

**BANQUE DE DEVELOPPEMENT
DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

B.D.E.A.C.

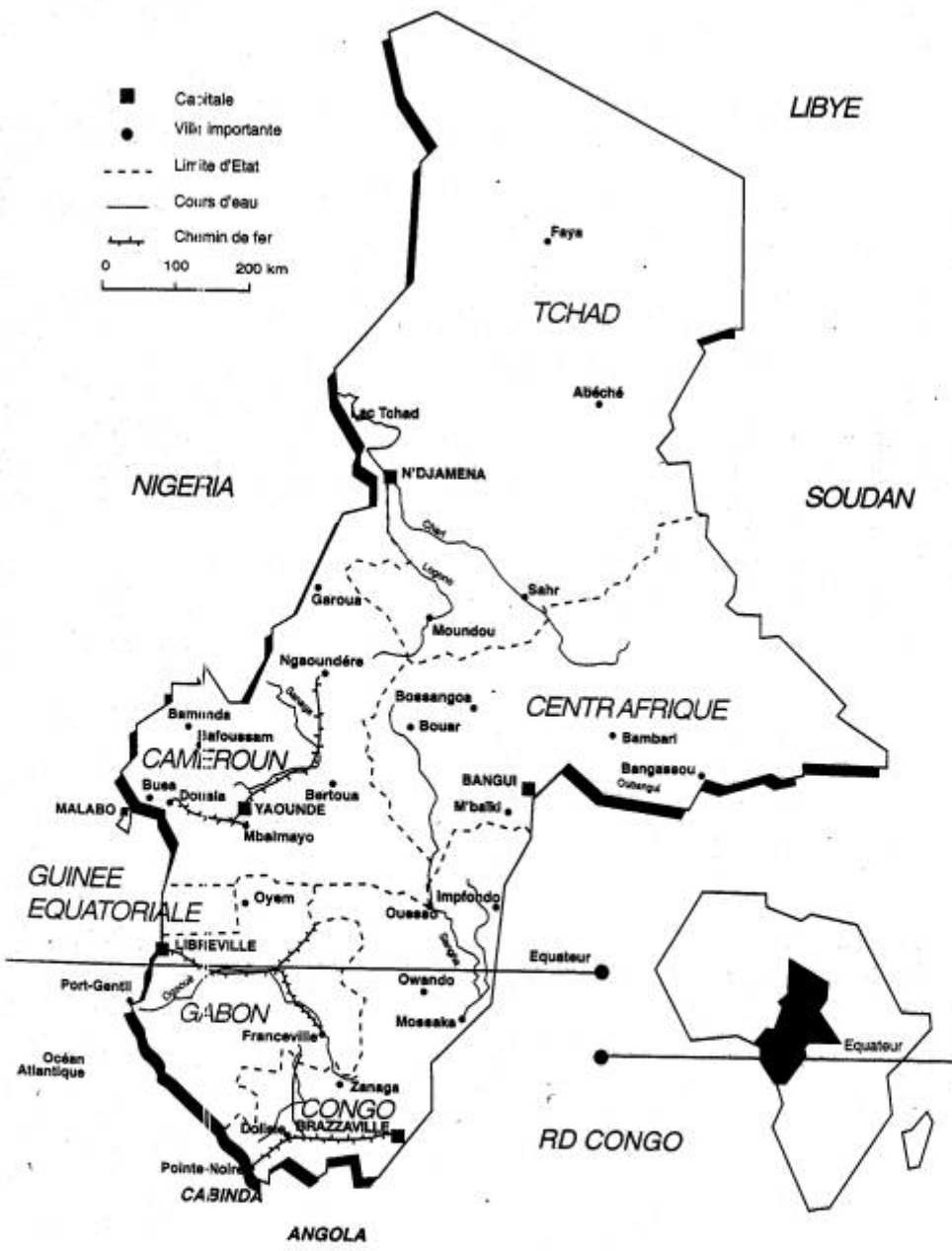
RAPPORT ANNUEL

29^e EXERCICE SOCIAL
2005

BRAZZAVILLE
(République du Congo)
B.P. 1177

Tél. : (242) 81 18 85 - (44) 2079068163
Fax : (242) 81 18 80 - (44) 2079068161
Site Web : www.bdeac.org
Email : bdeac@bdeac.org

- Capitale
 - Ville importante
 - - - Limite d'Etat
 - Cours d'eau
 - Chemin de fer
- 0 100 200 km



SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
PRINCIPALES ABREVIATIONS UTILISEES DANS LE TEXTE	5
PRESENTATION GENERALE DE LA BDEAC AU 31 DECEMBRE 2005	7
MOT DU PRESIDENT DE LA BANQUE	9
PREMIERE PARTIE	
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	11
DEUXIEME PARTIE	
ACTIVITES DE LA BANQUE	42
TROISIEME PARTIE	
SITUATION FINANCIERE DE LA BANQUE	70
ANNEXES	87
QUATRIEME PARTIE	
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	97
CINQUIEME PARTIE	
RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE	100

PRINCIPALES ABREVIATIONS UTILISEES DANS LE TEXTE

AFD	Agence Française de Développement
AGOA	Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique
ATC	Agence Transcongolaise de Communications
ATV	Accord textile-vêtement
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BDEAC	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BGD	Banque Gabonaise de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
C3A	Complexe Avicole et Agro-Alimentaire de Yaoundé (Cameroun)
CDE	Centre pour le Développement de l'Entreprise
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFCO	Chemin de Fer Congo-Océan
CICAM	Cotonnière Industrielle du Cameroun
COBAC	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
CST	Compagnie Sucrière du Tchad
DDC	Direction du Développement et de la Coopération (Suisse)
DEG	Société Allemande d'Investissement et de Développement
FAD	Fonds Africain de Développement
FCFA	Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale
FKDEA	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
FMI	Fonds Monétaire International
FOB	Free on Bord
FODEC	Fonds de Développement de la Communauté
IFN	Institution Financière Nationale
MAETUR	Mission d'Aménagement et d'Equiperment des Terrains Urbains et Ruraux (Cameroun)
MERT	Modernisation et Extension du Réseau Téléphonique en RCA
OCPT	Office Centrafricain des Postes et Télécommunications
OGM	Organisme génétiquement modifié
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONPC	Office National des Ports du Cameroun
OPT	Office des Postes et Télécommunications (Gabon)
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMEA	Petites et Moyennes Entreprises Agricoles

PMI	Petites et Moyennes Industries
PPF	Project Preparation Facility (Banque Mondiale)
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRR	Plan de Rénovation et de Relance
RCA	République Centrafricaine
RFA	République Fédérale d'Allemagne
SCAN	Société de Conserveries Alimentaires du Noun (Cameroun)
SEEG	Société d'Energie et d'Eau du Gabon
SEMRY	Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (Cameroun)
SFI	Société Financière Internationale
SIPT	Société Industrielle Pharmaceutique du Tchad
SNBG	Société Nationale des Bois du Gabon
SNCT	Société Nationale Centrafricaine de Travaux
SOGESCA	Société de Gestion des Sucreries Centrafricaines
SONASUT	Société Nationale Sucrière du Tchad
SPART	Service Provisoire d'Assistance pour le Réseau Téléphonique (RCA)
STPN	Société de Transports de Pointe-Noire (Congo)
TCI	Taxe Communautaire d'Intégration
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
UDEAC	Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale
UEAC	Union Economique de l'Afrique Centrale
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UIT	Union Internationale des Télécommunications

**PRESENTATION GENERALE DE LA BANQUE
AU 31 DECEMBRE 2005**

1. DATE DE CREATION

3 décembre 1975

2. MISSIONS

1. Promouvoir le développement économique et social des pays de la CEMAC, notamment par le financement des investissements nationaux, multinationaux et des projets d'intégration économique ;
2. apporter son concours aux Etats, aux organisations sous-régionales, aux Institutions financières et aux opérateurs économiques, dans leurs efforts pour la mobilisation des ressources financières et le financement des projets ;
3. appuyer les Etats, les organisations sous-régionales, et les opérateurs économiques dans le financement des études de faisabilité des programmes et projets.

3. DEBUT DES ACTIVITES

3 janvier 1977

4. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

4.1 Actionnaires catégorie A

	Montant (en millions) ¹	%
République du Cameroun	7 970	9,79
République Centrafricaine	7 970	9,79
République du Congo	7 970	9,79
République Gabonaise	7 970	9,79
Rép. Guinée Equatoriale	2 580	3,17
République du Tchad	7 080	8,69

4.2 Actionnaires catégorie B

	(en millions)	%
BEAC	6 300	7,73
BAD	3 000	3,68
République Française	3 750	4,60
Etat du Koweït	1 000	1,23

4.3 Actions en portage 1 000 1,23

5. SITUATION DU CAPITAL

	(en millions)
Autorisé	81 450
Souscrit	56 590
Appelé et libéré	22 240
Sujet à appel	34 350

6. FONDS PROPRES 36 224 millions

7. TOTAL BILAN 48 964 millions

8. SIEGE SOCIAL

Place du Gouvernement
B.P. 1177 Brazzaville (Rép. du Congo)
Tél. : (242) 81.18.85
Fax : (242) 81.18.80
Email : bdeac@bdeac.org

9. OPERATIONS APPROUVEES

- 95 prêts d'un montant de 84.888,4 millions
- 33 études d'un montant de 1.690,3 millions
- 3 prises de participation d'un montant de 600,5 millions

10. ACCORDS DE PRET SIGNES

72 accords totalisant 59.080,5 millions

11. EFFECTIFS 55 agents

12. ORGANES DE DECISION, DE GESTION ET DE CONTROLE

12.1 Assemblée Générale²

République du Cameroun

Monsieur Polycarpe ABAH ABAH
Ministre de l'Economie et des Finances

République Centrafricaine

Monsieur Théodore DABANGA
Ministre des Finances, et du Budget

République du Congo

Monsieur Pacifique ISSOIBEKA
Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget

République Gabonaise

Monsieur Paul TOUNGUI
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation

République de Guinée Equatoriale

Monsieur Marcelino OWONO EDU
Ministre des Finances et du Budget

République du Tchad

Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI
Ministre des Finances

Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Monsieur Jean-Félix MAMALEPOT
Gouverneur

¹ Sauf indication contraire la monnaie utilisée dans le présent rapport est le franc CFA (655,957 FCFA = 1 €)

² Date de réunion au cours de l'exercice : 2 avril 2005

République Française

- *Titulaire* : Monsieur Bruno CABRILLAC
Conseiller Financier pour l'Afrique, Direction
Générale du Trésor et de la Politique Economique

- *Suppléant* : Monsieur Michel REVEYRAND
Conseiller Financier pour l'Afrique, Direction
Générale du Trésor et de la Politique Economique

Banque Africaine de Développement

Titulaire : Luciano BORIN, Directeur du Département du
Secteur Privé

Etat du Koweït

Monsieur Abdulla Ashwi AL MUTAIRI
Kuwait Investment Authority

Membre à voix consultative

Monsieur Jean NKUETE
Secrétaire Exécutif de la CEMAC

12.2 Conseil d'Administration³

Président

Anicet G. DOLOGUELE

Administrateurs

République du Cameroun :

- *Titulaire* : Jean-Claude NGBWA, Directeur de la
Coopération Financière, de la Monnaie et des
Assurances, Ministère de l'Economie et des Finances

- *Suppléant* : Victor NDZANA NDUGA, Chef de la
Cellule de la Monnaie et des Marchés Financiers,
Ministère de l'Economie et des Finances

République Centrafricaine :

- *Titulaire* : Mahamat KAMOUN, Directeur de Cabinet,
Ministère des Finances et du Budget

République du Congo :

- *Titulaire* : Georges NGUEKOU MOU, Directeur Général
de la Caisse Congolaise d'Amortissement

- *Suppléant* : Jean Christophe OCKANZA, Directeur de
Cabinet

Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et
de l'Intégration Economique

République Gabonaise :

- *Titulaire* : Jean-Denis NDJIMBI, Chargé de mission,
Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et de la
Privatisation

- *Suppléante* : Georgette EYI MBA, Conseiller
Technique, Ministère de la Planification et de la
Programmation du Développement

République de Guinée Equatoriale :

- *Titulaire* : Madame Eulalia ENVO BELA, Conseiller
Juridique, Ministère de la Planification et du Développement
Economique

- *Suppléant* : Juan NVE MBA, Economiste d'Entreprise,
Ministère de la Planification et du Développement
Economique

République du Tchad :

- *Titulaire* : DJEKI BILIMI, Directeur des Finances
Extérieures et des Organismes Sous Tutelle, Ministère des
Finances;

- *Suppléant* : Mahamat Oumar BARADINE,
Coordonnateur du Secrétariat Permanent du Suivi des
réunions sectorielles, Ministère de l'Economie du Plan et
de la Coopération

Banque des Etats de l'Afrique Centrale :

- *Titulaire* : Jean-Félix MAMALEPOT, Gouverneur

- *Suppléant* : Clément MOUAMBA, Conseiller Spécial du
Gouverneur.

Banque Africaine de Développement :

- *Titulaire* : Luciano BORIN, Directeur du Département du
Secteur Privé

- *Suppléant* : KOUSSOUBE, Chef des Opérations pour
l'Afrique Centrale

République Française

- *Titulaire* : Bruno CABRILLAC, Conseiller Financier
pour l'Afrique, Direction Générale du Trésor et de la
Politique Economique

- *Suppléant* : Michel REVEYRAND, Conseiller
Financier pour l'Afrique, Direction Générale du
Trésor et de la Politique Economique

Etat du Koweït :

- Abdulla Ashwi AL MUTAIRI
Kuwait Investment Authority

Membre à voix Consultative

- Jean NKUETE
Secrétaire Exécutif de la CEMAC

12.3. Direction de la Banque

- Anicet G. DOLOGUELE, Président

- Samuel OBAM MBOM, Vice-Président

12.4. Commissaires aux Comptes

Deloitte Touche Tohmatsu
B.P. 4660 Libreville (République Gabonaise)

PricewaterhouseCoopers
B.P. 1140 Brazzaville (République du Congo)

³ Dates de réunion au cours de l'exercice : 1^{er} avril,
6 juillet, 17 novembre, 18 novembre 2005

MOT DU PRESIDENT DE LA BANQUE

Déclarée « Année du Développement » par une grande partie de la communauté internationale, 2005 au niveau mondial s'est inscrit dans un environnement macro-économique relativement favorable caractérisé par une solidité retrouvée des marchés financiers, une stabilité de l'inflation et une croissance jugée vigoureuse malgré son fléchissement par rapport à son niveau de 2004.

Au niveau de la sous-région CEMAC, zone d'activité de la BDEAC, les fondamentaux de l'économie ont présenté des profils contrastés dans un contexte d'embellie des cours du pétrole et de bonne tenue des prix des principaux produits d'exportation agricoles : la croissance du PIB réel de la Communauté s'est fixée à 3,9 %, en net retrait par rapport au niveau de 6,8 % atteint en 2004. L'activité économique s'est par ailleurs caractérisée par une situation budgétaire consolidée, un renforcement de la stabilité de la monnaie commune, des tensions inflationnistes contenues et une amélioration du solde du compte courant.

Cependant, comme pour les années antérieures, nonobstant les efforts fournis et les progrès substantiels accomplis dans la consolidation de la situation macroéconomique, la question de la diversification des bases des économies de la Sous-région reste entière, les pays de la CEMAC demeurant très spécialisés à l'exportation dans un nombre réduit de matières premières, et par voie de conséquence très exposés aux chocs extérieurs.

Il en est de même pour la préoccupante question de la pauvreté, qui demeure profonde dans les pays de la CEMAC. Aussi, la croissance économique devra-elle encore s'accélérer pour permettre l'amélioration des conditions de vie de la population dans la Zone conformément aux objectifs de développement pour le Millénaire.

C'est dans cet environnement sous-régional que la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale a entamé la mise en œuvre de la deuxième phase de son Plan de Renovation et de Relance qui prendra fin en 2007. Les actions y relatives – définies dans le Business-Plan 2005-2007 – sont placées sous le signe de la consolidation des résultats de la Banque et du renforcement de ses moyens d'intervention en vue de l'expansion de ses activités.

Au plan des réalisations, ce vingt-neuvième exercice social, le troisième consécutif depuis la reprise des financements intervenue en juin 2003, a été marqué par les faits majeurs suivants :

- les engagements de la Banque au cours de l'exercice ont atteint un niveau exceptionnel et inédit de près de 20 milliards FCFA, permettant ainsi d'atteindre l'objectif annuel fixé dans le Business Plan 2005-2007. Grâce au mécanisme de cofinancement dans lequel la Banque a inscrit sa stratégie opérationnelle, elle a pu ainsi contribuer à attirer dans la Zone de nombreux bailleurs dans les financements des projets relevant des secteurs prioritaires comme les infrastructures, l'agro-industrie et les télécommunications ;
- la Banque au cours de l'exercice, a également mobilisé plus de 25 milliards FCFA aussi bien au niveau régional qu'à l'extérieur de la Zone, soit 40 % du total de ses besoins estimés sur les trois années du Business-plan en cours. Elle a ainsi consolidé ses ressources financières susceptibles d'améliorer le niveau de ses concours ;
- par ailleurs, la Banque a conclu des conventions de coopération avec de nouveaux partenaires, concrétisant ainsi l'élargissement de son champ de coopération. Dans le même registre, s'inscrit tout particulièrement la signature courant décembre, du nouvel Accord de Siège entre le

Gouvernement de la République du Congo et la BDEAC, lequel Accord est venu opportunément renforcer et garantir le plein exercice de la mission de cette dernière en tant qu'Institution de financement du développement de la CEMAC ;

- sur le plan interne, la Banque a poursuivi la mise en œuvre des actions d'amélioration des conditions de travail : nouvelle grille salariale, bonification d'échelons à certains agents, amélioration des conditions de départ à la retraite, dispositions concernant la protection sociale des agents. Toutes ces mesures, incluses dans le nouveau Statut du personnel approuvé par le Conseil d'Administration, sont destinées à améliorer la compétitivité de la Banque sur le marché de l'emploi ;
- la Banque, dans le cadre du renforcement et de l'élévation de son expertise et donc de son efficacité opérationnelle, a procédé au recrutement de neuf (9) Professionnels expérimentés et de quatre (4) Gradés. Ces recrutements, prévus dans le Plan de Rénovation et de Relance, visent à accompagner les efforts de développement de la Banque et à procéder au rajeunissement de son effectif. L'activité formation, en outre, est restée soutenue et s'est portée sur tous les compartiments des métiers de la Banque ;
- enfin, sur le plan financier, l'exercice 2005 a dégagé un résultat net bénéficiaire de 660 millions FCFA. La montée en puissance des décaissements sur les nouveaux prêts accordés précédemment et au cours de cet exercice, devrait permettre de consolider davantage les résultats financiers de la Banque au cours des prochains exercices.

Ces résultats sont porteurs de grands espoirs pour la Banque, mais aussi pour la Sous-région.

En me réjouissant de toutes ces réalisations, je salue tous ceux qui y ont contribué, et tout particulièrement l'Assemblée générale des actionnaires, le Conseil d'Administration, ainsi que l'ensemble de mes collaborateurs.

Je remercie tous les partenaires de la Banque pour l'intérêt sans cesse renouvelé qu'ils accordent à son nécessaire renforcement institutionnel et à l'expansion de ses activités de financement du développement dans les pays de la CEMAC.

Anicet G. DOLOGUELE
Président de la BDEAC

PREMIERE PARTIE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

1.1. CROISSANCE

L'année 2005 a été marquée par de fortes tensions sur les cours de pétrole. Le prix du brut de référence West Texas Intermediate (WTI) a établi un nouveau record à près de 70 dollars le baril en août 2005.

Fort heureusement, les économies ont su, dans leur grande majorité, gérer à moindre coût le choc pétrolier ainsi généré : le renchérissement du pétrole au niveau mondial, doublé d'une appréciation du change, n'a pas affecté, comme on pouvait le craindre, la vigueur des fondamentaux économiques, et les anticipations d'inflation de long terme ont été bien maîtrisées.

Au total, la croissance de la production mondiale, avec un taux de 4,3 % selon le Fonds Monétaire International, est demeurée soutenue, même si elle est en léger retrait par rapport à son niveau de 2004 qui était de 5,1 %.

Au niveau des pays, le scénario de reprise partagée – envisagé par les spécialistes au début de l'année 2005 – ne s'est pas matérialisé : l'activité économique est restée solide en Asie, soutenue aux Etats-Unis et en Afrique Subsaharienne, et faible en Europe.

Les perspectives pour 2006 tablent sur un rythme de croissance légèrement supérieur à celui enregistré en 2005, sous réserve que l'économie mondiale continue à faire preuve d'une grande résistance face aux niveaux élevés des cours pétroliers. L'activité économique des pays industrialisés serait soutenue par les demandes intérieures qui conserveraient leur élan grâce à l'investissement en logements et dans l'industrie.

Toutefois, la hausse des prix du pétrole et l'aggravation des déséquilibres mondiaux, notamment la persistance d'amples déficits budgétaires, demeurent des menaces qui vont continuer de peser sur la croissance économique mondiale.

Au niveau des pays ou de grands ensembles de pays, les performances enregistrées en 2005 en matière de croissance ont été inégalement réparties.

Aux **Etats-Unis**, la croissance a progressé à un rythme soutenu, à la faveur d'une politique macroéconomique toujours accommodante, mais aussi grâce à une robuste croissance de la productivité, à une fermeté des prix des logements et aux mesures de stimulation budgétaires et monétaires. La conjugaison de ces facteurs, jointe au dynamisme de l'économie, a permis une trajectoire relativement régulière à la croissance, et ce en dépit des dommages causés par les cyclones et de la forte augmentation des prix du pétrole. Ainsi, l'économie américaine a-t-elle enregistré un taux de croissance de 3,5 % en 2005 et devrait se maintenir à peu près à ce niveau en 2006, confirmant, une fois de plus, son rôle de locomotive de l'économie mondiale.

L'économie japonaise a, quant à elle, renoué avec une croissance soutenue au cours de l'année 2005, malgré un certain nombre de circonstances défavorables. L'expansion a été tirée par la demande intérieure privée, elle-même soutenue par les bénéfices élevés des entreprises. Les principaux indicateurs laissent à penser que la phase d'ajustement dans laquelle est entrée l'économie après l'éclatement de la bulle spéculative est enfin terminée, ce qui a permis à la croissance d'atteindre le niveau de 2,0 % en 2005. En 2006, la progression de la production devrait rester stable sinon s'améliorer davantage.

Au **Royaume-Uni**, la croissance s'est fortement ralentie, en raison surtout d'un fléchissement de la consommation dû à la stabilisation des prix des logements. Le taux de croissance est passé de 3,2 % en 2004 à 1,9 % en 2005. Cependant, grâce à un raffermissement des investissements et des exportations, la croissance devrait passer à 2,2 % en 2006, selon le Fonds Monétaire International.

La **zone euro** a peu bénéficié de l'expansion mondiale ; la croissance y a été plus faible que prévu, s'établissant à 1,2 % contre 2 % en 2004, car tributaire à la fois d'une demande extérieure qui est restée languissante et d'un manque de dynamisme interne. A cela est venu s'ajouter le renchérissement des prix du pétrole.

Les prévisions économiques du FMI permettent d'entrevoir tout de même une reprise modérée pour 2006 avec 1,8 % de taux de croissance du PIB réel, portée par la reprise des investissements et des exportations répondant à la demande internationale, elle-même en hausse.

L'évolution en zone euro n'a toutefois pas été uniforme :

- En **Allemagne**, l'activité a été soutenue par la forte progression des exportations. Aussi, l'investissement productif (en équipement et outillage) s'est-il raffermi, malgré la faiblesse de la consommation et de l'investissement dans le secteur du bâtiment. Le pays vit donc le paradoxe que constitue une baisse continue de la demande interne, alors que l'économie bénéficie d'un grand stimulus à l'exportation. Dans ce contexte structurel, la croissance du PIB réel s'est fixée à 0,8 % en 2005 contre 1,6 % en 2004. La reprise devenant plus générale, une légère progression du PIB à 1,2 % est attendue en 2006.
- En **France**, l'activité économique s'est inscrite également en retrait par rapport à l'année 2004, la croissance du PIB réel s'inscrivant à 1,5 % contre 2 %. L'activité économique a été portée par les exportations du fait du renforcement de la demande extérieure. Par contre la demande intérieure a été moins soutenue qu'en 2004. Une reprise devrait s'observer en 2006 avec un taux de croissance espérée de 1,8 %.
- En **Italie**, alors que l'année 2004 avait connu un raffermissement de la croissance, l'économie du pays est entrée en 2005 dans une phase de récession. Le taux de croissance du PIB s'est inscrit à la baisse, passant de 1,0 % en 2004 à 0,2 % au cours de l'année 2005. Il est entendu que les effets du renchérissement du prix du pétrole pourraient limiter la vigueur de la reprise en 2006, mais à mesure qu'ils s'estomperont, la consommation des ménages devrait contribuer à une accélération du PIB en 2007.

Dans les **pays émergents d'Europe**, la croissance économique est demeurée robuste, même si elle n'a pas échappé au ralentissement de l'activité en Europe occidentale. Le taux de croissance s'est établi à 4,3 % en 2005 contre 6,6 % l'an dernier. Le fléchissement de l'activité est plus prononcé en Turquie, où le taux de croissance du PIB réel est revenu de 8,9 % en 2004 à 5,0 % en 2005, en raison de la baisse de la demande intérieure. En 2006, les Experts prévoient que la production gagnerait 0,3 point au dessus de celle de 2005.

En **Asie**, l'année s'est terminée sur le grand bond en avant de la **Chine**. Stimulée par une forte contribution du secteur extérieur ainsi que par la demande intérieure, l'expansion économique chinoise est restée forte en 2005. La croissance du PIB a atteint 9,9 %. A la suite de la révision de ses statistiques économiques, la Chine a délogé l'Italie du sixième rang mondial et se classe juste derrière la France et la Grande-Bretagne. Si l'on ajoute Hong Kong qui publie ses statistiques séparément, l'Empire du Milieu s'octroie la quatrième place, devancé seulement par les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne. Mais de l'avis concordant des Experts, la Chine va sans doute encore grimper dans le classement des puissances mondiales.

Un autre géant de l'Asie, l'**Inde**, a connu une croissance robuste, laquelle s'est située à 7,8 % en 2005 contre 8,2 % en 2004. La persistance de prix élevés du pétrole a affecté plus négativement encore la croissance dans nombre de pays asiatiques dont l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande. Les prévisions de 2006 resteraient dans la tendance de 2005.

En **Amérique Latine**, après la forte croissance de 5,6 % en 2004, l'activité économique s'est quelque peu modérée, évoluant au rythme de 4,1 % en 2005. La croissance de la production a été soutenue par la bonne tenue des exportations de biens et des matières premières, et l'amélioration des termes de l'échange. La tendance montre que la croissance resterait solide en 2006, en liaison avec l'augmentation de la demande intérieure et extérieure. L'Argentine et le Chili sont restés en tête du peloton avec des taux de croissance du PIB réel respectivement de 7,5 % et 5,9 % en 2005, en liaison avec des politiques fiscales prudentes et des réformes structurelles pour la première, et la bonne tenue des exportations et des investissements pour le second. Au Brésil, on attribue les 3,3 % de croissance à la faiblesse de la demande intérieure. Les projections pour 2006 restent dans la tendance baissière de 2005.

Dans la **Communauté des Etats Indépendants**, après la forte accélération observée sur la période 2003-04, la croissance a connu un ralentissement en 2005 pour s'établir à 6,0 %, soit 2,4 points en dessous de son niveau de 2004. Les contre performances viendraient plus particulièrement du côté de la Russie, où la croissance du PIB réel est passée de 7,2 % en 2004 à 6,1 % en 2005. Cette baisse résulte essentiellement d'une dégradation du climat des affaires, sous l'effet de diverses mesures prises par les Autorités à un moment où les contraintes de capacité commençaient déjà à avoir un impact sur les performances économiques. Il en est de même pour l'Ukraine où l'activité économique et les investissements ont été perturbés par l'incertitude politique. Toutefois, la bonne tenue des prix des matières premières, la forte croissance des salaires et l'expansion rapide du crédit ont contribué à soutenir la consommation. Les projections pour 2006 indiquent une stabilité du taux de croissance à 5,3 %.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance du PIB s'est quelque peu ralentie en 2005 revenant à 4,5 %, contre 5,3 % l'année dernière, mais elle devrait remonter à 5,9 % en 2006, selon les prévisions d'automne du FMI. Nonobstant cette baisse observée en 2005, il reste que c'est la sixième année consécutive de croissance supérieure au taux de croissance démographique (3 %) pour cette région, qui a ainsi vu son PIB par habitant progresser en moyenne de 1,6 % pendant une période prolongée.

Cette solide performance d'ensemble mérite d'être signalée, d'autant qu'elle a été obtenue en dépit d'un certain nombre de facteurs négatifs tels : (i) le faible niveau de la croissance en Europe, (ii) l'infestation de criquets pèlerins qui a lourdement frappé la région du Sahel, (iii) la sécheresse en Afrique australe et dans la corne de l'Afrique, (iv) la prolifération des conflits violents suivis des crises humanitaires en Afrique de l'Ouest, et (v) le niveau déprimé des prix de certaines matières premières sur les marchés internationaux, notamment ceux du coton et du cacao.

Tout particulièrement, la relative vigueur manifestée par les économies des pays importateurs de pétrole est encourageante, compte tenu de la faiblesse relative des prix des produits de base non pétroliers depuis 2004. Le niveau élevé des prix pétroliers a été préjudiciable à la croissance de bon nombre de ces pays importateurs de pétrole, l'augmentation moyenne nette des factures pétrolières étant estimée à 3,0 % du PIB pour 2005. Pour beaucoup de ces pays, l'accès limité aux marchés financiers internationaux a dicté un ajustement de la demande intérieure pour limiter la dégradation des soldes courants (en recul de 0,9 % du PIB en moyenne).

Par ailleurs, il est tout aussi encourageant de constater que des pays sortant d'un conflit comme le Burundi et la République démocratique du Congo ont continué de bénéficier d'une forte croissance.

L'abolition des contingents au titre de l'Accord textile-vêtement (ATV) a engendré en 2005 des pressions sur les exportations de textiles de certains pays et freiné l'expansion dans des pays dotés d'un important secteur textile, tels que le Kenya, le Lesotho, Madagascar, Maurice et le Swaziland, avec des conséquences qu'on imagine sur la croissance économique.

Enfin, la zone de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) qui fait partie, comme la zone CEMAC, de la Zone Franc, a enregistré en 2005, une croissance économique en progression, se situant à 3,7 % contre 3,0 % en 2004.

1.2. COMMERCE MONDIAL

L'expansion du commerce mondial s'est nettement ralentie en 2005. Après avoir atteint un taux de 10,3 % en 2004, les exportations de marchandises ont fléchi à 7 % en 2005. Ce recul est dû en grande partie à la forte hausse des prix du pétrole qui a sapé la confiance des consommateurs et des entreprises dans les pays importateurs du brut.

Le ralentissement des échanges de biens et services a surtout concerné les exportations des pays industrialisés, qui ont vu leurs exportations en volume ne croître que de 5,1 % contre 8,0 % en 2004. Les volumes d'exportations de marchandises des pays en développement (Chine non comprise) ont été, quant à eux, relativement solides, avec une progression estimée à 12,0 % vers le milieu de 2005. Quant à la Chine, ses exportations ont progressé à un rythme de 24 %, stimulées par l'abolition des contingents au titre de l'ATV.

Les marchés des produits de base ont profondément influencé l'évolution du commerce mondial. Les exportations de marchandises des pays exportateurs de pétrole, en hausse de 5,8 % en 2004, ont augmenté de 5,2 % en 2005, selon les estimations. Pour les pays en développement importateurs de pétrole (abstraction faite de la Chine), le ralentissement a été plus marqué en pourcentage (de 15,0 % à 11,0 %).

1.3. MARCHES INTERNATIONAUX DES MATIERES PREMIERES

Alors que la croissance mondiale a décéléré en 2005, les prix des matières premières ont été, au contraire, globalement orientés à la hausse. En particulier, les prix des matières premières agricoles ont été soutenus, en partie du fait de la hausse des prix des produits de substitution proches des produits à base de pétrole brut. En ce qui concerne les métaux et minéraux, leurs prix se sont stabilisés et s'établissaient, en octobre 2005, à leur niveau du mois de mars précédent. En revanche, certains marchés sont restés relativement tendus en raison de faibles stocks et des perturbations diverses au niveau de l'offre.

En ce qui concerne tout particulièrement les matières premières exportées par les pays de la CEMAC, leurs marchés ont été globalement favorables. L'indice composite des cours de ces produits – indicateur calculé en tenant compte du poids de chaque produit dans le total des exportations de la CEMAC – a augmenté de 39,6 % entre septembre 2004 et septembre 2005. Sur la même période, l'indice composite hors pétrole a augmenté de 5,4 % tandis que celui des produits agricoles s'est accru de 5,3 %.

Comme pour les cycles antérieurs, trois types de situations ont été observés sur les marchés des matières premières exportées par la CEMAC : (i) les marchés favorables ; (ii) les marchés stables ; et (iii) les marchés tendus ou qui affichent des prix en baisse.

1.3.1. Les marchés favorables

Au rang des marchés de matières premières exportées par les pays de la Communauté et dont l'évolution a été favorable au cours de l'année 2005, le **pétrole** arrive en tête. En effet, le marché du pétrole brut a connu une forte hausse des cours, de l'ordre de 42,5 % entre septembre 2004 et septembre 2005. Alors que les prévisions du FMI au mois de juin 2005, situaient le prix du baril de brut pour l'année à 50,7 dollars, les cours ont atteint un niveau record historique de 68,9 dollars le 30 août, conduisant les experts du Fond à revoir leurs prévisions à la hausse.

La complexité du marché de pétrole ne permet pas d'identifier avec certitude les facteurs qui sont à l'origine des mouvements de prix. Toutefois, les experts conviennent de reconnaître qu'au rang des facteurs favorables figurent : (i) la progression de la demande mondiale, soutenue par une forte croissance économique de la Chine et des Etats-Unis ; (ii) la croissance peu probante de l'offre, notamment celle de l'OPEP ; (iii) la faiblesse des stocks américains en pétrole et en essence ; (iv) la baisse de la production du Golfe du Mexique, suite au passage du cyclone Katrina ; (v) les problèmes rencontrés par le secteur du raffinage aux Etats-Unis, où douze raffineries ont dû interrompre en partie leurs opérations en juillet-août 2005, suite à des incidents.

La hausse des prix du pétrole a eu une incidence positive sur les marchés de certains produits, du fait du renchérissement des prix des produits de substitution à ceux à base de pétrole brut. C'est ainsi que les prix du **caoutchouc naturel** ont progressé de 41 % entre décembre 2004 et octobre 2005 du fait de l'augmentation des coûts du caoutchouc synthétique. A ce principal facteur à l'origine du redressement des cours du caoutchouc naturel, s'ajoutent (i) le dynamisme de la demande notamment en Inde et en Chine ; (ii) la pénurie de l'offre, en raison la mauvaises conditions de production en Thaïlande, Indonésie et Malaisie. Toutefois, les experts estiment que le marché de caoutchouc naturel devrait s'infléchir en 2006.

Au nombre des produits dopés en partie par la hausse des prix du brut, figure également le **sucre**, qui sert dans la production de l'éthanol, biocarburant qui cherche à prendre des parts de marché à l'essence. En effet, les cours du sucre ont progressé de 32,3 % en moyenne entre septembre 2004 et septembre 2005, évoluant de 0,17 dollar/kg à 0,23 dollar/kg. Selon l'Organisation Internationale du Sucre (OIS), au cours de la campagne 2005-2006, la production atteindrait un record de 149,6 millions de tonnes, soit une progression de 3,5 % en un an. L'estimation de la consommation par la même organisation est de 150,6 millions de tonnes, soit une hausse de 2,1 % par rapport à la campagne 2004-2005. La consommation devrait donc dépasser la production de l'ordre de 1 million de tonnes en 2005-2006. Les analystes s'accordent sur le fait que le prix du sucre devrait garder sa tendance haussière à court terme.

La grande consommation de l'énergie dans la production de l'**aluminium** explique, comme dans le cas des précédents produits, le relèvement de ses prix. En effet, le prix moyen mensuel de l'aluminium est passé de 1 710 dollars la tonne en septembre 2004 à 2 200 dollars la tonne en fin d'année 2005. Cette hausse reflète par ailleurs (i) la progression de la demande mondiale, notamment en Amérique du Nord, dans les pays d'Europe de l'Est, en Corée, en Inde et surtout en Chine ; (ii) l'offre qui reste faible, en raison notamment d'un sous-investissement chronique dans le développement de nouvelles capacités de production ; et (iii) des stocks de plus en plus bas. Les

experts prévoient une nouvelle progression des cours de l'aluminium en 2006, à cause des activités de reconstruction des régions dévastées par les ouragans aux Etats-Unis.

Les prix du **café** ont amorcé un redressement remarquable en 2005, puisque l'arabica devrait s'établir en moyenne à 2,58 dollars le kilo (contre 1,77 dollar en 2004) et le robusta à 1,09 dollar le kilo (contre 0,79 dollar). La production mondiale devrait atteindre 113 millions de sacs (de 60 kg) en 2005/06, soit environ 6,5 millions de sacs de moins que pour la campagne 2004/05, selon le Département de l'agriculture des États-Unis. Cette diminution reflète en grande partie la baisse de la production au Brésil, qui est tombée durant cette même période de 42,4 millions à 36,5 millions de sacs. La production du Viet Nam devrait atteindre 12,2 millions de sacs en 2005/06, contre 14,2 millions en 2004/05. Le Brésil et le Viet Nam sont les deux premiers producteurs au monde (avec respectivement 35 % et 11 %, de la production mondiale), suivis de la Colombie (10 %).

La consommation de café devrait augmenter d'environ 2 % en 2006 et 2007, une progression qui devrait surtout concerner les cafés de spécialité et les cafés instantanés. La tendance de ces dernières années se trouve ainsi maintenue, la consommation progressant aux deux extrémités du marché : le haut de gamme, axé sur les cafés de spécialité, et le bas de gamme, privilégiant les cafés instantanés.

La perspective de nouvelles hausses des prix (ou même de leur maintien aux niveaux actuels) est limitée, car il semble que le pic conjoncturel ait été atteint. Ainsi, les prix de l'arabica devraient s'établir en moyenne à 2,42 dollars le kilo en 2006 et diminuer légèrement en 2007. De même, ceux du robusta devraient se situer en moyenne à 1,09 dollar le kilo en 2006 et à 1,08 dollar le kilo en 2007.

1.3.2. Les marchés stables

Les prix du **cacao** devraient s'établir en moyenne à 1,55 dollar le kilo en 2005, soit un niveau identique à celui de 2004 mais supérieur de 70 % au plus bas niveau historique enregistré en 2000. Les moyennes annuelles cachent cependant l'extrême volatilité qui caractérise le marché du cacao depuis quelques années et ce, principalement du fait des troubles civils en Côte d'Ivoire, premier producteur et exportateur mondial. Bien que le niveau élevé des prix observé récemment ait eu pour corollaire une forte réaction de l'offre, la production mondiale pour la campagne actuelle devrait être inférieure d'environ 300 000 tonnes à celle de la campagne précédente (3,5 millions de tonnes).

La réduction des approvisionnements au plan mondial est essentiellement à mettre au compte de la Côte d'Ivoire, qui a vu sa production baisser de 1,4 million de tonnes en 2003/04 à 1,23 million de tonnes en 2004/05. Le Ghana, deuxième fournisseur mondial, devrait également voir sa production diminuer de 737 000 tonnes à 580 000 tonnes pour la campagne actuelle. Malgré la baisse de la production, on s'attend à une légère croissance des broyages qui devraient passer de 3,2 millions de tonnes pour la campagne 2003/04 à 3,3 millions de tonnes pour celle de 2004/05. Les Pays-Bas enregistreront un niveau pour ainsi dire inchangé de 450 000 tonnes environ, suivis des États-Unis avec 418 000 tonnes, de la Côte d'Ivoire avec 320 000 tonnes et de l'Allemagne avec 232 000 tonnes.

Compte tenu de la réduction de l'offre, les prix du cacao, qui sont très tributaires des perspectives de paix en Côte d'Ivoire, s'établiront, selon les projections, à 1,62 dollar le kilo en moyenne en 2006, et peut-être légèrement plus en 2007. Mais les projections à plus long terme laissent augurer un léger recul en valeur réelle, du fait d'une augmentation plus rapide des approvisionnements au regard de la demande.

Le prix moyen mensuel de la **banane** africaine sur le marché européen s'est élevé à 0,75 euro/kg en septembre 2005 contre 0,74 euro/kg en septembre 2004, soit une légère hausse de 1,7 %. Le marché a été caractérisé par le niveau modéré de l'offre, la bonne tenue de la demande et la faible disponibilité en produits concurrents. A court terme, la remontée des cours devrait se poursuivre sur le marché européen de la banane, compte tenu du faible niveau actuel de l'offre, en provenance notamment d'Afrique.

Sur les marchés des **bois tropicaux**, les cours ont enregistré un léger recul. Les prix moyens mensuels du Sapelli du Cameroun ont évolué de 200,66 euros le m³ en septembre 2004 à 195,33 euros le m³ en septembre 2005, soit une baisse de 2,6 %. En ce qui concerne l'Okoumé du Gabon, les cours moyens mensuels ont reculé de 0,2%, revenant de 135,75 euros de m³ au cours de la période sous revue.

En revanche, les cours des bois tropicaux en sciages ont connu une hausse. Les prix moyens du Sapelli ont progressé de 6,6 % au cours de la période sous revue, tandis que ceux de l'Okoumé ont progressé de 2,3 %.

Les caractéristiques du marché des bois tropicaux en grumes et sciages au cours de l'année ont été les suivantes : (i) une offre réduite, en raison notamment de la préférence croissante accordée par les pays producteurs africains à l'exportation des sciages ; et (ii) une demande vigoureuse portée par la Chine.

1.3.3. Les marchés en baisse

L'indice Cotlook A du **coton** d'Afrique du Centre et de l'Ouest s'est établi en moyenne à 1,20 dollar le kilo en 2005, contre 1,37 dollar en 2004, soit un recul de 12,4 %. Cependant, on s'attend à ce qu'il se situe à 1,24 dollar en 2006 et qu'il poursuive son redressement en 2007 et 2008 (à 1,29 dollar et 1,33 dollar le kilo, respectivement), grâce à l'effet conjugué d'une augmentation progressive de la consommation et d'une stabilisation prévisible de la production mondiale.

La production mondiale de coton devrait atteindre 24,1 millions de tonnes durant la campagne 2005/06, de sorte que la situation des stocks en fin de campagne restera pour ainsi dire inchangée à 10,7 millions de tonnes environ, dont la moitié devrait être détenue par l'Inde, les États-Unis et la Chine. Les importations nettes de la Chine atteindront un niveau record de 2,8 millions de tonnes, ce qui fera de ce pays le plus gros importateur de coton pour la troisième campagne consécutive. On s'attend à ce que les exportations des États-Unis atteignent 3 millions de tonnes, soit près de 40 % du volume mondial.

Le fait marquant de l'année 2005 en relation avec le coton, a été la tenue de la 6^{ème} conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) du 13 au 18 décembre à Hong Kong, au cours de laquelle la question du coton africain a fait l'objet de toutes les attentions. Cette conférence qui a rassemblé les ministres du commerce représentant les 149 gouvernements membres de l'OMC, a pris un certain nombre d'engagements explicites sur le coton, à mettre en œuvre d'ici 2013. Au nombre de ces engagements figurent :

- l'élimination par les pays développés de toutes les formes de subventions à la production et à l'exportation du coton ; ces subventions sont actuellement vécues par les producteurs africains comme une source de distorsion du marché qui entraîne leur appauvrissement ;
- l'accès aux marchés des pays développés en franchise de droits et sans contingent aux exportations de coton en provenance des pays les moins avancés (PMA) ;

- l'intensification de l'aide de la communauté du développement concernant spécifiquement le coton.

La mise en application de ces quelques dispositions, au plus tard en 2013, offre de réelles perspectives d'avenir et place le coton africain sur le sentier d'un environnement plus favorable et plus équitable. En attendant cette échéance, les économies cotonnières africaines doivent être mieux armées pour absorber les chocs externes du marché. Pour cela, les experts préconisent la mise en place immédiate des fonds de soutien gérés par les interprofessions constituées par les organisations de producteurs et les sociétés cotonnières, avec le soutien des gouvernements, des bailleurs de fonds et des instances internationales. Cette approche permettrait aux filières cotonnières africaines de renforcer leur position en vue de devenir des acteurs majeurs de l'économie cotonnière mondiale.

1.4. MARCHES DE CHANGE

Le dollar constituant la principale monnaie de facturation – 60 % des transactions commerciales sont facturés en dollar – son cours a un effet direct sur les économies du monde. Par rapport aux pays de la zone euro (et de la zone CFA dont la monnaie est arrimée à l'Euro), un dollar faible s'avère globalement défavorable aux exportations, mais favorable aux importations donc aux entreprises qui produisent à partir de produits importés. Les prix du pétrole et des matières premières atteignant des sommets, l'Europe a tout intérêt à posséder une monnaie forte, ce qui est le cas depuis 2004. Aujourd'hui encore, un euro vaut en moyenne 1,2 dollar.

Le yen s'est par contre déprécié de 9,6 % au cours des sept (7) premiers mois de 2005 par rapport au dollar – 112,50 yens pour un dollar le 31 juillet 2005 – tandis qu'il s'est apprécié de 2 % par rapport à l'Euro au cours de la même période (136,37 yens pour un Euro). La dépréciation significative du yen par rapport au dollar, observée depuis début 2005, tient notamment aux bons indicateurs de croissance aux Etats-Unis, à la hausse des taux d'intérêt de court terme américains et à l'expectative des marchés concernant la croissance japonaise, avant que la reprise ne soit confirmée.

L'autre puissance économique du monde, la Chine, a procédé à une modification de son régime de change le 21 juillet 2005, qui se caractérise par une réévaluation de 2,1 % et par l'arrimage à un panier de monnaies avec une bande de fluctuation étroite. Mais malgré tout, le pays continue de maintenir une parité étroite du yuan par rapport au dollar.

1.5. INFLATION

Alors que l'on craignait un retour des tensions inflationnistes à cause de la flambée des cours du pétrole et des catastrophes naturelles survenues au cours de l'année 2005, l'évolution des prix à la consommation dans les différents blocs de pays a été plutôt raisonnable. L'inflation a été maîtrisée dans la plupart des régions.

Dans les **économies avancées**, l'inflation s'est établie à 2,2 % en 2005 contre 2,0 % en 2004. Aux Etats-Unis, elle est passée de 2,7 % en 2004 à 3,1 %. La Zone euro, quant à elle, a connu une stabilité du taux d'inflation à 2,1 % sur les deux années, alors que le Japon, pour la sixième année consécutive, a persisté dans la déflation en 2005 avec un taux de -0,4 %.

Dans les **économies de l'Asie en développement**, l'inflation est restée pratiquement stable, avec un taux de 3,9 % en 2005 contre 4,0 % en 2004. En Chine, après avoir atteint 3,9 % en 2004 sous l'effet de la politique de soutien du revenu agricole, l'inflation est revenue à 3,0 % en 2005.

Dans les **pays émergents d'Europe**, la décélération des prix s'est poursuivie en 2005, faisant passer le taux d'inflation à 4,9 % contre 6,7 % en 2004. Il en est de même pour les **pays d'Amérique Latine** où le taux d'inflation s'est replié à 6,3 % en 2005 contre 6,5 % une année auparavant.

Dans la **Communauté des Etats Indépendants**, la bonne tenue des prix des matières premières et la forte croissance des salaires et l'expansion rapide du crédit, en contribuant à soutenir la consommation, ont eu pour conséquence de faire pression sur l'inflation qui a atteint 12,6 % en 2005 contre 10,3 % une année plus tôt.

Au **Moyen Orient**, en dépit de la forte demande intérieure, les pressions inflationnistes sont restées faibles, sauf en République islamique d'Iran où l'inflation a progressé, se fixant à 18,5 % en 2005 contre 15,6 % en 2004. Pour l'ensemble de la région, l'inflation s'est élevée à 10 % en 2005 contre 8,4 % un an auparavant.

En **Afrique**, l'année 2005 a été marquée par une hausse de l'inflation liée notamment aux fortes pressions sur les prix des produits alimentaires résultant d'importantes réductions des cultures de subsistance. En zone UEMOA, l'inflation a progressé en 2005 à 4 % en raison de la hausse du prix de pétrole dont les Etats membres ne sont pas producteurs, et à certains facteurs endogènes, comme le déficit alimentaire apparu dans plusieurs Etats de cette Zone.

Quelques pays richement dotés en ressources naturelles (Afrique du Sud, Angola, et Nigeria) ont vu leurs taux d'inflation augmenter, sous l'effet d'une forte demande intérieure.

Toutefois, l'impact inflationniste dû au renchérissement du prix du pétrole a été dans l'ensemble atténué, du fait du décalage observé dans beaucoup de pays dans la répercussion de cette hausse des prix sur les consommateurs. Les pressions inflationnistes restent ainsi sous contrôle dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. L'inflation moyenne devrait rester légèrement en dessous de 10 % pour la deuxième année consécutive, après plus de deux décennies d'inflation à deux chiffres.

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES PAYS DE LA ZONE CEMAC

2.1. GENERALITES

Considérée depuis longtemps comme une zone de richesses du fait de ses atouts en ressources naturelles, notamment pétrolières et minières (cinq des six pays membres sont producteurs et exportateurs de pétrole) la CEMAC continue de présenter le paradoxe de ne pas figurer dans le groupe de pays en progrès en matière de développement humain, tel qu'il ressort du Rapport 2005 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Plus grave, le rapport 2005 du PNUD, en comparaison au précédent, met en relief une détérioration généralisée des indicateurs de l'évolution du développement humain de la plupart des pays de la Communauté, comme il ressort du tableau synthétique ci-après.

	IDH - Valeur		IDH - Rang	
	2002	2003	2002	2003
Guinée équatoriale	0,703	0,655	109	121
Gabon	0,648	0,635	122	123
Congo	0,494	0,512	144	142
Cameroun	0,501	0,497	141	148
RCA	0,361	0,355	169	171
Tchad	0,379	0,341	167	173

Source : tableau reconstitué à partir des données chiffrées tirées du rapport 2005 du PNUD

A l'exception du Congo qui progresse de deux rangs d'une année à l'autre, tous les autres pays de la CEMAC régressent dans le classement mondial. Ainsi, le Cameroun, en passant de la 141^{ème} place à la 148^{ème} place de l'IDH (1), change aussi de catégorie, sortant de la liste des pays à développement humain moyen pour intégrer le groupe des pays à faible développement humain, aux côtés du Tchad et de la Centrafrique. Plus marqué encore est le recul de la Guinée Equatoriale qui ne pointe désormais qu'à la 121^{ème} place contre la 109^{ème} précédemment, perdant ainsi 12 rangs d'une année à l'autre.

En termes d'espérance de vie et de taux d'alphabétisation, qui sont les composantes les plus élémentaires du développement humain, les performances des pays de la Zone sont soit stationnaires, soit à la baisse.

	Espérance de vie (en années)		Taux d'alphan. Adultes (% des + 15 ans)		PIB par habitant (PPA USD)	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003
Guinée Equatoriale	49,1	43,3	84,2	84,2	30 310	19 780
Gabon	56,6	54,5	71,0	71,0	6 590	6 397
Congo	48,3	52,0	82,8	82,8	980	965
Cameroun	46,8	45,8	67,9	67,9	2 000	2 118
RCA	39,8	39,3	48,6	48,6	1 170	1 089
Tchad	44,7	43,6	45,8	25,5	1 020	1 210

Source : tableau reconstitué à partir des données chiffrées tirées du rapport 2005 du PNUD

Les évolutions ainsi observées à travers le tableau ci-dessus mettent en exergue les véritables défis auxquels la Communauté est confrontée et montrent l'ampleur des efforts que les pays de la Zone doivent encore effectuer pour rompre avec l'absence notable de corrélation entre le niveau des richesses de la Zone et le bien-être humain de ses populations.

(1) L'IDH se rapporte à trois critères mesurables du développement : santé et longévité (mesurées d'après l'espérance de vie à la naissance), savoir (mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation combiné du primaire, du secondaire et du supérieur), et un niveau de vie décent (mesuré par le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA) en dollars US)

2.2. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Deux facteurs ont caractérisé l'environnement économique de la région CEMAC en 2005 : (i) la hausse significative des cours du pétrole, et (ii) la bonne tenue des prix des principaux produits d'exportation non pétroliers. Toutefois, la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de la Communauté a peu bénéficié de ce contexte favorable ; elle a été limitée notamment par :

- une base productive réduite à quelques secteurs d'activités du reste peu compétitifs, souvent extravertis et vulnérables aux multiples chocs extérieurs ;
- une intégration économique sous-régionale insuffisante ;
- un faible niveau d'investissements et une absence de progrès dans les réformes structurelles ;
- et une multiplicité d'entraves économiques structurelles et institutionnelles.

Par ailleurs, l'activité s'est réalisée dans un contexte de retour des tensions inflationnistes, mais celles-ci sont demeurées sous contrôle se fixant en dessous de la valeur de référence communautaire (3%).

Bénéficiant de la flambée des cours du brut et par conséquent des recettes induites, la situation budgétaire, quant à elle, s'est consolidée dans l'ensemble de la Communauté. Ce relèvement des recettes publiques en 2005 a eu pour conséquence une baisse du ratio du service de la dette sur les recettes budgétaires, et une amélioration du ratio de la viabilité de la dette (service de la dette sur les exportations des biens et services non facteurs).

2.2.1. Croissance

La croissance dans la Zone CEMAC n'a pas échappé au ralentissement qui a touché quasiment toutes les régions du monde en 2005. La croissance du PIB réel de la Sous-région s'est établie à 3,9 %, en nette retrait par rapport au taux de 6,8 % affiché en 2004. Ce taux est le plus faible que la CEMAC ait enregistré depuis l'année 2000. Ainsi, avec une population en augmentation de 2,5 % par an, la croissance annuelle moyenne par tête d'habitant s'est réduite à 1,4 % en 2005 contre 3,3 % l'année précédente.

L'analyse des sources de la croissance dans la Communauté atteste du poids dominant de l'activité pétrolière. Cette activité a représenté au cours des cinq dernières années près de 30 % du PIB nominal de la Zone et 73 % du total des exportations. Elle est suivie de loin par la sylviculture (10 %).

Par pays, l'évolution du taux de croissance du PIB réel au cours de la période sous revue a été contrastée comme il ressort du tableau ci-après :

Tableau 1 : Evolution du taux de croissance du PIB en termes réels
(en pourcentage)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
						Estim.	Prév.
Cameroun (1)	4,7	4,5	4,0	4,2	3,6	2,4	4,0
Rép. Centrafricaine	1,3	2,7	0,3	-4,6	1,8	2,6	3,8
Congo	7,6	3,8	4,6	0,7	3,6	7,7	6,6
Gabon	-1,9	2,5	-0,3	2,2	1,4	2,9	2,6
Guinée Equatoriale	13,1	67,8	20,2	13,6	30,0	9,3	7,9
Tchad	-0,1	10,3	8,4	15,5	33,2	7,7	4,5
CEMAC	3,2	6,4	4,1	4,3	6,8	3,9	4,3

Sources : Administrations nationales, FMI, BEAC

- Données en exercice budgétaire jusqu'en 2002

Tous les pays de la Zone ont participé à la croissance de la production réelle dans la mesure où tous ont réalisé, au cours de l'année, des taux de croissance positifs.

Par ailleurs, aucun pays de la Zone n'a enregistré en 2005 des niveaux de croissance à deux chiffres, alors qu'ils étaient deux dans une telle situation en 2004.

Toutefois, par comparaison avec la situation observée un an auparavant, on peut distinguer en 2005 deux groupes de pays : les pays dont la croissance du PIB réel a été plus forte en 2005 qu'en 2004, et ceux dont la croissance s'est faite à taux décroissant de 2004 à 2005.

Le premier groupe comprend trois pays, à savoir le Centrafrique, le Congo et le Gabon.

Le **Centrafrique** est passé d'un taux de croissance de PIB réel de 1,8 % en 2004 à 2,6 % en 2005. Ce léger mieux traduit la stabilisation en cours de ce pays après de nombreuses années de conflits armés qui ont profondément désarticulé les principales infrastructures économiques.

Le **Congo** a réalisé en 2005, un taux de croissance en forte progression (7,7 %) contre 3,5 % en 2004, grâce à la hausse de la production pétrolière (+16,5 % en 2005 contre 0,5 % en 2004). Le PIB nominal en 2005 a atteint un nouveau pallier s'établissant à FCFA 3 128 milliards, dont 56 % pour le secteur pétrolier. Handicapé par les difficultés du Chemin de Fer Congo-Océan reliant le port de Pointe Noire à Brazzaville, le secteur non pétrolier a connu une croissance moindre, se situant à 6,3 % en 2005 contre 6,5 % en 2004.

Le **Gabon** a réalisé sa meilleure performance depuis plus de cinq ans avec un taux de croissance s'élevant à 2,9 % en 2005 contre un taux de 1,4 % un an plutôt. Cette performance est principalement attribuable à la consolidation de la production du pétrole et surtout à la reprise des activités non pétrolières, notamment des activités agricoles, industrielles et commerciales.

S'agissant du Cameroun, de la Guinée Equatoriale et du Tchad, ils ont, certes, enregistré eux aussi une croissance positive au cours de la période, mais à des taux décroissants par rapport aux niveaux de 2004.

Au **Cameroun**, un essoufflement de la croissance a été observé. Le taux de progression du PIB réel s'est établi en 2005 à 2,4 % contre 3,6 % l'année précédente. C'est le taux de croissance le plus bas enregistré par ce pays depuis la dévaluation du franc CFA en 1994. Les experts s'accordent pour dire que l'inversion de cette tendance en vue du renforcement de l'activité économique et donc de la croissance passe par :

- un engagement plus rapide du budget d'investissement public et des fonds PPTE, tout en préservant la stabilité macro-économique ;
- l'amélioration de l'utilisation des ressources publiques dans les infrastructures telles que les routes, l'eau potable et l'électricité ;
- l'amélioration du climat général des affaires par la levée des obstacles au développement du secteur privé.

En **Guinée Equatoriale**, pour la première fois depuis 1994, ce pays est revenu à une croissance à un chiffre. Mais l'activité, toujours dominée par la production pétrolière, est demeurée soutenue avec un taux de croissance du PIB réel de 9,3 % en 2005 contre 30,0 % une année auparavant.

Après une forte croissance en 2004 (33,2 %) correspondant à la première année pleine d'exploitation pétrolière, le **Tchad** a connu en 2005 un net fléchissement du taux de croissance qui est revenu à 7,7 %. L'activité est restée dominée par la production pétrolière.

Cependant, le Tchad a peu bénéficié de la forte augmentation des cours mondiaux de l'or noir, le prix de vente de son brut étant tributaire de sa moindre qualité en raison de sa forte teneur en acide sulfurique. Alors que le baril était vendu à 54 dollars sur les marchés internationaux, le prix du brut tchadien plafonnait à 40 dollars.

Au total en 2005, l'activité économique dans l'ensemble CEMAC est restée modérée malgré la forte augmentation des prix du pétrole. Reflétant cette situation, le taux de croissance du PIB réel de la Communauté s'est établi à 3,9 %, un niveau jugé peu satisfaisant à plus d'un titre :

- il est inférieur à la moyenne africaine sub-saharienne qui s'est établie en 2005 à 4,8 % ;
- ce niveau de taux de croissance n'est manifestement pas compatible avec l'un des principaux axes des grandes orientations de politiques économiques prônées dans la CEMAC, qui est la recherche d'une croissance économique forte, saine et durable ;
- il est très en deçà du niveau minimum de 7 % jugé nécessaire pour espérer atteindre les objectifs de développement du millénaire, notamment celui de réduire de moitié la pauvreté dans la Communauté à l'échéance de 2015 ;
- enfin, la forte dépendance pétrolière de cette croissance la fragilise étant donné la volatilité des cours, l'instabilité du taux de change (dollar/FCFA via euro) et l'éventuel épuisement des réserves.

Ainsi, les bonnes performances passées, liées à des facteurs aussi précaires et instables, ne garantissent en rien les résultats futurs de la Zone. Cette situation doit être un sujet de préoccupation pour les autorités de la CEMAC pour que les progrès à réaliser au cours des prochaines années, notamment à travers l'élaboration et la mise en œuvre des politiques innovantes sur les plans économique et social, permettent d'obtenir des résultats plus solides et permanentes.

Dans ce contexte, la recommandation de mettre en œuvre des réformes vigoureuses visant la diversification et l'élargissement des bases de production et d'exportation, en privilégiant celles qui s'inscrivent dans le cadre de l'intégration des économies de la Sous-région, reste d'actualité.

La mission de la BDEAC de promouvoir le développement de la Sous-région par le biais du financement des projets intégrateurs, des investissements publics comme privés, devra s'inscrire fermement dans le cadre de cette préoccupation.

Selon les prévisions de la BEAC, les perspectives de croissance dans l'ensemble CEMAC seront mieux orientées en 2006, sous réserve notamment que les pays continuent d'intensifier leurs efforts de réforme, de développement du secteur privé et de diversification des secteurs d'exportation.

Sur cette base, le taux de croissance de la Sous-région devrait atteindre 4,3 % en 2006 en raison du maintien prévisible des cours du pétrole à un niveau élevé et d'une augmentation plus rapide de la production pétrolière. L'augmentation du revenu réel par habitant s'élèverait alors à 1,8 %.

Par pays, les prévisions de croissance en 2006 se présenteraient comme suit : 4,0 % au **Cameroun**, 3,8 % en **Centrafrique**, 6,6 % au **Congo**, 2,6 % au **Gabon**, 7,9 % en **Guinée Equatoriale** et 4,5 % au **Tchad**.

2.2.2. Evolution des Prix

Le taux moyen d'inflation mesuré par l'indice des prix à la consommation des ménages dans la CEMAC, s'est situé à 2,8 % en 2005 contre 0,4 % en 2004, soit une hausse de 2,4 points d'une année à l'autre. Cette évolution qui traduit la reprise des tensions inflationnistes dans la Zone, est cependant restée sous contrôle, la norme communautaire fixée à 3 % maximum n'ayant pas été atteinte.

Tableau 2 : Evolution de taux d'inflation dans la CEMAC
(Moyenne annuelle, en pourcentage)

Etats	2001	2002	2003	2004	2005 Est..	2006 Prév.
Cameroun	4,5	2,8	0,6	0,3	1,3	1,6
République Centrafricaine	3,8	2,3	4,2	-2,1	2,9	3,6
Congo	0,4	3,8	-1,3	3,6	2,8	2,0
Gabon	2,1	0,2	2,3	0,4	0,3	1,5
Guinée Equatoriale	8,8	7,6	7,3	4,2	5,0	4,0
Tchad	12,4	5,2	-1,8	-5,3	9,2	-7,3
CEMAC	4,4	3,0	1,3	0,4	2,8	1,3

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

La résurgence des tensions inflationnistes a été observée dans la plupart des pays de la Zone. Elle a été particulièrement manifeste en Guinée Equatoriale et au Tchad où les taux d'inflation (supérieurs à la valeur de référence de 3 %) respectifs de 5,0 % et 9,2 % ont été enregistrés.

Ce relèvement des pressions sur les prix s'explique notamment par les facteurs suivants :

- la vigueur de la demande intérieure, soutenue par le maintien d'un rythme de progression de la consommation des ménages au Congo, au Gabon et en Guinée équatoriale ;
- l'augmentation de la pression fiscale sur les entreprises, et les tensions d'approvisionnement liées aux défaillances du CFCO au Congo ;
- la faiblesse de l'offre de produits vivriers, maraîchers et halieutiques en Centrafrique, due à l'insécurité persistante sur certains axes routiers nationaux, et les résultats décevants de la campagne agricole 2004-2005 au Tchad dus à la faible pluviométrie ;
- la remise en vigueur depuis février 2005 du mécanisme d'ajustement des prix des hydrocarbures à la pompe au Cameroun, qui a renchéri les coûts de transport.

Avec ce taux d'inflation de 2,3 % enregistré sur la période, le différentiel d'inflation de la CEMAC vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux, notamment la zone Euro, a connu une évolution défavorable, celle-ci ayant développé une inflation bien moindre (2,1 %, dont 1,5 % pour la France).

L'analyse des tendances et des prévisions récentes montre que les tensions inflationnistes sont conjoncturelles et devraient baisser au cours de l'année 2006 pour un niveau attendu de 1,3 %, aidées en cela par la stabilité tout aussi attendu des cours du pétrole, la poursuite d'une politique monétaire accommodante et le rétablissement de la sécurité dans les provinces en République Centrafricaine et au Tchad.

Par pays, tous les Etats développeraient une inflation d'un niveau inférieur à la norme communautaire, à l'exception du Centrafrique (+3,6 %) et de la Guinée Equatoriale (+4,0 %). Le Tchad présenterait la spécificité d'être en phase de déflation (-7,3 %).

2.2.3. Finances publiques

Les évolutions observées au cours de l'année 2005 montrent que les Etats ont poursuivi l'assainissement de leurs finances publiques, lequel s'est traduit par l'amélioration du rendement de l'administration fiscale. En revanche, la maîtrise des dépenses n'est pas encore parfaite, du fait d'une relative absence de transparence.

Sur la base des données les plus récentes issues de la programmation monétaire de la BEAC (fin décembre 05/début janvier 06), il ressort de l'analyse des indicateurs, que les finances publiques dans l'ensemble CEMAC, ont été caractérisées en 2005 par les grandes tendances suivantes :

- une forte hausse (39,9 %) des recettes budgétaires ; ce qui représente 24,9 % du PIB contre 21,3 % en 2004. Cette évolution est due principalement à l'accroissement de 63,8 % des recettes pétrolières en liaison avec le fort relèvement des prix du baril du pétrole brut ; elle est également le fait d'une augmentation de 12,4 % des recettes non pétrolières. En effet, ces dernières ont atteint 2 186 milliards FCFA au cours de la période sous revue contre 1944,5 milliards F CFA un an plus tôt, reflétant ainsi la bonne tenue des prix de produits d'exportation non pétroliers, l'élargissement de l'assiette fiscale et un meilleur recouvrement des impôts et taxes par les régies financières ;

- une augmentation modérée des dépenses budgétaires de 6,9 %, représentant 16,2 % du PIB en 2005 contre 18,1 % une année auparavant, traduisant les efforts d'assainissement soutenus au cours de la période. Cette évolution a découlé essentiellement d'un accroissement de 5,0 % des dépenses en capital, en liaison avec la poursuite des efforts de mobilisation des ressources extérieures destinées à financer les projets de réhabilitation des infrastructures et de lutte contre la pauvreté dans la plupart des Etats membres. Pour leur part, les dépenses courantes se sont accrues de 7,8 %, en relation avec l'accroissement des effectifs et de la prise en charge des avancements et promotions statutaires.

En conséquence, la gestion des finances publiques dans l'ensemble CEMAC s'est soldée par :

- une forte progression de l'excédent du solde budgétaire primaire qui est passé de 7,2 % du PIB en 2004 à 11,3 % en 2005 ;
- une nette amélioration de l'excédent budgétaire, base engagements (hors dons) qui s'est situé à 8,7 % du PIB contre 3,2 % du PIB en 2004.

Tableau 3 : Evolution du solde budgétaire (hors dons)
(en pourcentage du PIB)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
						Estim.	Prév.
Cameroun (1)	3,1	1,0	3,3	3,4	2,1	4,3	1,4
Rép. Centrafricaine	-7,2	-4,3	-5,6	-4,6	-5,5	-5,2	-3,8
Congo	0,8	-1,0	-8,3	-0,1	4,4	18,7	18,3
Gabon	11,8	4,0	2,1	7,4	7,6	10,4	10,5
Guinée Equatoriale	8,3	15,5	12,9	13,0	11,8	20,8	22,8
Tchad	-12,2	-10,1	-12,7	-12,4	-8,0	-5,6	-4,5
CEMAC	3,7	1,4	0,7	2,9	3,2	8,7	7,9

Sources : Administrations nationales, FMI, BEAC

(1) Données en exercice budgétaire jusqu'en 2002

La situation par pays a varié.

Au **Cameroun**, le solde budgétaire, base engagement hors dons, rapporté au PIB, a sensiblement progressé se situant à 4,3 % en 2005 contre 2,1 % l'année précédente. De même, le ratio service de la dette/recettes publiques s'est amélioré, reflétant ainsi l'augmentation des recettes publiques. Au cours de la période, le pays a également réduit ses arriérés intérieurs et extérieurs de plus de 23 milliards FCFA.

En **Centrafrique**, l'évolution du solde budgétaire, base engagement hors dons rapporté au PIB, demeure négative (5,2 %), se situant presque au même niveau que l'année précédente (-5,5 %). Quant au ratio service de la dette/recettes publiques, il s'est dégradé sur la période, du fait d'une évolution décevante des recettes : en effet, les recettes du budget représentent à peine 8 % du PIB, niveau jugé extrêmement bas. Faute d'assistance de la communauté financière internationale, les Autorités ont eu recours à des emprunts auprès des banques ou des groupes privés à des taux non concessionnels, mais aussi comme déjà en 2004, à un nouveau financement monétaire de 12 milliards FCFA auprès de la BEAC, ce qui porte l'endettement du pays auprès de l'Institut d'émission à 65 milliards FCFA, soit plus de 40 % de la masse monétaire et plus de deux années de recettes fiscales. En réalité, seule l'obtention d'une aide financière massive de la part de la communauté internationale, étalée judicieusement dans le temps, permettrait une sortie de crise durable.

Le **Congo** a fortement consolidé son solde budgétaire ; déjà positif l'année précédente, il représente 18,7 % du PIB en 2005 contre 4,4 % en 2004. Le ratio service de la dette/recettes publiques s'est amélioré, suivant en cela la progression de 52,7 % des recettes pétrolières. Les arriérés du pays, tant intérieurs qu'extérieurs, ont été réduits de 2 364 milliards FCFA. Un mois d'arriérés de salaire des agents de l'Etat (correspondant au mois de novembre 1999) sur 23 mois d'arriérés de salaires accumulés entre 1992 et 1999, a été versé en octobre 2005.

Par ailleurs, le Congo a mis en place courant 2005, un Fonds de stabilisation des ressources, destiné à recevoir les excédents de ressources pétrolières. Ces excédents atteindraient 171,5 milliards à fin décembre 2005.

Au **Gabon**, le solde budgétaire en pourcentage du PIB s'est raffermi passant de 7,6 % en 2004 à 10,4 % au cours de l'année 2005. Le ratio du service de la dette/recettes publiques s'est amélioré passant de 35,8 % en 2004 à 26,9 % en 2005. L'endettement extérieur du pays a nettement diminué, passant de 75 % du PIB en 2001 à 49,6 % au 1^{er} janvier 2005 grâce notamment aux deux rééchelonnements successifs obtenus en 2004 et 2005.

Le solde budgétaire, base engagement hors dons de la **Guinée Equatoriale** a fait un bond en avant au cours de l'année, reflétant la bonne conjoncture pétrolière du pays. Il s'est situé à 20,8 % du PIB contre 11,8 % en 2004, passant de 289 milliards F CFA en 2004 à 630,4 milliards F CFA en 2005. Plus de 21 milliards F CFA ont été consacrés à la réduction des arriérés, avec au moins 57 % d'arriérés intérieurs.

Au **Tchad**, le déficit du solde budgétaire s'est substantiellement comprimé, passant de -8,0 % du PIB en 2004 à -5,6 % en 2005. Malgré le quasi-triplement des recettes pétrolières au cours de l'année, le ratio service de la dette/Recettes publiques a défavorablement évolué de 7,3 % à 9,0 % entre les deux dernières années.

En somme, malgré les efforts fournis et les progrès substantiels accomplis dans l'assainissement des situations budgétaires actuelles, la question de savoir si le ratio dette publique/PIB va se consolider au delà de la valeur de référence communautaire (70 %) et si le caractère durable de la situation

budgétaire est réalisé, est à l'évidence une préoccupation permanente. La réponse à cette question devra rester une priorité pour les Etats. Le maintien d'un surplus primaire élevé chaque année et la réalisation de surplus budgétaires globaux notables orientés vers la hausse s'imposent, pour maintenir durablement le ratio de la dette publique à moins de 70 %.

2.2.4. Balances des paiements

La balance courante de la communauté a enregistré un excédent de 222,1 milliards de F CFA en 2005, soit 1% du PIB, contre un déficit de l'ordre de 726,1 milliards en 2004 (-3,7 % du PIB). Cette évolution reflète notamment la progression de 37,7 % de l'excédent commercial qui se situe à 6 848,6 milliards de FCFA, en liaison avec une amélioration des termes de l'échange de 14,4 % induite par une appréciation des prix à l'exportation de 12,1 %, et un accroissement de quantités exportées. De fait, la hausse des cours mondiaux du pétrole et des autres produits exportés, à l'exception du coton et du caoutchouc naturel, compenserait largement la dépréciation du dollar américain.

Les exportations se sont établies à 10 778,3 milliards FCFA en 2005, en augmentation de 22,5 % par rapport à 2004, en relation notamment avec la progression des ventes de pétrole brut, de cacao, de café, de coton fibre, de bois tropicaux, d'aluminium, de diamants bruts, de manganèse et de méthanol. Cette progression est consécutive à la hausse des quantités exportées et à la bonne tenue des prix sur les marchés mondiaux.

Les importations ont enregistré une hausse de 2,7 %, pour s'élever à 3 929,7 milliards FCFA, en liaison essentiellement avec le dynamisme du secteur non pétrolier et la hausse des cours du pétrole qui ont entraîné un renchérissement des importations des produits pétroliers.

2.2.5. Monnaie et Crédit

La situation monétaire des pays membres de la CEMAC s'est traduite en 2005 par une forte augmentation des avoirs extérieurs centralisés à la BEAC, lesquels ont triplé entre fin 2003 ³⁰ fin 2005, passant de FCFA 755 milliards à FCFA 2 500 milliards, soit de 4,5 % à 9,4 % du PIB. Cette évolution est essentiellement due à trois facteurs :

- 1 la forte hausse des recettes d'exportation, en particulier des recettes pétrolières, conséquence de l'augmentation de la production et surtout des prix ;
- 2 le rapatriement significatif des recettes d'exportation, notamment par la Guinée Equatoriale, conformément aux règles de la zone franc et de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) ;
- 3 la diminution du poids des engagements extérieurs des Etats, en rapport avec la baisse du dollar et les allègements de la dette extérieure obtenus par certains Etats membres (Cameroun, Congo et Gabon) dans le cadre des programmes soutenus par les Institutions de Bretton Woods.

Cette forte augmentation des avoirs extérieurs a eu pour contrepartie une forte augmentation de la liquidité, tant sous la forme de la monnaie fiduciaire que des dépôts auprès des banques.

Les Etats ont tous présenté une position extérieure à la hausse, à l'exception de la République Centrafricaine.

Dans le même temps, la demande de **crédit**, d'une manière générale, est restée atone, tandis que les Etats sont passés d'une situation débitrice nette à une situation créditrice nette auprès du système bancaire.

Selon la BEAC, le crédit intérieur s'est, quant à lui, inscrit en baisse de 26 %, du fait essentiellement d'une diminution sensible des créances nettes sur les Etats (-96,5 %), résultant d'une amélioration de la trésorerie publique dans certains pays membres. En particulier, la position nette du Gouvernement s'est fortement réduite en Guinée Equatoriale, au Cameroun et, dans une moindre mesure, au Congo et au Tchad. Elle a, en revanche, augmenté en RCA et au Gabon.

Pour leur part, les crédits à l'économie ont légèrement baissé de 1,3 % recouvrant des situations diverses dans les Etats. En juin, les crédits à court terme ont baissé de 4,2 % tandis que les concours à moyen et long terme ont respectivement augmenté de 5,6 % et de 1%. En ce qui concerne les crédits à court terme, leur diminution se retrouve dans la plupart des pays, à l'exception du Tchad, et s'explique par l'amélioration de la liquidité globale des économies. Les crédits à moyen terme ont été, quant à eux, entretenus par la construction de logements, les investissements de capacité et de productivité dans le secteur industriel ainsi que les travaux de réfection et d'extension des infrastructures dans plusieurs pays (Cameroun, Congo et Guinée Equatoriale).

Reflétant le mouvement des contreparties, la masse monétaire (M2) s'est accrue de 11,6 %, soit une hausse supérieure à celle enregistrée à fin juin 2004 (+7,4 %), en liaison avec le raffermissement des avoirs extérieurs qui a plus que compensé la baisse du crédit intérieur net. Cet agrégat a augmenté dans tous les Etats. En somme, les disponibilités monétaires et quasi-monétaires se sont chiffrées à 3 041,2 milliards contre 2 725,2 milliards un an auparavant.

Enfin, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est renforcé, se situant à 79,22 %, contre 66,50 % un an plus tôt.

2.2.6. Situation du système bancaire et financier

Par rapport à l'année 2004, le système bancaire de la CEMAC est resté stable en 2005 aussi bien en ce qui concerne le nombre total de banques en activité que leur répartition par pays : 10 banques au Cameroun, 3 en Centrafrique, 4 au Congo, 6 au Gabon, 3 en Guinée Equatoriale et 7 au Tchad, soit un total de 33 banques en activité dans l'espace CEMAC.

2.2.6.1. Vue d'ensemble et principales caractéristiques

Le système bancaire de la CEMAC reste dominé par les marchés bancaires du Cameroun et du Gabon qui représentent respectivement, en terme de taille de bilan, la moitié et plus du quart du marché bancaire de la CEMAC.

Il n'existe pas de véritable marché bancaire sous-régional, les banques de la CEMAC restant très cloisonnées et ne pouvant se développer en dehors de leur marché d'origine qu'en créant des filiales locales.

La Zone souffre d'un faible taux de bancarisation – moins de 25 % de la population active entretient une relation bancaire – dû à différents facteurs tels que :

- la culture du comptant due au manque de confiance dans les moyens de règlement fiduciaire ou scriptural ;
- la faiblesse de revenu de la majorité de la population ;

- le système de « tontine » assez répandu, maintenant une habitude de thésaurisation.

Par ailleurs, le système monétique reste très peu développé compte tenu du nombre restreint de structures disposant de l'équipement adéquat.

Sur la base des données de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), les principaux agrégats bancaires de la CEMAC, ont évolué comme suit entre 2004 et 2005 :

Le total agrégé des bilans des banques de la CEMAC s'est élevé à 3 437 milliards FCFA, soit un taux de progression de 24,4 % par rapport à 2004. Cette forte progression est due à la très forte croissance (+27,1 %) des dépôts collectés qui ont atteint 2 990 milliards FCFA (87,0 % du total bilan). Cette évolution des dépôts est elle-même engendrée par le rapatriement des recettes pétrolières.

Par contre, la distribution des crédits a très peu progressé (5,5 % par rapport à 2004), traduisant ainsi une certaine atonie de l'activité économique.

La qualité du portefeuille s'est améliorée puisque les créances en souffrance ne représentent plus que 14,5 % des crédits bruts contre 15,7 % en 2004. Il en est de même du taux de couverture de ces créances par les provisions, qui est passé à 78,6 % contre un taux de 76,9 % un an plus tôt.

En générant en 2005 un excédent encore plus important (84 milliards) des capitaux permanents sur les valeurs immobilisées par rapport à 2004 (37 milliards), les banques de la CEMAC ont consolidé leur structure financière.

Au final, l'excédent de trésorerie s'est fortement amélioré (+62 %), atteignant 1507 milliards FCFA contre 930 Milliards en 2004 et affichant ainsi une importante surliquidité, qui n'a pas été stérilisée par la BEAC, puisque les coefficients de réserves obligatoires sont restés inchangés depuis le 11 mars 2003.

Cette situation de surliquidité touche l'ensemble des Etats, à l'exception de la RCA et du Tchad. Elle est à son paroxysme en Guinée Equatoriale.

2.2.6.2. Appréciation de la qualité des banques CEMAC

Au plan du respect des normes prudentielles, et selon l'analyse de la COBAC à fin novembre 2005, l'évolution du système bancaire de la CEMAC se présente comme suit :

Nombre de banques en conformité avec les normes prudentielles

Norme prudentielle	30/11/04	30/11/05
Capital minimum	29	28
Couverture des risques	26	25
Plafond global des risques	27	23
Plafond individuel des risques	15	6
Couverture des immobilisations	25	22
Rapport de liquidité	31	31
Coefficient de transformation	26	23
Engagement sur les apparentés	26	23
Adéquation des fonds propres	14	2
Nombre total de banques	33	33

Source : COBAC

Comparativement à la situation observée un an plus tôt (fin novembre 2004), la situation des banques CEMAC à fin novembre 2005 est moins reluisante, sans être de mauvaise qualité.

Le recul le plus marquant a porté sur la norme relative à la limitation des risques encourus sur un même bénéficiaire. A fin novembre 2005, seulement 6 banques contre 15 une année auparavant, se sont conformées à la limite individuelle en n'entretenant pas de risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire excédant 45 % des fonds propres nets.

On peut également signaler le recul observé sur le respect de la norme de l'adéquation des fonds propres. A fin novembre 2005, seulement 6 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour respecter l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat. 14 banques respectaient cette norme en 2004.

La norme prudentielle respectée par le plus grand nombre de banques en 2005 comme c'était déjà le cas en 2004, a été celle relative au rapport de liquidité, qui exige que les disponibilités à vue ou à moins d'un mois soient supérieures ou égales au minimum réglementaire de 100 % des exigibilités de même terme.

Au plan de la cotation, on note dans l'ensemble, une situation qui a favorablement évolué. Selon le système de cotation (SYSCO) de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), le système bancaire de la zone CEMAC se présente comme suit :

Résultats de la cotation SYSCO au 30/11/04 et au 30/11/05

Norme de banque ayant obtenu la cote	30/11/04	30/11/05
1- Situation financière solide	3	6
2- Situation financière bonne	16	14
3A- Situation financière légèrement fragile	3	2
3B- Situation financière moyennement fragile	4	5
3C- Situation financière très fragile	1	1
4A- Situation financière critique	0	2
4A- Situation financière très critique	3	2
Non coté	3	1
Nombre total de banques	33	33
Cote moyenne	2	2

Source : COBAC

De ce tableau, il ressort que :

- 6 banques figurent en cote 1 (situation financière solide) contre 3 en 2004 ;
- 14 banques sont classées en cote 2 (situation financière bonne) ; elles étaient 16 l'année précédente ;
- 8 banques sont en cote 3 (situation financière fragile) ; cet effectif était également de 8 un an auparavant ;
- 4 banques relèvent de la cote 4 (situation financière critique) contre 3 banques en 2004. Celles-ci font l'objet d'un suivi particulier de la part de la COBAC.

Au total, la cote moyenne des banques CEMAC dans leur ensemble est la cote 2 qui traduit une situation financière bonne. La durée des dépôts bancaires s'est allongée, confirmant la consolidation du système bancaire et la confiance du public à son égard.

Cependant, la surliquidité du système bancaire présente de nombreux inconvénients :

- elle pèse sur la rentabilité des banques qui doivent faire face à une forte croissance de leurs emplois peu rémunérés (compte courant auprès de la BEAC) ;
- elle n'incite pas les agents économiques, y compris l'Etat, à rapatrier spontanément leurs devises, les emplois locaux étant peu ou pas rémunérés ;
- elle favorise l'apparition des tensions inflationnistes ;
- elle perturbe le bon fonctionnement du marché interbancaire où il n'y a plus que des offreurs et rend inopérant l'usage des taux d'intérêt pour la politique monétaire.

Parallèlement à l'assainissement du système bancaire, et dans le cadre de l'approfondissement du système financier de la Zone, les autorités de la Sous-région ont, au cours de la période sous revue, poursuivi la mise en place de la structure de base du marché financier sous-régional, à savoir la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF). Elles ont également progressé dans la mise en place du système monétique sous-régional.

2.2.6.3. Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale

Comme son nom le suggère, la COSUMAF est l'Autorité publique indépendante de régulation du marché financier de la Sous-région. Créée le 08 décembre 2003 par Acte additionnel au Traité de la CEMAC, cet organe qui relève de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), dispose de pouvoirs étendus en matière de réglementation, d'autorisation, de contrôle, de surveillance et de sanction.

Après la nomination et l'entrée en fonction de ses Dirigeants courant 2004, la COSUMAF s'est attelée, au cours de la période sous revue, à la préparation de ses textes opérationnels, notamment le texte de Règlement Général du marché financier CEMAC. Compte tenu de l'importance de ce texte, la COSUMAF a procédé par une démarche participative en organisant une série de consultations de place dans chacun des Etats de la Sous-région, qui lui ont permis de recueillir auprès de compétences diverses et d'acteurs concernés, un maximum d'observations et de préoccupations afin d'apporter au projet de texte la plus grande valeur ajoutée.

En guise de restitution des résultats de la tournée de la consultation de place, la COSUMAF a organisé du 5 au 7 décembre 2005 à Libreville un Séminaire-bilan qui a réuni les futurs acteurs du marché financier.

2.2.6.4. Système monétique sous-régional

Le système monétique interbancaire de la CEMAC (SMIC) fait partie du grand projet de réforme et de modernisation des systèmes de paiements que pilote la BEAC depuis 1999. Ce volet a connu en 2005 d'importantes avancées avec la mise en place effective de deux des trois entités qui la composent, à savoir l'OMAC et la SMAC.

L'Office monétique de l'Afrique centrale (OMAC) a été constituée le 9 décembre 2005 sous la forme d'une Association à but non lucratif de droit camerounais à vocation communautaire. Avec pour siège fixé à Yaoundé, l'OMAC compte parmi ses principaux associés, la BEAC, la BDEAC, les établissements de crédits ainsi que leurs associations professionnelles.

Les principales missions de l'OMAC concernent :

- la régulation et la supervision des opérations du système monétique interbancaire de la CEMAC ;
- la gestion et l'administration du Fonds de garantie ;

- l'agrément et l'homologation des cartes de paiement ou de crédit admises.

Lors de son assemblée constitutive du 9 décembre, l'OMAC a décidé de créer une carte interbancaire régionale permettant les retraits et les paiements dans tous les pays de la CEMAC. Cet outil devrait favoriser un renforcement du degré d'intégration des économies des pays de la Sous-région.

La Société monétaire de l'Afrique centrale (SMAC) quant à elle a été créée le 12 décembre 2005 sous la forme d'une société anonyme de droit gabonais. Elle a comme principaux actionnaires, la BEAC, la BDEAC et les institutions financières privées de la région. Le capital social de la SMAC est de 4 milliards FCFA et son Siège est fixé à Libreville.

Sa mission première est celle de gérer les deux centres monétaires prévus, à Libreville et à Douala.

Avec l'aboutissement de ce projet, l'on escompte faire passer le taux de bancarisation dans la CEMAC, des quelque 3 à 5 % actuels à 10 % dans les cinq années à venir.

2.3. EVOLUTION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS D'EXPORTATION

Le défi d'une plus grande diversification de la base des productions exportables de la Sous-région reste posé, les exportations se limitant essentiellement aux ressources naturelles, notamment le pétrole, le bois et les richesses minières, auxquels il faut ajouter quelques cultures de rente comme le coton, le café et le cacao.

2.3.1. Activités pétrolières et minières

Activités pétrolières

La production pétrolière de l'ensemble CEMAC en 2005 s'est établie à 60,7 millions de tonnes, en progression de 7,7 % par rapport au niveau de 56,4 millions de tonnes atteint en 2004. Cette progression est principalement attribuable : (i) à la montée en croisière de la production du Tchad, (ii) à la mise en exploitation d'un nouveau gisement au Congo, et (iii) à une meilleure performance des anciens puits, en relation avec l'utilisation de technologies nouvelles d'extraction.

Quant aux recettes pétrolières des Etats de la CEMAC, elles ont atteint 13 % du PIB en 2005.

Par pays, la situation est contrastée :

La production de pétrole baisse de façon tendancielle au **Cameroun**, où il n'y a pas eu de nouvelles découvertes depuis longtemps. Elle est passée de 4,9 millions de tonnes en 2003 à 4,5 millions de tonnes en 2004 pour se fixer à 4,2 millions de tonnes en 2005, soit une baisse de 7,0 % entre 2004 et 2005. Toutefois, la recherche de nouveaux gisements se poursuit à la faveur des cours élevés du pétrole. La SNH (Société nationale des hydrocarbures) prévoyait le forage d'une vingtaine de puits en 2005 et en 2006.

Au **Congo**, l'année 2005 a été caractérisée par l'augmentation des réserves prouvées de pétrole grâce aux découvertes de nouveaux gisements. Cela a inversé la tendance à la baisse amorcée en 2000. En 2005, la production est estimée à 12,9 millions de tonnes, soit une augmentation de

15,2 % par rapport à l'année 2004. Cette augmentation est consécutive au champ on shore de Mboudi dont les réserves ont été fortement réévaluées à la suite de son développement.

Avec des réserves prouvées de 1,5 milliards de baril, le Congo se place au 5^{ème} rang des pays producteurs de pétrole de l'Afrique subsaharienne après le Nigeria, l'Angola, le Gabon et la Guinée équatoriale. Le secteur pétrolier qui représente 50% du PIB et plus de 80% des recettes d'exportation, domine largement l'économie congolaise. Le pays participe à l'EITI (Extrative Industries Transparency Initiative) depuis juin 2004.

Redynamisée par la très forte hausse des prix du baril, la production de pétrole au **Gabon** commence à se stabiliser. Après avoir connu un pic en 1997 avec 18,5 millions de tonnes, la production gabonaise de brut a chuté à 13,5 millions de tonnes en 2000 puis à 12,9 millions de tonnes en 2002, avant de se stabiliser à 13,5 millions de tonnes depuis 2003.

Le poids du pétrole dans l'économie gabonaise demeure remarquable : il représente entre 40 et 45 % du PIB, 75 à 80 % des recettes d'exportation et entre 60 et 65 % des recettes budgétaires courantes.

Après un bond de 30,8 % en 2004, la **production pétrolière** de la **Guinée équatoriale** s'est inscrite à 18,0 millions de tonnes en 2005, soit une progression de 2,3 % au cours de la période sous revue.

Le point marquant de la période a été plutôt la découverte d'un nouveau puits de gaz. Selon les premières analyses, ce puits pourrait avoir une capacité de production journalière de supérieure à 8 millions de m³ de gaz naturel ainsi que 1 225 barils de gaz condensé.

Les recettes pétrolières représentent ces dernières années plus de 90 % du PIB du pays et 88 % de ses recettes budgétaires, traduisant ainsi la totale dépendance du pays de l'exportation pétrolière. Cette progression de l'or noir s'est naturellement faite au détriment des autres ressources traditionnelles du pays, en l'occurrence les produits agricoles et la sylviculture.

Par ailleurs, le pays s'est doté en mai 2005 d'une commission nationale destinée à assurer la transparence dans la gestion des revenus pétroliers et à promouvoir la bonne gouvernance.

Le **Tchad** a enregistré en 2005 un nouveau développement de la production pétrolière. Celle-ci s'est élevée à 11,2 millions de tonnes contre 8,7 millions de tonnes en 2004, soit une progression de 29 %.

Après le mécontentement manifesté par l'Etat tchadien en fin 2004 contre le Consortium des pétroliers accusés de brader le brut de Doba, l'année 2005 a été marquée par l'apparition de tensions entre le pays et la Banque Mondiale, sur les modalités de gestion des ressources pétrolières.

Activités minières

En **Centrafrique**, un nouveau Code minier a été promulgué début 2005. Sur cette base, les autorités ont pris une série de mesures d'assainissement du **secteur diamantaire**, afin de moderniser la production. Ainsi, le Gouvernement a décidé d'instaurer des planchers sur les exportations par les Bureaux d'achat, soupçonnés de ne pas déclarer la totalité de leurs exportations de diamants. Il est fait obligation aux bureaux d'achat ayant moins de cinq années d'activités consécutives d'exporter chaque mois des diamants pour une valeur minimale d'un million USD, montant qui passe à deux millions USD pour les bureaux plus anciens. Cette mesure est assortie de sanctions en cas de non

respect : pénalité de 10 % sur la totalité de la valeur légale d'exportation, retrait de l'agrément du bureau d'achat, poursuites judiciaires...

Malheureusement, tous ces efforts n'ont pas encore produit les effets escomptés, de telle sorte que les exportations du diamant se situent encore dans la moyenne de 400.000 carats par année. Et pourtant, l'activité minière constitue un enjeu significatif pour la Centrafrique, à la fois en termes de ressources pour l'économie (45 % des exportations et deuxième source de revenu du pays après le bois), et d'emploi (la filière fait vivre au total plus de 600 000 personnes dans les zones minières). La Centrafrique est participante depuis juillet 2003 au Processus de Kimberley (obligation de certification et de traçabilité des diamants).

Les projets d'exploitation du **manganèse** par les investisseurs brésiliens mais aussi chinois viennent doper les perspectives des mines au **Gabon**. Le pays demeure le deuxième producteur mondial (après l'Afrique du Sud) grâce au gisement de Moanda dont l'exploitation est assurée par la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), filiale d'Erasmets. En 2005, la production du manganèse s'est élevée à 2,8 millions de tonnes contre 2,4 millions tonnes un an auparavant. Les prévisions pour l'année 2006 tablent sur une production de 3,0 millions de tonnes.

A l'avenir, le fer pourrait également s'affirmer comme un secteur potentiel de diversification économique au Gabon. Les réserves du gisement de Bélinga sont estimées à environ 640 millions de tonnes.

Après une augmentation de 22 % en 2004, les exportations de **l'aluminium brut et dérivé** du **Cameroun** se sont fixées à 83,1 millions de tonnes, soit une hausse de 5 % par rapport à l'année 2004. Il faut dire que la production camerounaise de l'aluminium est bridée par l'insuffisance de l'énergie électrique.

2.3.2. Activités agricoles et agro-industrielles

La **production cacaoyère du Cameroun** a progressé de 5,4% passant de 187.800 tonnes en 2004 à 198.000 tonnes au cours de la période sous revue. On note depuis plusieurs années maintenant une tendance haussière de la production du pays, malgré la modestie de cette production par rapport à la Côte d'Ivoire et le Ghana, deux géants africains producteurs de cacao. Par contre, les deux autres pays de la CEMAC producteurs de cacao, notamment le **Gabon** et la **Guinée équatoriale** connaissent encore une situation plus dramatique du point de vue de cette culture, conséquence de l'expansion de la production de pétrole. Au Gabon, la production stagne à 500 tonnes tandis qu'en Guinée équatoriale, elle est de 2.900 tonnes.

Quant à la **production caféière**, la situation d'ensemble n'est pas encore reluisante. Si, la récolte de **café (robusta et arabica)** s'est soldée au **Cameroun** sur une augmentation de 3,0 % passant de 65.000 tonnes en 2004 à 67.000 tonnes en 2005, en **Centrafrique**, la filière est encore en crise, malgré la progression du niveau de production depuis ces dernières années (2.400 tonnes en 2003, 3.800 tonnes en 2004 et 4.000 tonnes en 2005). Le Gabon et la Guinée Equatoriale ont une production marginale qui ne dépasse guère les 200 tonnes pour le premier et 100 tonnes pour le second.

En ce qui concerne le **coton**, il représente directement et indirectement un enjeu pour près de 5 millions de personnes dans la CEMAC. Cette culture connaît aujourd'hui de sérieuses difficultés liées tant à la volatilité des cours internationaux qu'à un outil de production vieillissant, faute d'investissements et en raison de l'incertitude relative à la privatisation des sociétés nationales.

La campagne 2004-2005 est estimée **au Cameroun** à 270.000 tonnes de coton graine et 100.000 tonnes de coton fibre. La production marque le pas et est fragilisée par le manque d'intérêt des bailleurs de fonds pour la filière, et surtout par l'absence d'accord sur les modalités de privatisation de la Sodécoton, entreprise publique qui anime la filière. La Campagne 2005-2006 vise le maintien de la production à 250.000 tonnes de graines et 100.000 tonnes de fibres mais avec un prix d'achat négocié à la baisse. Ce facteur ajouté à la volatilité des marchés et à l'accumulation des stocks, font craindre une année difficile.

La filière coton de **Centrafrique**, comme le reste de l'économie, a profondément souffert de près de dix années d'incertitudes politiques. Socadetex, dont les usines ont été pillées pendant les événements de 2002, a repris ses activités mais la campagne 2003-2004 n'a permis de produire que 6.800 tonnes de coton graine et 2.800 tonnes de coton fibre. La production des semis de 2004-2005 est de 4.680 tonnes. La quantité du coton acheté par la Socadetex pour cette campagne est 5.670 tonnes. La filière connaît d'énormes difficultés qui risquent de compromettre la tenue de la campagne 2005-2006. Néanmoins, les autorités Centrafricaines se sont fixées comme objectif prioritaire de relancer cette culture en vue de retrouver les niveaux de production des années 1990.

Au **Tchad**, le coton qui était jusqu'en 2003 le premier produit d'exportation est aujourd'hui marginalisé par le pétrole. La collecte de la campagne 2004/2005 s'est terminée sur un niveau de récolte de 170.000 tonnes de coton graine et 65.000 tonnes de coton fibre, un résultat se situant à 25 % en dessous des objectifs fixés par Cotontchad. La campagne 2005-2006 s'annonce difficile, tant pour des raisons commerciales internationales que pour des raisons industrielles liées à l'incertitude du devenir de Cotontchad.

Les autorités du pays ont mis en place une stratégie de développement du secteur, qui s'articule : autour (i) de la réforme en profondeur de la filière par la réhabilitation des pites rurales, (ii) du renforcement des structures d'appui comme l'Office National de Développement Rural chargé de l'encadrement des Cotonculteurs et de l'Institut Tchadien pour la recherche Agronomique ; et (iii) le Développement qui assure la vulgarisation des itinéraires techniques. Cette stratégie pourrait déboucher sur la privatisation de la Cotontchad à l'horizon 2008-2010.

Après avoir atteint son meilleur niveau depuis dix ans en 2003 (313.700 tonnes), la production de la **banane** douce au **Cameroun** semble stagnée avec une moyenne de 300.000 tonnes sur les trois dernières années, même si ce niveau demeure supérieur à la moyenne des dix années antérieures à l'année 2003 (209.600 tonnes).

Quant à la **banane plantain**, l'ambition des autorités du pays, à travers le Programme de Reconversion Economique de la Filière Banane (Prebap) est de doubler la production annuelle à l'horizon 2009 pour la faire passer de 1,5 million de tonnes (dont 200.000 tonnes à peine sont exportées), à 3 millions de tonnes. L'objectif n'est pas seulement d'augmenter la production mais aussi de rationaliser le mode de distribution de la banane. A terme, ce programme pourrait également avoir un impact significatif sur l'emploi. Actuellement, 6.000 personnes environ travaillent dans le secteur ; avec ce programme, 125.000 emplois paysans directs pourraient être créés. Ce projet rend également possible l'orientation de la filière vers une dimension plus industrielle qui serait profitable à l'activité du pays.

2.3.3. Activités forestières

L'adoption du Code forestier de 1994 et l'arrêt des exportations de grumes en 1999 ont permis l'industrialisation rapide de la **filière bois au Cameroun**. En 2004, on dénombrait 77 unités de transformation du bois, dotées d'une capacité de 3 milliards de mètres cubes. Les exportations de bois transformés sont passées de 597.500 tonnes en 1999/2000 à plus de 800.000 tonnes en 2005, tandis que les ventes de grumes sont passées de 799.000 tonnes à 161.900 au cours de la même période, malgré une légère augmentation de 3 % en glissement annuel, passant de 157.200 tonnes en 2004 à 161.900 en 2005.

Les Autorités **Centrafricaines** également ont initié des réformes dans la sylviculture, qui visent à répondre à la préoccupation relative à la concurrence déloyale des opérateurs informels qui, de surcroît, ne respectent pas les Plans d'Aménagement et d'Exploitation (PAE) conformes aux normes de développement durable. Le triplement de la taxe de superficie a permis l'éviction des opérateurs se trouvant dans l'incapacité d'exploiter de grandes superficies, et une écotaxe pénalise désormais les opérateurs ne souscrivant pas aux PAE. Enfin, le gouvernement a instauré une obligation de transformation du bois sur place, à hauteur d'un tiers des grumes coupées. Ces réformes commencent à donner des résultats positifs, puisque les volumes exploités de bois (grumes, sciages et dérivés) sont passés de 524.500 mètres cubes en 2003, à 584.800 mètres cubes à 2004 et, enfin à 601.800 mètres cubes au cours de la période sous revue.

Les activités de sciage au **Congo** sont en forte augmentation depuis que les exploitants ont l'obligation de transformer sur place une partie de la production dans le cadre de la réforme fiscaloforestière. En effet, le nouveau code forestier régleme la transformation locale de bois brut, qui devra être portée à 85 % d'ici à 2007. La production de bois (grumes, sciages et dérivés) est ainsi passée de 1.656.600 mètres cubes en 2004 à 1.881.400 mètres cubes en 2005.

Par contre, le secteur de la forêt est encore en crise au **Gabon**, en raison des problèmes qui affectent la filière, bien que les exportations de grume – notamment d'okoumé, principale essence exploitable sur 400 espèces et arbustes réservés – se stabilisent à 2,2 millions de mètres cubes.

Il en est de même en **Guinée équatoriale** où la production du bois maintien la tendance baissière. Alors que la production de grumes a atteint près de 800.000 mètres cubes en 1999, celle-ci a chuté progressivement depuis cette date pour se situer à 453.700 mètres cubes au cours de la période sous revue. Toutefois, dans l'ensemble, la production du bois (grumes, sciages et dérivés) a progressé de 6 % par rapport à l'année précédente.

2.4. ETAT DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTE FINANCIERE INTERNATIONALE

Tous les pays de la communauté ont, au cours de l'année 2005, maintenu des discussions avec les Institutions de Bretton Woods, lesquelles se sont soldées par des programmes triennaux soutenus par une FRPC au Cameroun, au Congo et au Tchad.

En effet, le **Cameroun** a conclu le 24 octobre 2005, un nouveau programme triennal appuyé par la FRPC couvrant la période de juillet 2005 à juin 2008. A ce titre, le pays a obtenu un tirage global de 18,57 millions de DTS, et une assistance intérimaire PPTE de 5,7 millions de DTS.

Ce programme vise à (i) assainir la situation budgétaire, (ii) accroître les investissements et (iii) améliorer les conditions sociales des populations. En ce qui concerne les finances publiques, en particulier, les efforts devraient porter sur la mobilisation des recettes non-pétrolières afin de compenser le déclin à long terme de la production de pétrole brut. Les programmes de restructuration et de privatisation des entreprises publiques devraient être également poursuivis afin d'alléger la charge que ces entreprises font peser sur les finances publiques et d'améliorer leurs offres.

Le programme à moyen terme comprend également d'autres mesures visant à améliorer la gouvernance et à combattre la corruption, notamment le démarrage des travaux de la Chambre des Comptes à la fin 2005, la mise en place du Conseil Constitutionnel et à la réforme des marchés publics et du secteur forestier. En outre, Il devrait apurer d'ici fin mars 2006 la totalité des arriérés sur compte PPTE, et renforcer la mise en œuvre des projets PPTE. D'autres mesures sectorielles devraient être prises en vue d'accélérer les progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire (ODD).

La mise en œuvre du programme triennal au cours des six premiers mois sera évaluée par une mission du Fonds prévue vers fin janvier/début février 2006.

Le point d'achèvement pourrait intervenir vers la fin du premier semestre 2006.

En **Centrafrique**, les performances limitées du premier programme post-conflit ont amené les Autorités centrafricaines et les services du Fonds à convenir de la mise en place, d'ici janvier 2006, d'un deuxième programme post-conflit, afin d'achever le redressement de la situation économique. La mise en œuvre de ce deuxième programme post-conflit au cours de la période de janvier-juin 2006, sera évaluée par une mission du FMI prévue en juillet 2006. Si les conclusions qui s'y dégageront s'avèrent satisfaisantes, des négociations pour un programme triennal au titre de la FRPC seront engagées au cours du troisième trimestre 2006. Dans le cas contraire, il pourrait être envisagé un troisième programme post-conflit.

Au **Congo**, le dénouement positif de la revue du 29 avril au 13 mai 2005 a permis au pays de bénéficier de la 2^{ème} tranche de tirage d'un montant de 7,86 millions de DTS, soit environ 11,41 millions de dollars. Les conclusions du Conseil d'Administration du FMI ont été motivées par les performances macroéconomiques enregistrées par le pays, et le respect de la plupart des critères quantitatifs et repères structurels. L'exécution satisfaisante de ces mesures pourrait permettre au pays de négocier, d'ici la fin de l'année 2006, son éligibilité à l'initiative PPTE.

Le **Gabon** a, pour sa part, exécuté de manière satisfaisante un programme au titre de l'accord de confirmation du FMI sur la période d'avril 2004 à juin 2005. Pour consolider ces acquis, ce pays a engagé des négociations en vue de la mise en place, au cours du deuxième semestre 2006, d'un programme à moyen terme susceptible d'être soutenu par le mécanisme élargi de crédit. Les négociations engagées dans ce cadre devraient être finalisées lors de la prochaine mission du FMI dont le passage est prévu à Libreville avant la fin du premier trimestre 2006. Elle se penchera en particulier sur trois points jugés fondamentaux : (i) la privatisation effective de Gabon Télécom et d'Air Gabon, (ii) la mise en place du Document stratégique de réduction de la pauvreté, et (iii) la validation du document sur l'amélioration du climat des investissements, base de développement du secteur privé.

Dans le cadre de la première revue du programme triennal au titre de la FRPC, approuvé par le Conseil d'Administration le 16 février 2005, une mission du Fonds a séjourné à N'Djamena, au Tchad, du 17 au 31 août 2005.

L'objectif de la mission était d'apprécier l'évolution de la conjoncture économique globale du pays et d'évaluer l'état de la mise en œuvre du Programme appuyé par la FRPC à fin juin 2005. Il en est ressorti que l'exécution à fin juin 2005 du programme triennal a été marquée par le non-respect de la majorité des critères quantitatifs. En effet, hormis le critère sur le déficit primaire de base qui a été satisfait principalement en raison du faible niveau des dépenses prioritaires, ceux relatifs à la masse salariale, à la réduction de la dette conventionnée et à la non-accumulation d'arriérés de paiements extérieurs, n'ont pas été observés.

En vue de redresser cette situation, les deux parties ont convenu, entre autres de l'adoption d'une loi des finances rectificative comportant un plan mensuel de trésorerie, la mise en place d'une stratégie de réduction des arriérés comptables du Trésor, la réalisation de l'unicité des comptes du Trésor, l'amélioration du fonctionnement du circuit intégré de la dépense, ainsi que le transfert des engagements des dépenses publiques de l'Inspection Générale des Finances à la Direction Générale du Budget.

Une deuxième évaluation de la mise en œuvre du programme triennal est prévue autour du mois de mars 2006. Si les résultats s'avèrent satisfaisants, le pays pourrait accéder au Point d'Achèvement au cours du 2^{ème} semestre de l'année 2006.

La **Guinée Equatoriale** n'est pas en programme avec les Institutions de Bretton Woods. Toutefois, des consultations se tiennent chaque année au titre de l'Article IV des Statuts du FMI. C'est dans ce cadre qu'une mission des services du Fonds a séjourné du 12 au 27 janvier 2005 à Malabo pour évaluer la situation économique et financière au cours de l'année 2004.

2.5. INTEGRATION EN ZONE CEMAC : EVOLUTION RECENTE

2.5.1. Fait Marquant

Le fait marquant de la période a été la tenue à Malabo en juin 2005 d'une session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, la première en son genre, destinée à donner un souffle nouveau et un regain d'intérêt au processus de l'intégration dans la Sous-région.

Rappelons que le processus de l'intégration dans la Zone a commencé avec la création en juin 1959 de l'Union Douanière Equatoriale (UDE), pour se poursuivre dans le cadre de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) créée par le Traité de Brazzaville du 8 décembre 1964 ; et conduit depuis 1999 dans le cadre institutionnel de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Tirant les leçons d'un passé peu enrichissant en la matière, et soucieux de s'adapter aux exigences de la mondialisation, les plus Hautes autorités de la CEMAC ont procédé à l'identification des obstacles, distorsions et autres insuffisances, qui, aujourd'hui, risquent de mettre en péril la survie, à tout le moins, l'évolution du processus de l'intégration dans la Sous-région.

L'on peut regrouper l'ensemble des obstacles recensés en deux catégories : les uns sont d'ordre institutionnel tels le problème de la libre circulation des biens et des ressortissants des Etats

membres dans la Communauté avec à la clé la difficile mise en circulation du Passeport CEMAC, le mauvais fonctionnement du mécanisme de financement de la CEMAC (TCI), la coexistence des droits concurrents dans la Communauté, le non respect des droits, privilèges et immunités reconnus aux organes et personnels de la Communauté. Les autres insuffisances se rapportent à la mise en œuvre des politiques économique et monétaire en rapport notamment avec les distorsions dans l'application de la politique tarifaire, de la fiscalité interne et des entraves au commerce.

A l'analyse il est clairement apparu que tous ces obstacles qui freinent le processus de construction de la Communauté ne relèvent en définitive que de la non application des textes communautaires, essentiellement du fait des égoïsmes nationaux, traduisant ainsi l'absence ou un fort déficit de réelle volonté politique d'avancer dans l'approfondissement de l'intégration.

Après ce constat, la Conférence des Chefs d'Etat a prescrit des mesures et solutions idoines pour lever les goulots d'étranglement les plus manifestes. Ainsi, elle a instruit le Secrétaire Exécutif, en collaboration avec la Cour de Justice, de proposer, au cours de la prochaine session ordinaire, un texte organisant le régime général des sanctions, en renforcement des textes organiques actuels de la CEMAC.

Toutefois, la grande mesure prise par la Conférence pour redynamiser l'efficacité de la relance de la Communauté, a été la décision de commanditer un audit général sur l'ensemble des institutions et organes de la Communauté par un cabinet extérieur spécialisé.

Les conclusions de l'audit général seront présentées à la prochaine session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat pour décision.

Le contexte d'aujourd'hui semble porteur de nouveaux espoirs ; la vision de l'intégration de la zone CEMAC pourrait ainsi connaître un renouveau et entrer dans une période d'accélération.

2.5.2. Autres Points sur le front de l'Intégration

Malgré la juxtaposition de plusieurs organisations mises en place pour promouvoir l'intégration économique (CEMAC, CEEAC), le développement des échanges commerciaux dans la Sous-région reste limité et confronté à plusieurs obstacles dont notamment :

- l'insuffisance des infrastructures de communication : en effet, la première route bitumée reliant deux capitales de pays de la CEMAC, soit l'axe Cameroun-Gabon, est maintenant en cours d'achèvement. Les aménagements d'autres axes vers la Guinée Equatoriale, le Tchad et la Centrafrique sont aussi prévus et sont à des phases plus ou moins avancées ;
- l'existence de nombreux obstacles non tarifaires ;
- la faible diversification des économies de la Zone et la nature concurrente des produits d'exportation.

Le constat actuel est que le commerce intra-régional demeure marginal. Même en y intégrant le commerce informel qui échappe à toute comptabilisation, Il ne représente qu'entre 4 et 6 % du commerce extérieur.

Ce commerce intra-zone est fortement déséquilibré par le poids du Cameroun qui concentre à lui seul les ¾ du commerce intra-zone de la CEMAC. Le Cameroun se positionne comme exportateur

net dans la Sous-région, les importations en provenance de la CEMAC ne représentant qu'environ 40 millions EUR, soit moins de 2 % de ses achats.

Ce constat de faible niveau des échanges commerciaux dans la Sous-région confirme la nécessité pour ces pays de rapprocher leurs économies pour les prémunir contre les risques de la mondialisation. Le processus d'intégration doit être compris comme un véritable outil de développement et de lutte contre la pauvreté.

Cette intégration permettra de donner naissance à un marché de plus de 30 millions de consommateurs et de rendre ainsi la Sous-région plus attrayante pour les investisseurs étrangers.

DEUXIEME PARTIE

ACTIVITES DE LA BANQUE

1. ACTIVITES DES ORGANES SOCIAUX

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée générale des actionnaires constituent les principaux organes sociaux de la BDEAC.

En 2005, le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Banque ont régulièrement tenu leurs réunions statutaires : l'Assemblée Générale une seule fois, le Conseil d'Administration à quatre reprises.

1.1. ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni au Cameroun, deux fois à Douala, les 1^{er} avril et 6 juillet 2005, et deux fois à Kribi, le 17 et le 18 novembre 2005.

Au cours de ces réunions, le Conseil d'Administration s'est prononcé sur des dossiers administratifs, des affaires financières, et des demandes de prêt et prises de participations.

1.1.1. Dossiers administratifs

Le Conseil d'Administration a statué sur les affaires de sa compétence et examiné celles relevant de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Ainsi, le Conseil d'Administration a approuvé un projet d'Accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le Développement au Congo, actualisé le Règlement du Fonds de Bonification, ainsi que quelques textes de procédures opérationnelles.

Sur les dossiers relevant de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a arrêté la liste des Cabinets de Commissariat aux Comptes à proposer à la nomination des Actionnaires, ainsi que le Rapport Annuel de son activité en 2004 à adresser également aux Actionnaires pour approbation.

1.1.2. Dossiers financiers

Dans le cadre des dossiers financiers, le Conseil d'Administration a voté le budget de l'exercice social 2006 de la Banque. Il a, en outre, examiné et arrêté les comptes et le bilan de la Banque de l'exercice 2004.

Sur la mobilisation des ressources financières, le Conseil d'Administration a approuvé une convention de financement par laquelle la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) accorde à la BDEAC une ligne de financement revolving d'un montant de FCFA 10 milliards ; elle est destinée à renforcer les ressources financières de la Banque en matière de financement des besoins du secteur privé.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a enregistré avec satisfaction, la décision du Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale de porter le niveau de souscription de l'Institut d'Emission de 7,73 à 8 % du capital autorisé de la BDEAC.

Le Conseil a, en outre, pris acte de l'état d'exécution de l'émission obligataire en placement privé d'un montant de FCFA 10 milliards. Lancée en juillet 2004, cette opération a été clôturée le 31 décembre 2005 avec un taux de réalisation de 65 %.

Enfin, le Conseil d'Administration s'est préoccupé du faible taux de décaissement enregistré sur les prêts approuvés, et a demandé à la Direction de la Banque d'encadrer davantage les emprunteurs, et notamment les établissements financiers, pour vulgariser en leur faveur ses conditions d'intervention et procédures de décaissement.

1.1.3. Demandes de prêts et prises de participations

Au cours de l'exercice 2005, le Conseil d'Administration a pris des engagements pour un montant total de FCFA 20 270 millions, ainsi détaillés :

- au titre d'octroi des prêts, des concours pour un total de FCFA 19 353 millions ;
- au titre des prises de participations, la souscription au capital social d'une entreprise pour FCFA 300 millions ;
- au titre d'avances pour études, un montant de FCFA 617 millions.

1.2. ACTIVITES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque s'est réunie le 2 avril 2005 à Douala. A cette occasion, elle a approuvé les comptes et le bilan de l'année 2004, ainsi que le rapport d'activité du Conseil d'Administration du même exercice, et donné quitus de leur gestion aux administrateurs.

En outre, l'Assemblée Générale a décidé du réaménagement des conditions de service du Président et du Vice-Président de la Banque.

Enfin, elle a procédé, conformément aux dispositions statutaires, à la nomination, comme Commissaires aux Comptes de l'Institution pour une durée de trois ans, les Cabinets PriceWaterhouseCoopers de Pointe-Noire au Congo, et Deloitte Touche Tomatsu de Libreville, au Gabon.

2. SITUATION DES OPERATIONS AU 31 DECEMBRE 2005

L'année 2005, charnière entre les deux phases du Plan de Rénovation et de Relance (PRR) 2002-2007, a été marquée d'une intense activité de préparation et d'évaluation de projets et programmes contenus dans le pipe-line de la Banque. Elle a notamment connu la préparation active au siège comme sur le terrain d'une trentaine de projets d'investissement et programmes régionaux dont le tiers a abouti au 31 décembre 2005 à un volume de financement de FCFA 20.270 millions. Elle a été par ailleurs marquée par une consolidation des relations institutionnelles dans la coopération technique et financière à travers le renforcement du co-financement et le lancement des opérations de refinancement des IFN autant en faveur des établissements de crédit que celles de micro-finance.

A cet égard, l'exercice 2005 a été celui de la pleine expansion des activités de financement, conforme à ce qui était prévu dans le Plan de Rénovation et de Relance (PRR) 2002-2007. Ce tournant est matérialisé aussi bien par la teneur des activités opérationnelles que par leur incidence sur le retour de la Banque dans l'échiquier des institutions de financement du développement.

2.1. ACTIVITES OPERATIONNELLES

Au cours de l'exercice, le Conseil d'Administration de la Banque a approuvé sept (7) propositions de prêts pour le financement de projets, pour un montant global de 19 353 millions FCFA, deux (2) concours d'un montant de 617 millions FCFA au titre d'avances pour financement d'études et une (1) prise de participation à hauteur de 300 millions FCFA dans le capital de la Société Monétique de l'Afrique Centrale. Au total, les FCFA 20.270 millions d'approbations en Conseil d'Administration ont représenté 93,7 % des objectifs de l'exercice 2005 (FCFA 21.635 millions) inscrits au Business-plan 2005-2007.

Le tableau de réalisation du programme de financement 2005 donne la configuration synthétique des réalisations opérationnelles de l'exercice. Son analyse, au regard de la politique d'intervention de la Banque et des orientations stratégiques du PRR 2002-2007, peut se faire dans au moins quatre directions : du point de vue de l'approche du risque, selon le bénéficiaire des concours, d'après leur répartition sectorielle, et leur impact sur l'intégration régionale.

2.1.1. Selon l'approche du risque

La mise en œuvre de la stratégie opérationnelle a connu une impulsion en ce qui concerne le co-financement des projets, tandis qu'elle amorçait le refinancement des institutions financières nationales. La Banque a ainsi financé 5 (cinq) projets avec la participation d'autres bailleurs de fonds dont 4 (quatre) avec les internationaux et 1 (un) avec un établissement de crédit national.

Le co-financement avec les institutions internationales et une banque locale, a porté sur un montant global de FCFA 14 100 millions, soit 69,2 % des financements dont 57,2 % en concours directs et 12,3 % à travers un concours syndiqué.

Le refinancement, réalisé pour un montant global de FCFA 3 675 millions, soit 18,2 % des financements, a été mis en place en faveur de 2 (deux) établissements de crédit (FCFA 3 500 millions, 17,3 %) et 1 (une) institution de micro-finance (FCFA 175 millions, soit 0,9 % des financements). Un de ces refinancements (FCFA 2 500 millions, soit 12,3 % des financements) a été mis en place à travers la syndication d'un pool bancaire du Cameroun, du Tchad et du Gabon, assortis d'une garantie consortiale de la BEI, de la DEG et de la PROPARCO.

Enfin, la Banque a pris en risque direct non partagé des engagements portant sur 4 995 millions FCFA, représentant 24,6 % des financements de l'exercice.

Tableau 1 : Réalisations 2005 du programme de financement projeté dans le PRR 2002-2007

(en millions FCFA)

TITRE DU PROJET	COÛT TOTAL	FINANCEMENT BDEAC	CO-FINANCIERS	CO-FINANCEMENTS	FONDS PROPRES	PAYS	SECTEUR
I. PRETS APPROUVES EN 2005							
Programme de réhabilitation et de modernisation de dix aéroports provinciaux	42 082	(2)3800	36 701	BEI FKD BID BADEA	(2)1581	GAB	Infrast. de transports
Projet de refinancement de Commercial Bank of Tchad (CBT) en faveur de CST	27 500	2 500	15 061	SGBC CBT BICEC BGFI AFB	9 939	TCH	Finances
Projet de refinancement de Commercial Bank Cameroon (CBC) en faveur de Ingénierie Forestière (Ing. F)	3 976	1 000	2 476	CBC	500	CAM	Finances
Programme d'extention du réseau GSM de Celtel Tchad	11 400	4 000		BIAT BSIC	7 400	TCH	Télécommuni-cations

Programme d'extention de 2000 ha des plantations d'HEVECAM 1ère phase	6 200	3 500	800	AFB	1 900	CAM	Agro-industrie
Refinancement du Crédit du Sahel	185	175			10	CAM	Micro-finance
Projet de réhabilitation et d'équipement des usines de Cotontchad	7 169	4 378			2 791	TCH	Agro industrie
Total prêts approuvés	98 512	19 353	55 038		22 540		
Objectifs d'engagements		20 000					
Taux de réalisation		96,8					
II Prises de participations approuvées en 2005							
Prise de participation au capital de la Société Monétique de l'Afrique Centrale (SMAC)	4 000	300				REG	Finances
Total prises de participations		300					
Objectifs de prises de participations		410					
Taux de réalisation		73,2					
III. Etudes financées en 2005							
Actualisation de l'étude de faisabilité du projet d'aménagement hydroélectrique de MEMVE"ELE	600	230				CAM	Energie
Etudes complémentaires de faisabilité de l'aménagement hydroélectrique de MEMVE' ELE et pour l'assistance au Comité de Suivi du Projet	600 ⁽¹⁾	329				CAM	Energie
Etude de faisabilité de l'huilerie d'Edou	69	58			11	CON	Agro-industrie
Total des études financées	669	617					
Objectifs études		225					
Réalisations		274,2					
IV. Ensemble financements 2005	103 181	20 270	35 272		24 121		
V. Objectifs de financements 2005		21 635					
Taux de réalisation		93,7					
Lever de financement	5,09		1,74				CAM + Cameroun
Report financements 2004 (3)	190 000	6000	91 000		85 000		CON= Congo
Report financements 2003	76 961	1 702	54 343		9 174		GAB = Gabon
Financements cumulés 2003-2005	370 142	27 972	180 615		118 295		TCH = Tchad
Lever financier de la relance des opérations	13,23		6,46				REG = Régional

(1) même coût de l'étude

(2) montant se rapportant au financement de 5 aéroports

(3) Première tranche 2004 d'un prêt programme global BDEAC de 14 000 millions.

2.1.2. Selon la répartition sectorielle

Le secteur agro-industriel a été le plus captif des concours de l'exercice avec FCFA 10 436 millions de financements reçus (51,5 %), dont 12,3 % ont transité par une banque locale. Les efforts en faveur des transports, des télécommunications et de l'énergie (FCFA 8 359 millions, soit 41,2 % des financements) se sont rapprochés de la proportion de 40 % des objectifs du PRR 2002-2007 réservés aux infrastructures. L'industrie du bois a reçu un financement indirect de FCFA 1000 millions (4,9 %), le développement intrinsèque du secteur financier FCFA 300 millions (1,5 %) tandis que le développement rural de base, à travers un établissement de micro-finance, en a reçu un appui assez marginal de FCFA 175 millions (0,9 % des financements). Ceci est lié à la modicité de la ressource adéquate (le fonds suisse) disponible pour ce secteur.

Il convient enfin de relever que la banque a commencé à renforcer la capacité du secteur financier à intervenir plus adéquatement dans les investissements à long terme du secteur productif.

2.1.3. Selon le Bénéficiaire des concours

L'observation la plus remarquable est l'affirmation en faveur de la politique de développement du secteur privé qu'illustre l'inversion de la parité des concours en sa faveur (FCFA 11 533 millions). Celui-ci engrange sur cet exercice 56,9 % des financements octroyés, à comparer aux 28 % observés dans le passé sur la répartition des concours des quinze premières années d'opération de la Banque (de 1978 à 1992). Le secteur public, à travers les 43,1 % des financements reçus en 2005, reste un client soutenu en tant que principal porteur du vecteur de l'intégration régionale et des actions contributrices à la réduction de la pauvreté.

2.1.4. Au regard de l'impact sur l'intégration régionale

La composante nationale a été assez dominante dans les opérations financées. Toutefois, un projet national au Gabon ayant, en matière de transports aériens, un facteur d'interdépendance régionale marquée, une étude de projet d'énergie électrique au Cameroun ouvert au sud sur le marché transfrontalier de deux pays voisins et la prise de participation dans une infrastructure financière régionale confèrent aux activités de 2005 une proportion de 22,98 % d'opérations d'intégration régionale (FCFA 4 659 millions sur les 20 270 financés).

2.2. INCIDENCES DES ACTIVITES DE L'EXERCICE SUR LES OPERATIONS DE LA BANQUE

Depuis la relance des opérations de financement en juin 2003, le montant total des concours s'établit à FCFA 27 972 millions dont 72,5 % réalisés au cours de cet exercice. Ils se répartissent en somme entre les trois principales formes d'intervention tel qu'il suit :

- FCFA 26 837 millions d'engagements pour les projets financés,
- FCFA 635 millions d'avances pour études de faisabilité et
- FCFA 500 millions de prises de participations.

Ces concours ont contribué aux investissements d'un montant total de FCFA 370 142 millions réalisés dans la zone depuis 2003, représentant 13,23 fois les ressources allouées par la Banque, à comparer au levier financier à long terme de 7,2 projeté sur la période du PRR 2002-2007. Les ressources extérieures drainées à cette occasion en faveur des projets se limitent cependant à 180 615 millions, soit 6,46 fois les apports de la Banque, plus proches du levier financier ainsi escompté.

L'exercice 2005 a aussi apporté le taux de croissance le plus élevé que les opérations de la Banque aient jamais affiché au terme d'une année sur le cumul des exercices antérieurs, soit 29,5 % pour les engagements. En effet, 31 décembre 2005, le niveau cumulé des engagements pour les projets est passé de FCFA 65 535,4 millions en 2004 à FCFA 84888,4 millions pour 95 projets, depuis la création de la Banque.

Quant aux avances pour études, elles se sont établies à FCFA 1 690,3 millions (pour 32 études) contre FCFA 1 073,3 millions en 2004.

2.3. DESCRIPTION DES OPERATIONS APPROUVEES EN 2005

2.3.1. Programme de Réhabilitation et de Modernisation de Dix Aéroports Provinciaux du Gabon

a) Objectifs du programme

Le programme de réhabilitation et de modernisation des dix aéroports provinciaux vise, d'une part, à répondre efficacement à la demande de transport aérien domestique des passagers et des biens dans le respect des standards internationaux de la sécurité, de la sûreté aérienne et de la protection de l'environnement et, d'autre part, à améliorer la qualité du service des principaux aéroports domestiques.

b) Description du programme

Le programme consiste à réaliser des investissements sur les dix aéroports afin de leur permettre d'atteindre un niveau d'exploitation fonctionnel correspondant aux normes de sécurité reconnues par les organisations internationales en les réhabilitant et en les dotant entre autres des équipements de télécommunication et de systèmes d'aides radioélectriques à la navigation.

Il concerne les dix (10) aéroports ci-après : Franceville, Koulamoutou, Lambaréné, Makokou, Mouila, Omboué, Oyem, Bitam, Port-Gentil et Tchibanga.

c) Coût du programme

Le coût global du programme est estimé à FCFA 42 081,7 millions.

d) Schéma de financement

Le financement est assuré sur les ressources publiques à 7,1 %, complétées par des emprunts à long terme auprès des institutions internationales, ainsi qu'il suit (millions de FCFA) :

Etat gabonais	1.581,24	7,1 %
Prêt BADEA	5.200	23,3 %
Prêt BDEAC	3.800	17,0 %
Prêt BEI	2.916	13,1 %
Prêt FKDEA	7.263	32,5 %
Prêt BID	1.556	7,0 %
TOTAL	22.316,24	100 %

La BADEA et la BDEAC co-financent les infrastructures et équipement des aéroports de Bitam, de Koulamoutou, d'Omboué, d'Oyem et de Port-Gentil. En outre, le prêt de la BDEAC finance la mise en place de l'Unité d'exécution du projet et des services consultatifs.

2.3.2. Projet de Refinancement de la Commercial Bank of Tchad (CBT)

a) Objectifs

Le refinancement octroyé par la BDEAC est destiné à allouer des ressources longues à la CBT, en vue du financement du programme d'investissement 2003/2004-2009/2010 de la Compagnie Sucrière du Tchad (CBT).

b) Description du programme d'investissement de la CST

L'objet du sous-projet porte sur la réhabilitation, la modernisation et la rénovation des activités de la Compagnie Sucrière du Tchad (CST), notamment la modernisation de l'usine de Banda, la rénovation du matériel roulant et la réhabilitation progressive du système d'irrigation.

c) Coût du sous-projet

Le coût total du sous-projet, évalué en 2004, est estimé à FCFA 27 500 millions.

d) Schéma de financement

Six banques locales ont participé au financement du sous-projet dont deux au Tchad, trois au Cameroun et une au Gabon, selon le schéma de financement ci-après :

DESIGNATION	Montant	%
S.G.B.C. (cameroun)/S.G.T.B. (Tchad)	4 000	28,00
C.B.T. (Tchad)	2 500	17,00
B.I.C.E.C. (Cameroun)	3 000	21,00
B.G.F.I. (Gabon)	2 400	17,00
Afriland First Bank Cameroon	2 400	17,00
TOTAL	14 300	100,00

La CST assure elle-même le financement de son programme d'investissement à hauteur de FCFA 13.200 millions.

2.3.3. Le Projet de Refinancement de la Commercial Bank Cameroon (CBC)

a) Objectifs

L'activité de la CBC est centrée sur la mise en œuvre des actions à moyen terme visant à assurer une croissance saine à l'institution, à développer de nouveaux produits générateurs de commissions et à améliorer la qualité du portefeuille.

Dans ce cadre, le refinancement accordé à la CBC a eu pour objet le financement du projet d'extension et de diversification des activités d'un de ses clients, une entreprise d'exploitation forestière, la Société Ingénierie Forestière (ING F), installée à Nsimalen (Yaoundé).

b) Description du sous-projet

Le projet d'investissement d'Ingénierie Forestière (Ing. F.) a pour objet la mise en place d'un outil de production performant pour accroître la capacité de transformation de l'usine de manière à absorber la production totale annuelle de 14.000 m³ de grumes. Il s'agit de l'implantation d'une unité de déroulage, tranchage, rabotage, jointage et d'augmenter la capacité de séchage.

Le sous-projet vise la valorisation des essences disponibles dans les concessions forestières d'Ingénierie Forestière, par la transformation la plus poussée possible et l'amélioration du rendement matière. Les nouveaux équipements relèveront le taux de transformation du bois de 41 % actuellement à plus de 75 % à l'horizon des trois prochaines années.

c) Coût du projet et Refinancement de la BDEAC

Le montant total des investissements est estimé à FCFA 3 976 millions. Deux concours à moyen terme successifs de la CBC en ont déjà financé FCFA 1 400 millions et le refinancement de la BDEAC lui permettra d'accroître ses engagements de FCFA 1 000 millions. Le reste est autofinancé par l'entreprise.

2.3.4. Programme d'extension du Réseau GSM de Celtel Tchad

a) Objectifs

Le projet a pour objectif principal, la poursuite du programme d'extension du réseau GSM de CELTEL Tchad pour porter la capacité de son réseau à 400.000 lignes à l'horizon 2011. Ce programme est appuyé jusqu'à présent par des concours financiers et techniques de la maison-mère, CELTEL International.

b) Description du programme

Le programme consiste en la réalisation de nouvelles connexions ou leur renforcement dans les dix (10) principales villes du Tchad par l'implantation de stations de transmission de base ainsi que les équipements d'accompagnement nécessaires. Il comprend trois principales composantes :

- Transmission radio ;
- Centraux ; et
- Autres investissements.

Les localités concernées sont : N'djamena, Abéché, Massaguet, Moussoro, Mongo, Oum, Hadjer, Moundou, Doba, Sarh.

c) Coût et financement du programme

Le budget d'investissement 2005 arrête le coût du programme à USD 21,9 millions, soit FCFA 11 400 millions. Des banques locales contribuent au financement du projet, selon le schéma ci-après :

DESIGNATION	Montant	%
Fonds propres	6.200	54,39
B.D.E.A.C.	4.000	35,09
BIAT	800	7,02
BSIC	400	3,50
TOTAL	11.400	100

Le prêt de la BDEAC bénéficie de la garantie du Fonds Africain de Solidarité (FSA) à hauteur de 80 % du montant consenti. Cette garantie a été approuvée par le Conseil de Direction du FSA en sa session du 17 novembre 2005 à Niamey (Niger).

2.3.5. Programme d'extension de 2 000 Ha des Plantations d'HEVECAM (1^{ère} Phase)

a) Objectifs

Le projet porte sur l'extension de 2.000 ha des plantations de HEVECAM, le renouvellement du matériel roulant et l'extension des villages, avec pour objectif d'accroître la surface totale des plantations de 18.000 ha actuellement à près de 20.000 ha en 2008.

b) Description du programme

Le programme de GMG HVECAM prévoit de planter 1.000 ha en 2005/2006 (1^{ère} phase) et 1.000 ha en 2006/2007 (2^{ème} phase). Il consiste à planter en moyenne 10 ha par jour (5.000 plants), ce qui est compatible avec les capacités de la société.

c) Coût du programme

Le coût total du programme, cumulé sur sept (7) ans, 2004/2005 à 2011/2012, est d'environ FCFA 10 milliards, dont FCFA 6,175 milliards pour les deux premières années de mise en place des cultures (2004/2005 et 2005/2006), qui constituent la première phase.

La seconde portera sur l'entretien des plantations jusqu'à leur entrée en saignée. Son coût es estimé à FCFA 3.825 millions

d) Financement du programme

La BDEAC a participé au financement de cette opération sous forme d'un prêt-programme portant globalement sur FCFA 6 milliards dont la première tranche est de FCFA 3,5 milliards. Une banque locale, Afriland First Bank (AFB) a contribué au financement.

DESIGNATION	Tranche 1	%	Tranche 2	%
Fonds propres	1,9	30,60	1,1	28,90
B.D.E.A.C.	3,5	56,50	2,5	65,80
A.F.B.	0,8	12,90	0,2	05,30
TOTAL	6,2	100,00	3,8	100,00

La deuxième tranche du prêt BDEAC, de FCFA 2,5 milliards, sera mise en place au cours de la quatrième année de la mise en œuvre du projet.

2.3.6. Refinancement du Crédit du Sahel

a) Objectif de la ligne de crédit

L'objectif de la ligne de crédit BDEAC en faveur des opérations financées par le Crédit du Sahel est de renforcer les ressources de cette micro-finance. Le Crédit du Sahel octroie des crédits pour des activités productives permettant à des entrepreneurs, aux producteurs agricoles, aux artisans et aux commerçants de deux provinces du nord-Cameroun de financer leurs besoins en fonds de roulement ou leurs équipements productifs.

b) Le concours de la BDEAC

Le projet d'octroi d'une ligne de crédit au Crédit du Sahel s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'intervention de la BDEAC en faveur de l'économie rurale, conformément aux règles d'utilisation du Fonds suisse.

Cette ligne de crédit contribue à la mise en œuvre de la stratégie d'appui au développement local participatif inscrite parmi les trois axes prioritaires de la stratégie opérationnelle du PRR 2002-2007. Cette opération est la première du genre favorisant le développement de la micro-finance rurale.

c) Coût total et mécanisme du financement de la BDEAC

Le coût total des activités financées par le CDS à travers la ligne de crédit de la BDEAC est estimé à FCFA 185 millions. La ligne de crédit d'un montant de FCFA 175 millions est affectée en deux volets, à savoir :

- le volet ligne de crédit de FCFA 140 millions (80%), pour le financement des activités productives des GIC de la zone d'intervention retenue ;
- le volet contribution non remboursable de FCFA 35 millions (20%), en appui institutionnel pour le renforcement des capacités du CDS et des GIC.

La contribution non remboursable facilitera entre autres la création et l'équipement de nouvelles agences du CDS dans des localités secondaires.

2.3.7. Projet de Réhabilitation et d'Équipement des Usines de COTONTCHAD

a) Objectif

L'objectif sectoriel du projet est d'accroître la part du secteur manufacturier dans le PIB du Tchad ; l'objectif spécifique étant de permettre un accroissement de la production de coton fibre par la réhabilitation de l'outil de production en vue de gagner des parts importantes de marché grâce à l'amélioration de la qualité et du rendement de la fibre de coton.

b) Description du projet

Le projet vise la restauration de la capacité des usines de production de la Cotontchad, le renouvellement du parc de véhicules et du parc des tracteurs de cours ainsi que l'acquisition des camions de transport de coton graine.

c) Coût et financement du projet

Le coût global du projet est estimé à FCFA 7.169 millions et le schéma de financement est ci-après résumé :

(en millions de FCFA)

Emprunteur	2.791
BDEAC	4 378
TOTAL	5 470

Le concours de la BDEAC servira à financer les composantes d'usine (matériels électriques, groupes de filtration, groupes électrogènes et pièces détachées mécaniques) et logistiques (véhicules et remorques coton-graine et engins élévateurs).

2.4. Prise de Participation

Au cours de l'exercice 2005, la Banque a investi dans une opération de prise de participation en souscrivant au Capital Social de **la Société Monétique de L'Afrique Centrale (SMAC)**

a) Objectif

La prise de participation au capital social de la SMAC vise la mise en place de la composante «système interbancaire de paiement par carte et le développement de la monétique» du projet de modernisation des systèmes de paiement de l'Afrique centrale. Le développement de ce projet passe par la création de deux principaux organes composant le Système Monétique Interbancaire (SMI) de la CEMAC. Il s'agit de :

- l'Office Monétique de l'Afrique Centrale (OMAC), chargé de la régulation et de la supervision du Système Monétique Interbancaire ;
- la Société Monétique de l'Afrique Centrale (SMAC), spécialisée dans l'activité monétique bancaire en vue notamment : de mettre à la disposition des établissements un outil permettant d'accéder à la monétique, d'accélérer la diffusion des cartes de retrait et de paiement grâce à l'interbancaire et à la bancarisation de la population, de faciliter l'utilisation de la carte comme moyen de paiement à faible coût pour le porteur et de favoriser l'interbancaire et l'interopérabilité.

b) Description du projet

L'architecture du projet repose sur un système bâti sur une structure modulaire et totalement orienté en produits "*front office*" et "*back office*". Il comporte par ailleurs, des outils performants de monitoring, de gestion des impayés et de lutte contre la fraude.

c) Coûts des investissements

Les investissements nécessaires à la réalisation du projet SMAC portent sur les études déjà réalisées ou en cours, les programmes d'immobilisations corporelles et financières et sur les besoins en fonds de roulement de la première année, l'ensemble estimé à FCFA 3 618 millions.

d) Financement du projet

Le financement du projet est couvert entièrement par le capital social, fixé à FCFA 4 000 millions. Un financement IDA de FCFA 652,5 millions, accordé à la BEAC et sur lequel les premières dépenses ont été effectuées, est incorporé au capital au titre de la participation de la Banque Centrale.

La participation de la BDEAC au capital de la SMAC, d'un montant de FCFA 300 millions, cadre avec sa stratégie opérationnelle et lui permet d'être davantage ancrée dans le système financier de la CEMAC.

2.5. PRESENTATION DES AVANCES CONSENTIES POUR LE FINANCEMENT DES ETUDES DE FAISABILITE

2.5.1. Avances pour l'Etude de Faisabilité du Projet de l'aménagement Hydro-électrique de Memve'ele

a) Objet

Dans le cadre de la réalisation de cette étude, la Banque et la Cameroun ont ensemble décidé de coopérer en vue d'assurer la réalisation, sous la forme d'une mise en concession en BOT (Build, Operate, Transfert) du projet de l'aménagement hydro-électrique de Memve'ele. A cette fin, la République du Cameroun a donné mandat à la BDEAC pour l'arrangement du financement du projet sous la forme d'une mise en concession en BOT.

Il s'agit d'un projet d'intégration important pour le Cameroun, le Gabon et la Guinée Equatoriale, pour lequel le Cameroun a confié à la Banque la mission de mobiliser les financements internationaux et/ou nationaux pour sa réalisation jusqu'à la signature des conventions de financement avec le Développeur privé sélectionné.

b) Description du projet

Le site de Memve'ele est situé sur le fleuve N'tem, au lieu dit Nyambisam dans l'arrondissement de la Vallée du N'tem au sud du Cameroun, à proximité de la frontière avec la Guinée Equatoriale. L'aménagement de Memve'ele permet d'équiper les 35 mètres de la dénivelée naturelle offerte par les chutes du N'tem au droit site.

L'ouvrage de retenue est constitué par une digue en remblais homogènes, de faible hauteur, barrant le lit de la rivière en amont des chutes. Il crée une nappe au fil de l'eau de 19 Km² dont les effets sur l'environnement immédiat sont limités au déplacement du hameau de Nkolesson comportant 9 cases et 35 habitants.

L'ouvrage de production, implantée à l'air libre, est constitué par une usine hydroélectrique de quatre turbines totalisant 200 MW.

Les lignes d'évacuation de l'énergie assurent les liaisons entre le site de production et les postes arrivées en Guinée Equatoriale, à Yaoundé et également à Kribi.

c) Coût du projet

Le coût de réalisation total de base actualisé est estimé à EUR 341,9 millions soit FCFA 224 milliards. Celui des travaux reste encore contenu à FCFA 142 milliards environ, susceptibles de fournir l'énergie à un coût unitaire modéré de 11 FCFA/Kwh.

d) Sources de financement

Un syndicat de bailleurs de fonds est en cours de constitution sous l'égide de la BDEAC (arrangeur) pour assurer le financement du projet. Les deux avances consenties par la Banque au cours de l'exercice ont permis, la première d'actualiser l'étude de faisabilité qui datait de 1973, et la seconde de mettre en place une assistance technique destinée à assurer la préparation du processus de mise en concession.

La réception provisoire de l'étude de faisabilité actualisée a donné lieu à l'organisation par la Banque, sous l'égide du Ministère de l'Economie et des Finances, de la première réunion consultative des co-financiers à Yaoundé les 7 et 8 décembre 2005.

2.5.2. Avance pour l'Etude de Faisabilité de l'Huilerie de Palme d'Edou

a) Objet

L'étude concerne le projet d'implantation d'une usine de production d'huile de palme à Edou. Cette usine permettra de traiter les noix de palmes produites par les plantations de palmeraie (300 Ha) de la Société Agricole de Développement de la Cuvette (SADC) située à 6 Km d'Oyo.

b) Montant de l'avance

L'avance consentie par la Banque pour financer partiellement les prestations du consultant s'élève à FCFA 58 millions, hors droits, taxes et impôts en République du Congo, pour un coût total de l'étude s'élevant à FCFA 69 millions.

2.6. PROMOTION DES PROGRAMMES REGIONAUX D'INFRASTRUCTURES

2.6.1. Le Plan Directeur Consensuel de Transport en Afrique Centrale (PDCT-AC)

En 2005, la BDEAC, dans le cadre de la mise en œuvre et le suivi du PDCT-AC, a contribué : à la formulation des termes de référence du Système d'Information Géographique (GIS), à la rédaction de l'ouvrage sur "les infrastructures de transport et l'intégration régionale en Afrique Centrale" et à l'élaboration du rapport sur la priorisation des projets du PDCT-AC, à l'organisation des réunions et conférences tenues sur ce sujet, et à l'examen de l'étude de préparation du Programme de Facilitation des Transports en zone CEMAC.

La Banque a : (i) initié l'organisation des réunions d'experts en transports et travaux publics, (ii) collecté des informations auprès des onze Etats de la CEEAC en vue de la mise en place du GIS, (iii) mis en place les règles d'exécution du budget de fonctionnement du Comité de Suivi et (iv) identifié par ailleurs sa ressource contributive au budget de fonctionnement du Comité de Suivi.

Au cours de l'exercice, une deuxième réunion du Comité Opérationnel de Suivi et la première réunion du Comité Ministériel de Suivi du PDCT-AC a adopté : la méthodologie de priorisation des projets du PDCT-AC, le règlement intérieur du Comité de Suivi, le budget de fonctionnement du Comité de Suivi, et la feuille de route pour les activités à mener jusqu'au 31 décembre 2006. Les avancées réalisées au cours de l'exercice sur le PDCT-AC sont détaillées dans l'annexe 1.

Une mission technique de sensibilisation des bailleurs de fonds du PDCT-AC a été préparée jusqu'à la fin décembre 2005 et se déroulera au premier trimestre 2006.

2.6.2. Programme Pilote d'Electrification Transfrontalière des Localités (PPET)

Au cours de l'exercice, la Banque a été saisie des activités du Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) orientées vers le développement d'un marché commun de l'énergie électrique dans les sept (7) pays membres, à savoir le Cameroun, le Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Démocratique du Congo et le Tchad.

L'intervention de la Banque dans le PEAC a consisté à assurer la promotion de celui-ci auprès d'autres bailleurs de fonds en vue du co-financement des 12 projets d'échanges transfrontaliers d'énergie inscrits dans ce programme.

ENCADRE : PROGRAMME PILOTE D'ÉLECTRIFICATION TRANSFRONTALIÈRE DES LOCALITÉS (PPET)

Les projets du PPET sont promus par le Secrétariat permanent du Pool Énergétique de l'Afrique Centrale (PEAC). Ce sont des projets intégrateurs du secteur d'électricité africain.

L'intervention de la BDEAC dans ces projets consiste à susciter les démarches nécessaires au processus de mobilisation des ressources.

Le PEAC est un organisme spécialisé de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) qui a pour but de sécuriser les États membres dans le domaine de l'approvisionnement en électricité, de coordonner les projets du secteur énergétique et de mettre en place à terme, un marché commun de l'électricité en Afrique Centrale.

A la suite de la visite du Secrétaire Permanent du PEAC à la BDEAC en avril 2005 en vue d'amorcer un processus de coopération avec la Banque, une réunion de concertation a été initiée, en partenariat avec la CEA/Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale, en vue d'examiner la possibilité d'introduire ce PPET dans le programme des activités conjointes BDEAC-CEA pour l'exercice 2005.

Le PPET comprend une liste de projets dits « Projets Intégrateurs Prioritaires » (P.I.P) ayant un impact immédiat dans la résolution des problèmes énergétiques de la sous-région. Il s'agit de projets intégrateurs prioritaires et d'électrification transfrontalière des localités.

Les projets promus par le PEAC se présentent en trois (3) volets :

- volet projets d'infrastructures
- volet projets d'appui institutionnel
- volet projets d'électrification transfrontalière des localités

Dans le PPET, l'Afrique Centrale compte 12 projets d'électrification transfrontalière des localités présentés par sept (7) pays pour un coût total estimé à 58 millions USD. Les sept (7) pays concernés sont : Cameroun, Tchad, RDC, Guinée Équatoriale, Congo, RCA et Gabon.

La BDEAC appui fortement le PEAC pour le développement d'un marché commun de l'électricité en Afrique Centrale, par le biais des actions de sensibilisation des bailleurs de fonds dont, la BADEA pour la réalisation du volet RCA/RDC. Des échanges ont été développés avec la RCA à la suite d'une requête pour le financement des projets d'électrification.

PROGRAMME PILOTE D'ELECTRIFICATION TRANSFRONTALIERE DES LOCALITES (PPET)

Désignation du projet	Coût (USD)	Pays impliqués
1-Electrification de BONGOR (Tchad)	2 260 000	Cameroun, Tchad
2-Electrification de DATCHEKA, FIANGA & GOUNOUGAYA (Tchad)	4 742 000	Cameroun, Tchad
3-Electrification de LERE, PARA, RIBAO, MOMBORE, MAMBOROA & BINDER (Tchad)	9 258 000	Cameroun, Tchad
4-Electrification de KYE-OSSI, EBEBIYIN & MEYO-KYE	7 400 000	Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale
5-Electrification de MBINDA et MAYOKO	2 385 000	Gabon, Congo
6-Electrification de ZONGO (RDC)	12 560 000	RCA, RDC
7-Electrification de MOBAYE, KONGBO, ALINDAO, KEMBE (RDC)	10 000 000	RCA, RDC
8-Electrification de KYE-OSSI (AKOMBANG)	180 000	Cameroun, Guinée Equatoriale
9-Electrification de MEDJENG (Gabon)	205 000	Gabon, Guinée Equatoriale
10-Electrification de la ville de Divénié (Congo) à partir de la ville de Malinga (Gabon)	2 880 000	Gabon,Congo
11-Electrification de la ville de Bambama (Congo) à partir de la ville de Boumango (Gabon)	3 060 000	Gabon,Congo
12-Electrification des villes de Lékéti et Okoyo (Congo) à partir de la ville de Léconi (Gabon)	5 400 000	Gabon,Congo
Total	58 330 000	

3. SITUATION DU PORTEFEUILLE DES PRETS AU 31 DECEMBRE 2005

Les prêts totalisent un encours de F CFA 13 869 millions au 31 décembre 2005, contre F CFA 14 015 millions à la fin de l'exercice précédent, soit une baisse de 1,05 %, après une chute de 18 % entre 2003 et 2004. Cette évolution résulte de l'effet conjugué du toilettage opéré sur le portefeuille en 2003 et 2005, de l'extinction de certains prêts et de la reprise des financements. Elle confirme la reconstitution de l'assiette de recouvrement, conformément aux objectifs du Plan de Rénovation et de Relance 2002-2007.

Le portefeuille a été fortement marqué au cours de l'exercice par la conclusion avec la République Centrafricaine, le 7 juin 2005, d'un Accord de consolidation portant sur les prêts à l'Etat et les concours à la SOGESCA. Si les règlements réguliers des échéances effectués par la RCA se poursuivent, ce prêt consolidé pourrait être reclassé en prêt performant à compter du 30 juin 2006. Son encours au 31 décembre 2005, compte tenu du paiement par anticipation de l'échéance au 31 janvier 2006, s'établit à FCFA 6 082 millions.

En plus du prêt ainsi consolidé sur l'Etat centrafricain, les prêts immobilisés comprennent également celui de la SOCATEL en RCA, pour un montant de FCFA 176 millions.

Le Tchad ayant apuré la situation relative à l'avance pour l'étude-action des Polders et Ouadis de la région de Doum-Doum au Lac Tchad, pour un montant de FCFA 37,7 millions, a bénéficié d'un nouveau concours de la Banque en novembre 2005 à hauteur de FCFA 4 378 millions, en faveur de la Cotontchad.

Dans la perspective d'un arrangement à l'amiable avec le Ministère des Finances du Cameroun pour l'apurement de la situation du prêt CICAM, la Banque a consenti à passer en pertes, au 31 décembre 2005, l'encours du prêt consolidé sur le FOGAPE pour un montant de FCFA 113,6 millions FCFA.

En outre, l'opération de toilettage du portefeuille, qui s'est traduite par le retrait à la fin de l'exercice 2003 des créances contentieuses d'un encours total de F CFA 3 303 millions pour un suivi en hors-bilan, s'est poursuivie en 2005. Cette dernière opération a porté sur le retrait du bilan de six (6) prêts, pour la part à la charge directe des promoteurs, totalisant un encours de FCFA 2 194 millions. Ainsi, au 31 décembre 2005, l'encours total des prêts suivis en hors bilan s'élève à FCFA 5 497 millions, y compris les frais de justice.

La facturation sur les prêts et les règlements enregistrés de la clientèle ont évolué de la manière suivante :

- la part de l'encours exigible dans l'encours global est revenue de 42 % au 31 décembre 2004 à 26,1 % au 31 décembre 2005, après une hausse de 24 points entre 2003 et 2004. Cette modification de tendance est due à la bonne tenue des prêts performants, au toilettage du portefeuille et à la conclusion de l'accord de consolidation avec la République Centrafricaine, dont les termes sont respectés au cours de l'exercice ;
- en 2005, les règlements de la clientèle se sont chiffrés à F CFA 1 061 millions, au titre des prêts performants et des prêts immobilisés, sur un montant total d'échéances de F CFA 4 667 millions, soit un taux de récupération de 22,7 % contre 43 % en 2004, avec une réalisation de FCFA 3 339 millions. Cette contre-performance est due aux prêts

contentieux, qui représentent 86,2 % du solde exigible et sur lesquels aucun règlement n'est intervenu en 2005.

De ce fait, la structure du portefeuille des prêts a ainsi évolué :

- une augmentation de la part des prêts performants de 16,5 % à 32,4 % de l'encours brut en un an ;
- une stagnation des prêts immobilisés à 45,1 % ;
- une forte baisse de la part relative des prêts contentieux, qui passe de 37,6 % en 2004 à 22,5 % de l'encours, suite au retrait du bilan d'une partie des créances contentieuses.

Les effets des actions de recouvrement menées par la Banque, ont porté surtout sur les prêts performants, dont le niveau du taux de récupération s'est établi à 67,5 % sur les deux semestres de l'exercice 2005. Pour ce qui concerne les prêts contentieux figurant au bilan ou suivis en hors-bilan, les procédures contentieuses conduites par les Cabinets d'Avocats au Cameroun, en Centrafrique, au Congo et au Gabon, n'ont pas donné de résultats probants en 2005. Certaines des procédures en cours pourraient cependant aboutir au cours du prochain exercice à quelques règlements amiables ou forcés sur certains dossiers.

Evolution du Portefeuille des prêts (millions F CFA)

Portefeuille	Encours Global		Encours Exigible	
	Décembre 2004	Décembre 2005	Décembre 2004	Décembre 2005
Prêts performants	2.316	4 493	220	324
Prêts immobilisés	6.428	6 258	327	176
Prêts douteux	-	-	-	-
Prêts contentieux	5.271	3.118	5.271	3.118
Total général	14.015	13.869	5.818	3 618

Conformément à sa politique de réservation d'intérêts et de provision arrêtée en 1990, la Banque a constitué au 31 décembre 2005 des provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle à hauteur de F CFA 1 537 millions, auxquelles il convient d'ajouter des provisions pour risques bancaires généraux d'un montant de F CFA 3 541 millions.

Au cours de l'exercice, la Banque a retenu un montant d'intérêts réservés (calculés et retirés des produits d'exploitation) de F CFA 398 millions, soit 50,2 % du total des produits sur prêts.

Compte tenu du recouvrement effectif de certains prêts en 2005, le stock d'intérêts réservés est passé de F CFA 5 093 millions en 2004 à F CFA 3 394 millions à fin 2005.

Le risque sur prêts, net des provisions pour dépréciation d'une part et des intérêts réservés d'autre part, est évalué à F CFA 8 760 millions à la fin de l'exercice 2005, contre F CFA 6 014 millions un an plus tôt, soit une hausse de 45,7 %. Le rapport entre les provisions pour risques bancaires généraux et le risque net s'est ainsi établi à 40,4 % en 2005 contre 52,4 % en 2004 et 44,6 % en 2003. La couverture du risque net a légèrement baissé par rapport aux deux années antérieures.

Globalement, l'évolution du portefeuille des prêts s'améliore sous l'effet de la reprise des financements se traduisant par la croissance de la proportion des prêts productifs. La programmation des décaissements sur les engagements confirmés par la signature d'accords de prêts et la perspective de prise de nouveaux engagements sur des clients de bonne signature, en partage de risques avec des bailleurs de fonds avisés, et la mise en place de systèmes de sécurisation des paiements pour la plupart des prêts devraient permettre une nette amélioration du portefeuille des prêts au cours des deux exercices restants du Plan de Renovation et de Relance 2002-2007. Cette tendance devrait confirmer le redressement de l'exploitation, conformément au Business Plan 2005-2007.

4. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2005, l'effectif total du personnel s'est accru de 30,9 %, s'établissant à 55 Agents, dont 1 Assistant Technique, contre 42 à la fin de l'exercice précédent.

Les mouvements de l'effectif enregistrés au cours de l'exercice ont concerné le départ à la retraite d'un agent et le recrutement de 14 nouveaux agents.

Quant à la répartition de l'effectif par catégorie socioprofessionnelle, la situation se présente comme suit à fin 2005 :

- Membres de la Haute Direction : 2
- Professionnels : 26
- Assistant Technique : 1
- Gradés : 15
- Employés : 7
- Personnel de complément : 4

L'accroissement de l'effectif total a été surtout le fait de l'augmentation sensible du nombre de Professionnels qui est passé de 17 en 2004 à 26 en 2005, soit un taux d'accroissement de près de 53 %. Cette évolution reflète la mise en application de la volonté de la Direction de la Banque, déjà affirmée dans le Business-plan 2005-2007, d'accroître quantitativement et qualitativement les capacités d'expertise de l'Institution pour lui permettre de faire face à la montée en puissance de ses activités.

Le Département du Financement des Projets a reçu le renfort de quatre (4) nouvelles recrues analystes de projet, en relation avec l'augmentation de l'activité d'évaluation des projets. D'autres départements ont été aussi renforcés : 1 analyste du risque crédit au Département des Engagements et des Risques Clientèle, 1 juriste à la Division des Affaires Juridiques et du Contentieux, 1 auditeur interne à la Division de l'Audit et de l'Inspection, 1 macroéconomiste à la Division de la Communication et de la Documentation, et 1 analyste financier au Département des Finances.

La quasi-totalité des Professionnels ainsi recrutés, en plus de satisfaire aux conditions de diplômes exigés, ont une expérience professionnelle avérée dans leur domaine de compétence, ce qui leur a permis d'être rapidement opérationnels dans les tâches à eux confiées au sein de la Banque.

La sélection et le recrutement de ces derniers se sont opérés, comme précédemment, avec l'assistance d'un cabinet spécialisé.

Sur le plan de l'amélioration des conditions de travail, la Direction de la Banque a mis en application le nouveau Statut du personnel, en ce qui concerne notamment les grilles de rémunération ; étant entendu que tous les autres effets prévus par ce Statut seront mis en application à compter du 1^{er} janvier 2007.

Par ailleurs, le développement des compétences constituant une préoccupation majeure pour la Banque, celle-ci a poursuivi sa politique de formation et de perfectionnement des Professionnels et Gradés à travers les stages et séminaires thématiques organisés dans les institutions spécialisées ou dans les organismes ayant développé une grande expérience dans des domaines précis représentant un intérêt pour la BDEAC.

Dans le cadre de cette politique, les principales actions développées courant 2005 ont été les suivantes :

- les professionnels de la Banque se sont familiarisés, à Tunis (Tunisie), aux procédures et méthodes de la BAD en matière d'analyse du risque crédit et ont participé au séminaire BAD sur les outils de gestion de la trésorerie ;
- dans le cadre de l'Accord de coopération convenu avec la BEAC, l'Institut d'Emission a accueilli un professionnel en stage sur la gestion des immobilisations et des stocks ;
- le Centre d'Etudes Financières, Economiques et Bancaire (CEFEB) de Marseille a accueilli un professionnel en stage de perfectionnement sur la gestion stratégique des ressources humaines ;
- d'autres Agents de la Banque ont suivi, toujours en externe, des séminaires et des formations portant sur les thèmes tels que : l'accès aux marchés de l'aide publique au développement, la rédaction des procédures, la sécurité informatique, le financement des projets intégrateurs, les techniques d'archivages et documentaires, etc.

Ces actions de perfectionnement se poursuivront en 2006 sur d'autres thèmes identifiés.

En interne, la Banque a poursuivi son programme de perfectionnement des agents en langue anglaise.

Par ailleurs, au cours de la période sous revue, la Banque, en collaboration avec la Mission résidente de la Banque mondiale au Congo et l'assistance du PNUD-Congo, a organisé une campagne de sensibilisation sur le VIH-Sida au profit des membres du personnel et de leurs familles.

Dans le cadre de la sécurisation de son environnement de travail, la Banque a procédé à l'acquisition d'un régulateur de tension en cours d'acheminement sur Brazzaville, et à l'acquisition de divers équipements permettant le renouvellement de son système de protection contre l'incendie.

5. IMPACT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES SUR LA COMMUNICATION ET L'ORGANISATION DE LA BDEAC

Au cours de l'exercice 2005, en plus des activités traditionnelles d'administration et de maintenance, la Banque a poursuivi la modernisation de son système d'information et de communication à partir de la plate-forme évolutive mise en place il y a trois ans.

Le système d'information étant par nature vulnérable, car exposé aux risques de toutes natures (piratages, virus, attaques de hackers, ...), la sécurisation du système a constitué une activité prioritaire en 2005. Elle a nécessité la mise en place de nouveaux matériel et logiciel appropriés pour garantir la permanence et la disponibilité de l'outil informatique. Elle sera complétée au cours de la prochaine période par l'élaboration de règles et procédures.

Les services Internet (messagerie électronique, site WEB et autres applications correspondantes), ont connu - en tant qu'outils de communication et de travail au sein de l'Institution - une utilisation et un développement soutenus. Le processus va encore donner lieu à de nouvelles avancées avec la mise en œuvre et l'exploitation au cours du prochain exercice, de nouvelles fonctions et applications.

Dans le cadre de l'optimisation de l'utilisation de la plate-forme intégrée INTRANET-PABX-VoiP-VSAT, le projet d'interconnexion de l'immeuble du Siège avec les Résidences officielles de la BDEAC a été réalisé en 2005. La technologie utilisée pour réaliser ce projet est la BLR (boucle locale radio). Ainsi, les Résidences disposent chacune d'une extension téléphonique interne et d'un point d'accès à l'Internet, exactement comme dans les bureaux du Siège.

D'une manière générale, la plate-forme existante offre sur différents plans, de nombreuses et pertinentes possibilités :

Au plan technique :

- 1 des standards communs en matière de communication (protocole TCP/IP), de nommage et adressage (URL), de présentation de fichiers (http) et de codification de textes (html, pdf) ;
- 2 un réseau local ouvert et sécurisé de postes de travail, serveurs et lignes de télécommunications, rendus compatibles (susceptibles de se reconnaître et de transmettre des messages) et développable à l'infini dès lors que des logiciels conformes à ces standards sont utilisés .

Au plan fonctionnel :

- 1 en matière de communication, la possibilité de relier par messagerie les postes connectés au réseau. D'abord limitée aux échanges de fichiers et textes, cette messagerie inclut progressivement le transfert de l'image fixe, de l'image animée et du son ;
- 2 en matière de documentation, la possibilité d'accéder (librement ou sous conditions) aux textes numérisés. L'hyper-texte permet de naviguer d'une source à l'autre dès lors que des liens ont été établis. Les textes, d'abord constitués d'écrits, incluent progressivement tous types de documents numériques (images fixes et animées, sons, etc) ;
- 3 en matière de travail (recherche, production, formation, gestion, etc.), la généralisation du télétravail et du travail en groupe, à partir des deux fonctions précédentes ;
- 4 l'universalité et la quasi-instantanéité de la transmission.

Ces fonctions sont exercées aussi bien dans un espace ouvert à l'extérieur (Internet), qu'à l'intérieur de la Banque (Intranet). Dans tous les cas, les principes de communication et d'édition sont identiques. Les agents utilisateurs de la BDEAC font régulièrement usage des deux modes.

Grâce aux NTICs ainsi mises en œuvre, la BDEAC s'arrime de mieux en mieux à la société de l'information et s'octroie de nouvelles dimensions dans le cadre de ses activités opérationnelles.

Enfin, la Banque, au cours de la période sous revue, s'est engagée dans deux projets importants : l'intégration au réseau bancaires international SWIFT et sous régional SYGMA (paiements en zone CEMAC). Ces projets vont connaître un développement important au cours du prochain exercice.

6. ACTIVITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

Au cours de l'exercice 2005, les actions visant à procurer à la Banque les ressources nécessaires au refinancement de ses opérations, ont été menées conformément aux objectifs et stratégies arrêtés dans le business-plan 2005-2007.

Au titre du renforcement de la capacité financière de l'Institution, les efforts ont été orientés vers la satisfaction de l'objectif d'élargissement de la base de l'Actionnariat, assigné à la Banque par les Etats-membres, en vue, d'une part, de faire entrer dans le capital de nouveaux partenaires extérieurs, et d'autre part, de soutenir le capital sujet à appel servant de garantie aux emprunts mobilisés.

Des requêtes ont été élaborées et adressées à des Institutions financières internationales et à plusieurs pays susceptibles de trouver un intérêt particulier à coopérer avec la BDEAC pour faciliter le développement de leurs échanges économiques avec les Etats de la CEMAC.

Quelques résultats sont d'ores et déjà obtenus, mais la finalisation de ce dossier devrait se poursuivre pendant les deux années restantes du Business-plan.

S'agissant des emprunts dont la contribution au refinancement des activités du Business-plan avait été fixée à près de 80 % des besoins en ressources estimés à plus de 83 milliards FCFA, leur recherche a été conduite dans trois directions :

- 1 la Banque Centrale qui demeure l'un des bailleurs de fonds traditionnels de la Banque, notamment pour la couverture des besoins de financement du secteur privé ;
- 2 les Institutions financières internationales, soit en vue de lignes de crédit destinées à des opérations de dimension moyenne généralement initiées par le secteur privé, soit pour la mobilisation d'euro-crédits aux conditions du marché financier international ;
- 3 les investisseurs institutionnels régionaux appelés à soutenir la BDEAC dans la collecte de ressources longues en monnaie locale adaptées aux besoins financiers du système productif de la Sous-région.

Le volume des ressources financières effectivement obtenues ou en voie d'être mobilisées atteint plus de 40 % des objectifs fixés pour les trois années du Business-plan 2005-2007, et a permis le refinancement des opérations approuvées. Le rapprochement, d'une part, des

engagements pris comprenant aussi les montants à verser résultant des crédits en instance de décaissement, et, d'autre part, des ressources y compris celles enregistrées en engagements reçus mais non encore tirées, conduit à établir l'excédent du potentiel de ressources sur les engagements à quelque 16 milliards FCFA.

La finalisation des dossiers relatifs aux ressources prospectées devrait permettre de mobiliser les ressources complémentaires nécessaires à la couverture des besoins au cours des exercices 2006 et 2007.

Une attention particulière sera portée à la question des délais d'amortissement des emprunts. En effet, l'une des difficultés apparaissant dans l'application des ressources aux opérations concerne principalement la durée de remboursement des emprunts, souvent plus courte que celle requise par les projets financés. L'inadéquation des termes de financement entraîne la prise en charge d'un relais généralement résorbé par un apport conséquent de ressources de trésorerie.

Une telle situation met en lumière l'importance de la trésorerie disponible dans l'allocation des ressources ; en plus de son rôle indéniable dans la gestion du risque de change couru sur les emprunts.

De manière générale, en vue d'une plus grande maîtrise des risques résultant de l'application des politiques financières de la Banque, il est envisagé, pendant l'année 2006, de définir et d'implémenter un système de gestion actif-passif.

La trésorerie de la BDEAC, au début de la mise en œuvre du Business-plan en cours représente plus de 60 % du total du bilan.

Le niveau de la trésorerie traduit la consistance des fonds propres libres de tout engagement mais également le décalage existant entre la prise d'engagements et les décaissements réels en faveur des emprunteurs. Ces décaissements sont effectués au fur et à mesure que les projets s'exécutent, conformément à la pratique ayant cours dans les Institutions de financement du développement.

La gestion de la trésorerie obéit à la nécessité de rechercher les meilleures opportunités de placement ou d'investissement, en veillant à une sécurité optimale des fonds. Pour des raisons de diversification, cette trésorerie est investie dans des comptes-titres pour le tiers du montant disponible, ou placée dans plusieurs banques commerciales de la Sous-région.

Compte tenu des implications importantes des politiques financières de la Banque, la Direction de la Banque a inscrit dans le programme d'activité de l'exercice 2006, la définition et la mise en œuvre d'un cadre de mobilisation des ressources et de gestion sécurisée de la trésorerie, reposant sur des politiques, normes, instruments et contre-parties agréés dans un guide de référence.

7. COOPERATION

En 2005, la politique de coopération de la Banque est demeurée fondée sur le double pilier suivant :

- l'approfondissement des relations avec les partenaires traditionnels ;
- et l'élargissement vers de nouvelles possibilités de coopération, dans l'intérêt de l'Institution.

Cette démarche n'est pas allée sans résultats.

Au niveau de la Sous-région, et en commençant par le pays hôte du Siège de la Banque, à savoir la République du Congo : un nouvel accord de Siège a été signé avec ce pays. Cet accord garantit à la BDEAC, plus que dans le passé, le plein exercice de la mission que lui a confiée la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté. Il reconnaît, en termes encore plus forts, des privilèges, immunités et exemptions fonctionnels que la Banque a bien besoin pour conduire encore plus efficacement ses activités.

En sa qualité d'institution de financement du développement, membre de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC), la Banque a participé aux habituelles réunions statutaires et de concertation, organisées dans le cadre de la CEMAC : réunions du Comité inter-Etats, des Conseils de Ministres de l'UEAC, et des Conférences annuelle et extraordinaire des Chefs d'Etat.

S'agissant en particulier de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté, qui s'est tenue en février 2005 à Libreville, le Président de la Banque, dans son traditionnel Rapport aux Chefs d'Etat, a présenté la situation de celle-ci, caractérisée par : (i) la consolidation des résultats financiers, (ii) la confirmation de la reprise des financements, (iii) le renforcement des capacités humaines de l'Institution et (iv) l'élargissement de la coopération à divers partenaires internationaux.

Sur le plan opérationnel, au cours de cette période, la Banque a encore accentué sa présence dans la Sous-région par le biais du volume en croissance des prêts accordés en faveur des investissements réalisés dans la Zone, mais aussi par son activité de collecte de l'épargne longue locale, en vue de son orientation vers le secteur productif.

Avec la **BEAC**, deux faits majeurs intervenus au cours de cet exercice méritent d'être soulignés : il y a l'octroi à la Banque d'une ligne de crédit d'un montant de 10 000 millions FCFA qui lui a permis de consolider ses ressources destinées au financement des projets du secteur privé ; en outre, la BEAC a annoncé sa décision d'augmenter sa participation au capital de la BDEAC en la portant à hauteur de 8 %.

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI/FAPI) a effectué une mission conduite par son Directeur Général, au Siège de la Banque le 10 juillet 2005. Cette mission a été l'occasion pour les deux Institutions de faire le point sur les projets agréés par le Fonds d'Aide à la Promotion de l'Invention et de l'innovation (FAPI), et susceptibles de faire l'objet d'un financement spécialisé de la BDEAC à l'OAPI.

L'Union des Producteurs, Transporteurs et Distributeurs de l'Energie Electrique en Afrique (UPDEA) a associé la BDEAC à un séminaire sur le financement des projets du secteur électrique en Afrique, tenu à Kinshasa les 21, 22 et 23 mars 2005. C'est à cette occasion que la Banque s'est imprégnée des programmes régionaux d'interconnexion électrique en cours de formulation autour des ressources hydro-électrique d'Inga en RDC et des programmes pilotes d'électrification transfrontalière des localités, conçus par les pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique Centrale et de l'Afrique Australe.

Il s'en est suivi un peu plus tard l'association de la Banque au Groupe de Travail multidisciplinaire chargé de l'étude pour la mise en place du Fonds Africain pour le Développement de l'Electrification Rurale (FADER). La première réunion de ce Groupe de Travail qui s'est tenue à Addis Abéba (Ethiopie), a défini les caractéristiques fondamentales du FADER et mis en place une cellule d'experts chargés d'une proposition des termes de références du projet. La BDEAC est représentée dans ce Groupe de Travail et au sein de la cellule d'experts financiers.

Sur le plan international, en 2005, la BDEAC a pris part aux traditionnelles grandes réunions du monde économique et financier, notamment :

- à la réunion de printemps des Ministres des Finances de la Zone Franc les 6 et 7 avril 2005 à Cotonou (République du Bénin). Les travaux ont porté notamment sur le rôle du secteur bancaire dans le financement de l'économie, dans le prolongement des discussions conduites en 2004 sur l'environnement général des affaires et le développement des marchés financiers. Constatant l'inadéquation entre les besoins de financement et l'offre de services bancaires et financiers, en particulier pour les PME, dans un contexte d'abondance de liquidités bancaires, il a été souligné le rôle majeur que doit jouer le système bancaire et financier dans le développement des économies de la Zone Franc, à la fois en termes de mobilisation de l'épargne et de financement des entreprises ;
- à la réunion d'automne des Ministre des Finances de la Zone Franc les 19 et 20 septembre 2005 à Paris (France). En dehors de l'examen des sujets traditionnels comme la situation macro-économique des Etats membres de la Zone Franc, les travaux de la réunion des Ministres ont porté en particulier sur l'état des privatisations en Zones CEMAC et UEMOA. Pour approfondir la question, il a été constitué un groupe de travail qui doit s'attacher à examiner les enjeux régionaux et nationaux des processus de privatisation et explorer les nouveaux types de partenariats public-privé. La BDEAC faisant partie de ce groupe de réflexion, a activement participé au cours de la période, aux différents travaux engagés ;
- aux assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international qui se sont tenues les 24 et 25 septembre 2005 à Washington. Il y a été question de la réforme du Fonds et de la confirmation des orientations stratégiques de la Banque mondiale, notamment des modalités d'intervention de celle-ci en Afrique pour les trois années à venir ainsi que de la relance du financement des infrastructures ;
 - aux assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement (BAD) en mai 2005 à Abuja (Nigeria) ;
 - à l'assemblée générale de l'Association Africaine des Institutions de Financement du Développement (AAIFD) en mai à Abuja (Nigeria) ;
 - au Forum économique international des Amériques / Conférence de Montréal, en juin 2005. A cette occasion, la Banque a présenté un exposé sur le thème «Le financement des infrastructures et la dynamique du processus d'intégration dans la sous-région d'Afrique Centrale » ;
 - à la trente-huitième session de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique et à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et

du développement ayant pour thème principal « réaliser les objectifs du millénaire pour le développement en Afrique » ;

- au Conclave Confederation of Indian Industry – Export-Import of India sur le thème « India-Africa project partnership 2005 – Expanding horizons », à New Delhi en novembre 2005. La BDEAC a été invitée à ce Conclave à la suite d'un premier contact noué par le Président de la Banque, en marge des assemblées annuelles de la BAD en mai 2005 à Abuja, avec la délégation de Export-Import Bank of India. La requête de la BDEAC en direction de cette Institution porte sur une demande de mise à disposition de lignes de crédit pour le financement de projets, et éventuellement son entrée dans le capital de la Banque ;
- à l'atelier participatif de mise au point du document de stratégie d'assistance à l'intégration régionale (DSAIR) pour l'Afrique Centrale, en juillet 2005 à Libreville. Cette stratégie développée par la BAD fait ressortir le rôle central de la BDEAC dans la mobilisation de l'épargne longue sous-régionale.

Plus spécifiquement, en matière de coopération technique au développement, au cours de l'exercice 2005, la Banque s'est attachée à poursuivre sa redynamisation.

Avec la **Banque Islamique de Développement (BID)**, un Mémoire d'Entente a été signé le 18 mai 2005, aux fins de rendre les activités des deux institutions plus efficaces, au plus grand bénéfice de leurs pays membres communs. La collaboration entre les deux organisations se fera notamment à travers les cofinancements des projets, le renforcement des capacités et les échanges d'informations, de documents et de publications. Par ailleurs la BID a programmé la mise en place auprès de la BDEAC, des experts de l'assistance technique.

La redynamisation des relations de la Banque avec ses partenaires internationaux a débouché sur de nouveaux horizons. Ainsi la Banque a pu au cours de cet exercice, non seulement renouer avec des missions d'évaluations conjointes, notamment avec la BADEA, mais aussi entrer pour la première fois dans un consortium de prêteurs internationaux comprenant la BAD, la BEI, la DEG, la PROPARCO et la SFI pour le montage d'un prêt syndiqué en cours de structuration à la fin de l'exercice, en faveur d'une société nationale d'électricité privatisée.

Elle s'est efforcée à son tour, à mobiliser certains de ces bailleurs de fonds et d'en élargir le cercle (BAD, BADEA, BID, CENAINVEST SA, FMO, Fonds de l'OPEP et MIGA), dans le cadre de l'arrangement d'un financement à elle confiée par le Gouvernement de la République du Cameroun à travers une convention signée le 21 novembre 2005 à Yaoundé. Cet arrangement concerne le financement de la mise en concession en BOT (Build, Operate, Transfer) de l'Aménagement hydro-électrique de Memve'ele.

L'efficacité de la coopération technique au développement peut encore s'illustrer par le niveau relativement proche des objectifs du PRR 2002-2007 du levier du co-financement qui s'établit à 6,46 depuis la reprise des opérations de financement, contre 7 projeté.

Pour consolider cette efficacité, la Banque a entrepris de structurer le dispositif interne d'information sur les projets afin d'en faire un instrument de communication interne et d'échanges d'information en temps réels avec ses partenaires au développement et les promoteurs de projet entrant dans son pipe-line. Elle a ainsi engagé un chantier de

réhabilitation de la centrale des projets et de mise en place d'un système de gestion automatisée de son contenu. Ce chantier engagé en mars 2005, a d'abord conduit à la mise en place d'une nouvelle nomenclature des projets, ensuite à la conception du schéma d'automatisation qui sera implémenté courant 2006.

D'autres actions de coopération ont été menées par la Banque au niveau international avec les partenaires suivants :

Banque Africaine de Développement (BAD)

L'appui institutionnel de la BAD à la BDEAC s'est poursuivi et s'est renforcé en 2005. Une mission de la Banque Africaine de Développement a séjourné à la BDEAC, du 21 au 22 juillet 2005, pour recueillir des informations permettant de définir les termes de référence d'une mission pluridisciplinaire de manière à arrêter les contours d'un appui institutionnel de la BAD à la BDEAC.

BIRD

Les relations entre la BIRD et la BDEAC se sont renforcées grâce aux échanges entre le Vice-Président pour l'Afrique de la BIRD et le Président de la BDEAC, aux cours des réunions du FMI et de la Banque Mondiale. Le développement de ces relations s'est traduit par l'engagement de la BM d'envoyer deux experts pour des prestations à demeure dans le cadre de la préparation des émissions obligataires et le refinancement des banques commerciales, et d'accueillir des agents de la BDEAC pour leur perfectionnement à la BIRD.

Par ailleurs, il convient de souligner que dans son projet d'appui au secteur financier de la CEMAC en cours de définition, la Banque Mondiale confirme le rôle que la BDEAC devrait jouer, pour ce qui concerne la mobilisation et la mise à disposition des ressources financières pour le financement des investissements à moyen et long terme des entreprises.

TROISIEME PARTIE

SITUATION FINANCIERE

1. COMPTES AU 31 DECEMBRE 2005

Les comptes du vingt-neuvième exercice social ont été clos selon les règles du plan comptable sectoriel des Banques et Etablissements financiers de l'ex UDEAC, adopté par le Conseil d'Administration de la Banque en sa séance du 22 mai 1979.

Ces comptes sont résumés dans les états financiers présentés ci-après :

- le bilan ;
- le tableau des soldes caractéristiques de gestion ;
- le tableau des Ressources - Engagements.

1.1 BILAN

Le total du bilan s'est fixé à 48.964 millions contre 45.988 millions de F CFA au 31 Décembre 2004, en augmentation de 6,5 %.

Actif et engagements reçus.

A l'Actif du bilan, les postes relatifs à la clientèle et à la trésorerie constituent les rubriques les plus significatives. Ils représentent ensemble 85,7 % du total du bilan.

Les comptes de la clientèle dont l'encours s'établit à 13.870 millions, se décomposent en :

- prêts performants d'un montant total de 4.493 millions (32,4%) ;
- prêts immobilisés d'un montant de 6.258 millions (45,1%) ;
- prêts contentieux (22,5%) d'un montant de 3.118 millions, soit 1.581 millions nets de provisions pour dépréciation des comptes de 1.537 millions ;
- prêts au personnel d'un montant de 265 millions.

Le portefeuille net des prêts a connu une augmentation de 11,3 % en un an, passant de 11.310 millions au 31 décembre 2004 à 12.597 millions au 31 décembre 2005. Il représente un peu plus de 25,7 % de l'actif. La part des prêts performants dans le portefeuille a augmenté, puisqu'elle est passée à 32,4 % cette année contre 16,5 % l'année dernière.

Le poste de trésorerie comprend :

- des comptes à vue dont le solde au 31 décembre 2005 est d'un montant de 597 millions ;
- des placements à terme d'un montant cumulé de 28.767 millions.

Les disponibilités de trésorerie nettes de l'Institution se sont élevées à 29.366 millions, soit 60% du total du bilan. Elles se sont renforcées de 5,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Les engagements reçus sont constitués du capital sujet à appel de 34.350 millions, des sûretés représentatives de créances contentieuses de FCFA 5.468 millions et des emprunts pour FCFA 10.600 millions.

Passif et engagements donnés

Au passif, le capital appelé et libéré représente le poste le plus important. Il correspond à un montant de 22.240 millions au 31 décembre 2005. Il convient de souligner que le capital autorisé de la Banque s'élève à FCFA 81.450 millions dont la partie souscrite s'établit à FCFA 56.590 millions.

Les fonds propres de l'Institution se sont accrus de 1,8 % en s'établissant à 36.224 millions contre 35.565 millions au 31 décembre 2004. Cependant leur poids dans le passif a diminué puisqu'il est ressorti à 74 % contre 77,3 % un an plus tôt.

Les intérêts ayant fait l'objet d'une réservation en raison des difficultés de recouvrement et inscrits en compte d'ordre du passif, se sont chiffrés à 3.572 millions contre 5.093 millions à la fin de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par des reprises consécutives à des paiements reçus de la clientèle et par la sortie du bilan de certaines créances contentieuses comprenant des intérêts réservés pour un montant de FCFA 1.449 millions.

Les engagements donnés à la clientèle portent sur un montant de 23.652 millions. Ils sont constitués des :

- prêts et études : 23.592 millions ;
- prises de participation : 60 millions.

1.2. SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'exercice 2005 se sont inscrits à la hausse en s'établissant à 2.537 millions contre 2.000 au 31 décembre 2005 (+26,8%).

Ils sont constitués principalement des intérêts et commissions perçus sur les prêts (416 millions) et des intérêts servis sur les dépôts de trésorerie (1.847 millions). Par rapport à l'exercice précédent, les intérêts et commissions perçus sur les prêts et les produits financiers ont connu un accroissement respectivement de 58,7% et de 27,4%.

L'accroissement des intérêts sur prêts est consécutif au début d'exécution, certes timide, du programme des décaissements des nouveaux financements, tandis que l'augmentation des produits financiers s'explique par le renforcement des disponibilités placées.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un montant de 2.919 millions contre 2.104 millions au 31 décembre 2004, soit une hausse de 38,7 %. Elles comprennent principalement :

- les intérêts et commissions versés (293 millions) ;
- les frais généraux (826 millions) ;
- les frais du personnel (1.183 millions) ;
- les dotations aux amortissements et aux provisions (529 millions).

L'augmentation des charges d'exploitation découle de la reprise et du développement des activités de financement et la mobilisation des ressources, qui s'est notamment traduite par le renforcement des effectifs.

Résultat

En 2005, la Banque a réalisé une marge d'activité bancaire de 122 millions, en nette diminution sur celle obtenue en 2004, en raison de l'exécution timide des décaissements programmés sur les nouveaux prêts.

Le produit net bancaire s'est inscrit à la hausse en passant de 1.645 millions à 1.969 millions, soit un accroissement de 19,7 %.

Le résultat d'exploitation, après prise en compte des amortissements et provisions, a affiché un déficit de 381 millions contre un déficit 104 millions à la fin de l'exercice 2004.

Des reprises sur intérêts réservés et sur provisions ont permis de réaliser un résultat net bénéficiaire de 660 millions, en baisse de plus de 38,2 % par rapport au résultat net de l'exercice précédent.

1.3. RESSOURCES - ENGAGEMENTS

La situation financière des ressources et des engagements dégage un excédent brut des ressources sur les engagements évalué à FCFA 15.597 millions contre FCFA 24.493 millions un an plus tôt. La baisse de l'excédent s'explique par l'évolution des engagements sur prêts.

En conclusion, il peut être relevé que la situation financière de la Banque s'est renforcée au cours de l'exercice, avec des fonds propres consolidés et une trésorerie en nette amélioration.

Toutefois la rentabilité de l'exploitation a connu un fléchissement en raison de la faiblesse du taux de décaissement des nouveaux prêts.

La situation financière, au cours des dernières années, peut être appréhendée à travers les indicateurs présentés dans le tableau suivant (montant en millions FCFA).

	2003	2004	2005
Total bilan	44. 299	45.988	48. 964
Fonds propres	33. 939	35. 565	36.224
Ressources extérieures	735	3. 696	6.580
Engagements sur prêts	17. 037	14. 015	13.870
Liquidité	23.625	27.877	29.364
Solvabilité	199%	254%	261%
Produit net bancaire	1.679	1.645	1.969
Résultat d'exploitation	- 50	-103	- 381
Résultat net	1.585	1.068	660
Autonomie financière	77%	77%	74%

Cette situation devrait s'améliorer davantage en 2006 avec l'accélération des décaissements sur les nouveaux prêts.

Le ratio de solvabilité qui s'apparente au ratio de couverture des risques tel que défini par la COBAC, est resté stable en se situant à 261 %, tandis que l'autonomie financière mesurée par le rapport entre les fonds propres et le total du bilan, a régressé (74 %), face à l'augmentation des ressources extérieures.

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2005
SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION

N° des comptes		Débits			
		Exploitation	Hors exploitation	Total Exercice 2005	Total Exercice 2004
	80. MARGE D'ACTIVITE BANCAIRE				
60/060	Intérêts et commissions versés	293 468 402	38 845 438	332 313 840	66 643 906
	MARGE D'ACTIVITE BANCAIRE	122 137 652		122 137 652	195 701 520
	Total	415 606 054			
	81. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION				
	Consommations intermédiaires				
61/061	Matières et fournitures consommées	92 623 119	5 452 974	98 076 093	120 840 528
62/062	Transports consommés	136 304 655	2 490 900	138 795 555	94 493 447
63/063	Autres services consommés	596 748 926	25 464 210	622 213 136	436 704 313
	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	(559 499 283)		(559 499 283)	(291 174 872)
	Total	266 177 417			
	82. RESULTAT NET D'EXPLOITATION				
	082. ET RESULTAT HORS EXPLOITATION				
	Virement solde				
64/064	Charges et pertes diverses	84 493 369	2 366 351 254	2 450 844 623	1 448 500 954
65/065	Frais de personnel	1 183 190 898	20 437 542	1 203 628 440	802 113 571
66/066	Impôt et taxes			0	
68/068	Dotations aux amort. et provisions	529 007 872	146 740	529 154 612	511 404 969
69/069	Subventions accordées	2 850 000		2 850 000	0
	Solde créditeur :				
	RESULTAT NET D'EXPLOITATION	(381 248 005)		(381 248 005)	(103 754 273)
	Totaux	1 418 294 134	2 459 189 058	4 559 266 663	3 281 474 063
	84. DETERMINATION DES RESULTATS D'ELEMENTS D'ACTIF IMMOBILISES		entraînant moins-value	entraînant plus-value	
	Valeur d'entrée des éléments cédés			15 651 000	
	Frais annexes de cession				
	Solde créditeur : PLUS-VALUE DE CESSION			2 100 010	
	Totaux		0	17 751 010	0
	85. DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT				
	Résultat hors exploitation			(1 039 112 468)	(1 172 039 143)
	Moins-value de cession				
	Solde créditeur : RESULTAT NET AVANT IMPOT			659 964 473	1 068 284 870
	Total			(379 147 995)	(103 754 273)
	870. DETERMINATION DU RESULTAT NET A AFFECTER				
	Impôt sur le résultat			0	
	Solde créditeur : RESULTAT NET A AFFECTER			659 964 473	1 068 284 870
	Total			659 964 473	1 068 284 870

SITUATION 31 DECEMBRE 2005
SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION

N° des comptes		Crédits			
		Exploitation	Hors exploitation	Total Exercice 2005	Total Exercice 2004
	80. MARGE D'ACTIVITE BANCAIRE				
70/070	Intérêts et commissions perçus	415 606 054		415 606 054	262 345 426
	Total	415 606 054			
	81. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION				
	Marge brute (Virement solde)	122 137 652		122 137 652	195 701 520
71/071	Autres services produits	144 039 765	(24 465 422)	119 574 343	152 731 329
73/073	Frais à immobiliser/transférer				
	Total	266 177 417			
	82. RESULTAT NET D'EXPLOITATION				
	082. ET RESULTAT HORS EXPLOITATION				
	Valeur ajoutée (Virement solde)	(559 499 283)		(559 499 283)	(291 174 872)
74/074	Produits et profits divers	127 633 194	56 738 717	184 371 911	286 716 610
76/076	Subventions exploit.équilibre				
77/077	Produits et profits financiers	1 847 310 223	172 958	1 847 483 181	1 412 244 932
78/078	Reprises s/amort.,prov.et int.rés.		3 465 855 273	3 465 855 273	2 434 948 261
79/079	Reprises fonds cov.Subventions	2 850 000		2 850 000	
	Solde débiteur :				
	RESULTAT HORS EXPLOITATION		(1 039 112 468)	(1 039 112 468)	(1 172 039 143)
	Totaux	1 418 294 134	2 459 189 058	4 559 266 663	3 281 474 063
	84. DETERMINATION DES RESULTATS D'ELEMENTS D'ACTIF IMMOBILISES		entraînant moins-value	entraînant plus-value	
	Prix de cession			2 100 000	
	Amortissement d'éléments sortis du patr.			15 651 000	
	Solde débiteur : MOINS-VALUE DE CESSION				
	Totaux		0	17 751 000	0
	85. DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT				
	Résultat d'exploitation			(381 248 005)	(103 754 273)
	Plus-value de cession			2 100 010	
	Total			(379 147 995)	(103 754 273)
	870. DETERMINATION DU RESULTAT NET A AFFECTER				
	Résultat net à affecter			659 964 473	1 068 284 870
	Total			659 964 473	1 068 284 870

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

ACTIF	Montants bruts	Amortissements provisions	Montants nets	Totaux Exercice 2005	Totaux Exercice 2004
CAISSE ET BANQUES				29 365 883 023	27 876 806 274
Caisse	6 596 421	5 000 000	1 596 421		
Comptes à vue	597 192 672		597 192 672		
Comptes à terme	28 767 093 930		28 767 093 930		
	29 370 883 023				
COMPTES D'ORDRES ET DIVERS				2 267 852 630	1 945 025 867
Personnel	32 229 464		32 229 464		
Autres débiteurs divers	66 652 474	22 454 592	44 197 882		
Débiteurs divers Réh. Siège (Congo)	1 031 336 983		1 031 336 983		
Débiteurs divers Loyers (Congo)	224 698 686		224 698 686		
Débiteurs divers Actions en att.Repreneurs	500 000 000		500 000 000		
Compte de régul.d'actif	306 956 519		306 956 519		
Compte d'attente	143 223 296	14 790 200	128 433 096		
	2 305 097 422				
ACTIONNAIRES				0	0
Restant dû sur capital appelé			0		
CLIENTELE				12 597 443 564	11 309 967 764
Prêts performants	4 492 958 736		4 492 958 736		
Prêts immobilisés	6 257 944 033		6 257 944 033		
Prêts douteux	0		0		
Prêts contentieux	3 118 315 193	1 537 027 723	1 581 287 470		
Prêts aux personnels	265 253 325		265 253 325		
	14 134 471 287				
ETUDES FINANCEES				183 499 998	0
Prêts à terme imprécisé	183 499 998		183 499 998		
FRAIS ET VALEURS IMMOBILISEES				0	391 287 436
Etudes financées	0		0		
Autres valeurs immobilisées	0				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				3 926 339 372	4 135 683 379
Immeuble siège social	3 115 094 607	1 830 118 091	1 284 976 516		
Agenc. aménagement inst. immeuble siège	2 799 979 649	914 886 140	1 885 093 509		
Mobilier et matériel	1 253 515 876	497 246 529	756 269 347		
	7 168 590 132				
AUTRES VALEURS IMMOBILISEES				622 519 368	329 613 262
Frais exceptionnels à amortir	507 882 482	506 017 921	1 864 561		
Immobilisations en cours	8 000 000		8 000 000		
Indemnités d'équipement	13 425 535		13 425 535		
Av. sur cdes d'immo. & sur tvx réhabilitat°	35 999 970		35 999 970		
Dépôts et cautionnements	18 969 252	1 600 000	17 369 252		
Titre de participation	540 495 000		540 495 000		
Titres de transport	5 365 050		5 365 050		
	1 130 137 289				
		T O T A U X		48 963 537 955	45 988 383 982
ENGAGEMENTS HORS-BILAN Reçus de la clientèle				16 099 971 289	3 303 440 740

PASSIF	Montants nets	Totaux Exercice 2005	Totaux Exercice 2004
BANQUES		0	0
Comptes à vue			
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS		779 710 969	543 599 979
Fournisseurs et Entrepreneurs	92 437 467		
Créditeurs divers	300 664 606		
Comptes de régularisation passif	178 705 646		
Comptes d'attente	104 444 480		
Etats ou organismes internationaux	103 458 770		
RESSOURCES SPECIALES		1 010 666 667	0
Fodec: spécial projets intégrateurs	1 010 666 667		
INTERETS CAPITALISES		0	0
Intérêts capitalisés	0		
INTERETS RESERVES ET GELES		3 572 350 498	5 092 866 622
Intérêts réservés sur prêts immobilisés	2 646 787 778		
Intérêts réservés sur prêts douteux			
Intérêts réservés sur prêts contentieux	746 906 847		
Intérêts gelés	178 655 873		
RESSOURCES PERMANENTES		6 579 850 057	3 696 402 309
Dépôt Coopération suisse	587 124 309		
Dépôts à plus d'un an	31 536 696		
Ligne de crédit FAD	61 189 052		
Emprunt obligataire	5 900 000 000		0
PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES		3 541 158 078	3 749 434 927
Provisions pour risques généraux	140 386 288		
Provisions pour risques bancaires gnrx	3 155 771 790		
Provisions pour grosses réparations			
Provisions excep pour risques gnrx			
Provisions pour pertes de change			
Provisions pour pertes et charges	245 000 000		
FONDS REGLEMENTES		3 133 729 787	2 735 154 787
Fonds de financement des études	1 260 743 062		
Fonds de bonification des intérêts	613 921 672		
Fonds Général de financ. des participations	530 000 000		
Fonds de couv. du risque de change	729 065 053		
SUBVENTION AFFECTEES		670 945 249	755 763 181
Subventions affectées (Réhabilitation siège)	670 945 249		
RESERVES		6 775 162 177	6 006 877 307
Réserves statutaires	1 116 802 980		
Réserves libres	5 658 359 197		
REPORT A NOUVEAU		0	100 000 000
Report à nouveau			
CAPITAL		22 240 000 000	22 240 000 000
Capital appelé libéré	22 240 000 000		
RESULTAT			
BENEFICE AU 31 DECEMBRE		659 964 473	1 068 284 870
TOTAUX		48 963 537 955	45 988 383 982
ENGAGEMENTS HORS-BILAN Donnés		23 652 048 019	6 479 504 567

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2005
SITUATION FINANCIERE DES RESSOURCES ET ENGAGEMENTS
(en millions FCFA)

RESSOURCES	ENCOURS	A ENCAISSER	TOTAL	ENGAGEMENTS	ENCOURS	A VERSER	TOTAL	DIFFERENCES		
I - FONDS PROPRES				I - VAL. IMMOBILISEES						
Capital libéré	22 240	0	22 240	Immob. Corporelles	3 926	0	3 926	Ressources		37 115
Fonds régl.	3 134	0	3 134	Frais et val. immob.	0	0	0	Engagements		4 609
Réserves	6 775	0	6 775	Autres val. Immob.	623	60	683	Résultat		32 506
Prov. rsq gnx	3 296	0	3 296							
Subventions	119	891	1 010							
Report à nouveau	0	0	0							
Bénéfice 31 décembre 2005	660	0	660							
	36 224	891	37 115		4 549	60	4 609			
II - R. M. ET L. TERME				II - E. M. ET L. TERME						
BEAC	0	10 000	10 000	Encours net	8 860	0	8 860	Ressources		17 180
Emprunt obligataire	5 900	600	6 500	Crédits confirmés	0	11 858	11 858	Engagements		32 193
DEPOT SUISSE	587	0	587	Crédits autorisés	0	11 300	11 300	Résultat		(15 013)
AUTRES DEPOTS	32	0	32	Crédits confirmés (sur fonds suisses)	0	175	175			
LC SUISSE	0	0	0							
FAD	61	0	61							
	6 580	10 600	17 180		8 860	23 333	32 193			
III - R. COURT TERME				III - C.T. et TERME IMP.						
CNR suisses	0	0	0	Encours net	165	0	165	Engagements		2 638
Prov. affectées	245	0	245	Débiteurs divers	1 855	0	1 855			
Créditeurs divers	496	0	496	Etudes financées	183	435	618			
	741	0	741		2 203	435	2 638			
IV - RECAPITULATION				IV - RECAPITULATION				- Encours E	- A verser	- T. engt
FONDS PROPRES	36 224	891	37 115	VAL. IMMOBILISEES	4 549	60	4 609	31 675	831	32 506
R. M. ET L. TERME	6 580	10 600	17 180	E. M. ET L. TERME	8 860	23 333	32 193	(2 280)	(12 733)	(15 013)
R. COURT TERME	741	0	741	E. COURT TERME	2 203	435	2 638	(1 462)	(435)	(1 897)
	43 545	11 491	55 036		15 612	23 828	39 440	27 933	(12 337)	15 597
EXCEDENT BRUT DES RESSOURCES SUR LES ENGAGEMENTS :							15 597	MILLIONS FCFA		

EXPLOITATION GENERALE COMPAREE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Montants en millions FCFA

CHARGES	2003	2004	2005	PRODUITS	2003	2004	2005
Intérêts et com.versées	22	67	293	Intérêts et com.perçus	445	262	416
Mat.et fourn.consommées	94	114	93	Autres services produits	133	153	144
Transports consommés	74	90	136	Produits et profits divers	179	136	128
Autres services consommés	368	435	597	Produits et profits financiers	1 256	1 449	1 847
Charges et pertes diverses	41	100	85	Reprises sur fonds de subv.	24		3
Frais de personnel	753	786	1183				
Dotations aux amort.prov.	711	512	529				
Subventions accordées	24		3				
TOTAL DES CHARGES	2 087	2 104	2 919	TOTAL DES PRODUITS	2 037	2 000	2 538
RESULTAT D'EXPL.				RESULTAT D'EXPL.	50	104	381

Structure en %

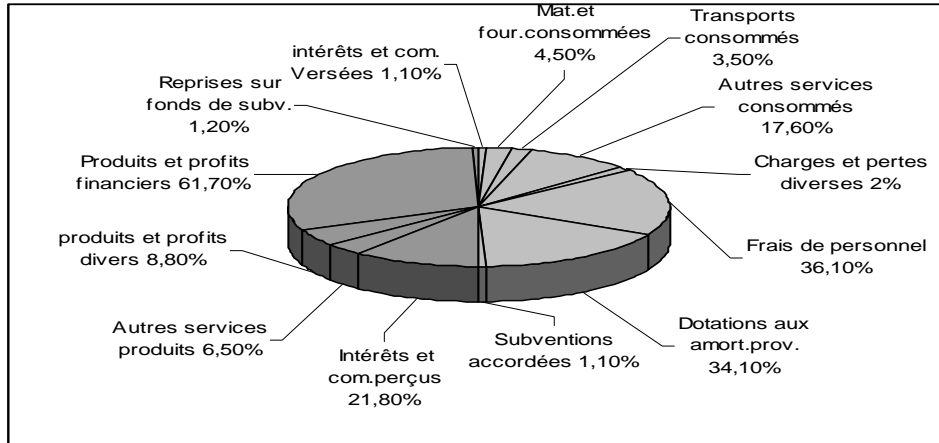
CHARGES	2003	2004	2005	PRODUITS	2003	2004	2005
Intérêts et com.versées	1,1	3,2	10,0	Intérêts et com.perçus	21,8	13,1	16,4
Mat.et fourn.consommées	4,5	5,4	3,2	Autres services produits	6,5	7,7	5,7
Transports consommés	3,5	4,3	4,7	Produits et profits divers	8,8	6,8	5,0
Autres services consommés	17,6	20,7	20,5	Produits et profits financiers	61,7	72,5	72,8
Charges et pertes diverses	2,0	4,8	2,9	Reprises sur fonds de subv.	1,2	0,0	0,1
Frais de personnel	36,1	37,4	40,5	Reprises sur intérêts réservés.			0,0
Dotations aux amort.prov.	34,1	24,3	18,1				
Subventions accordées	1,1	0,0	0,1				
TOTAL DES CHARGES	100	100	100	TOTAL DES PRODUITS	100	100	100

Evolution en % par rapport à l'exercice précédent

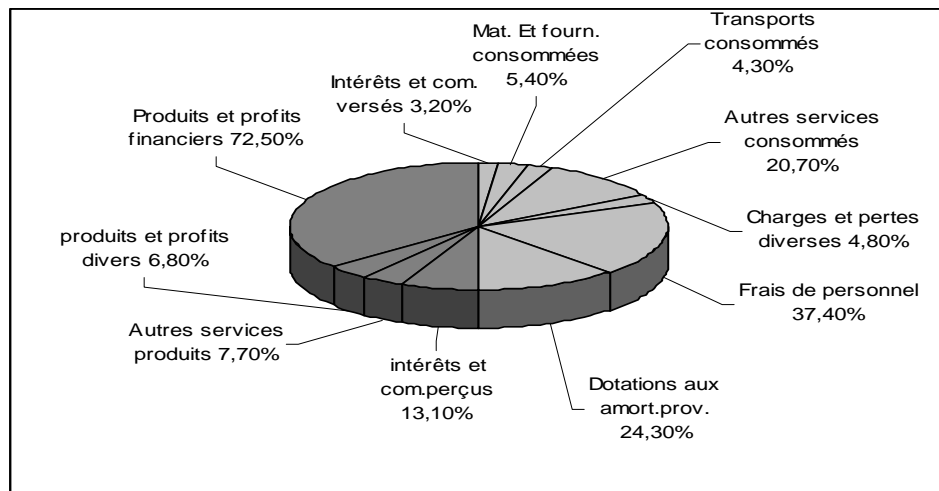
CHARGES	2003	2004	2005	PRODUITS	2003	2004	2005
Intérêts et com.versées	-43,9	204,5	337,3	Intérêts et com.perçus	45,3	-41,1	58,8
Mat.et fourn.consommées	16,2	21,3	-18,4	Autres services produits	104,6	15,0	-5,9
Transports consommés	20,3	21,6	51,1	Produits et profits divers	700,0	-24,0	-5,9
Autres services consommés	23,3	18,2	37,2	Produits et profits financiers	28,3	15,4	27,5
Charges et pertes diverses	93,1	143,9	-15,0	Reprises sur fonds de subv.	10,0	100,0	
Frais de personnel	11,7	4,4	50,5	Reprises sur intérêts réservés.			
Dotations aux amort.prov.	-3,5	-28,0	3,3				
Subventions accordées	10,0	-100,0					
TOTAL DES CHARGES	5,7	0,8	38,7	TOTAL DES PRODUITS	39,0	-1,8	26,9

EXPLOITATIONS GENERALES COMPAREES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

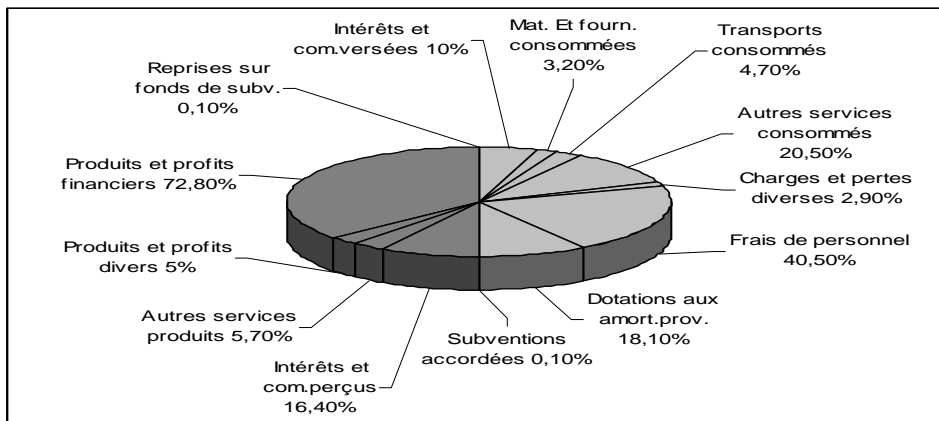
Exercice 2003



Exercice 2004



Exercice 2005



BILANS COMPARES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Montants en millions FCFA

ACTIF	2003	2004	2005	PASSIF	2003	2004	2005
Caisse et Banque	23 625	27 877	29 366	Banques	0	0	0
Cpte d'ordre et divers	1 796	1 944	2 451	Cpte d'ordre et divers	1 366	544	1 791
Actionnaires	0	0	0	Intérêts réserv.cap.gelés	6 722	5 093	3 572
Clientèle	13 994	11 310	12 598	Ressources extérieures	735	3 696	6 580
Valeurs immobil. nettes	4 884	4 857	4 549	Prov. pour pertes et charges	4 064	3 749	3 541
RESULTAT NET				Fonds réglementés	2 247	2 735	3 134
				Capital & réserves, subventions	27 480	29 003	29 686
				REPORT A NOUVEAU	100	100	0
				RESULTAT NET	1 585	1 068	660
TOTAL ACTIF	44 299	45 988	48 964	TOTAL PASSIF	44 299	45 988	48 964
ENGAGEMENTS RECUS*	37 153	37 653	50 418	ENGAGEMENTS DONNES	1 484	6 480	23 652

*(Y compris le capital sujet à appel)

Structure en %

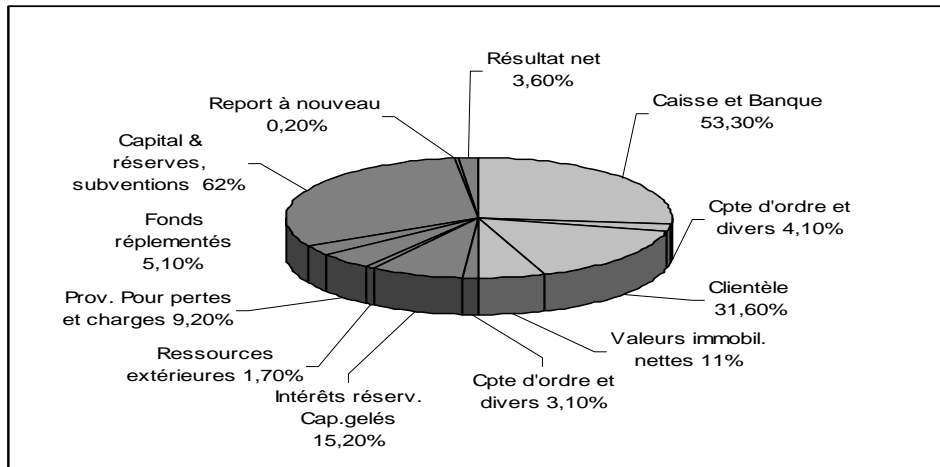
ACTIF	2003	2004	2005	PASSIF	2003	2004	2005
Caisse et Banque	53,3	60,6	60,0	Banques	0,0	0,0	0,0
Cpte d'ordre et divers	4,1	4,2	5,0	Cpte d'ordre et divers	3,1	1,2	3,7
Actionnaires	0,0	0,0	0,0	Intérêts réserv.cap.gelés	15,2	11,1	7,3
Clientèle	31,6	24,6	25,7	Ressources extérieures	1,7	8,0	13,4
Valeurs immobil. nettes	11,0	10,6	9,3	Prov. pour pertes et charges	9,2	8,2	7,2
RESULTAT NET	0,0	0,0	0,0	Fonds réglementés	5,1	5,9	6,4
				Capital & réserves, subventions	62,0	63,1	60,6
				REPORT A NOUVEAU	0,2	0,2	0,0
				RESULTAT NET	3,6	2,3	1,3
TOTAL ACTIF	100,0	100,0	100,0	TOTAL PASSIF	100,0	100,0	100,0

Evolution en % par rapport à l'exercice précédent

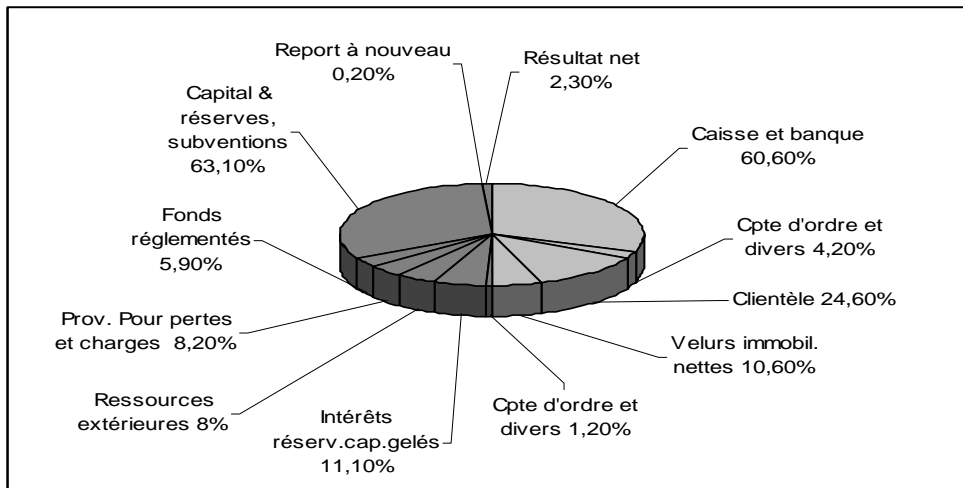
ACTIF	2003	2004	2005	PASSIF	2003	2004	2005
Caisse et Banque	17,3	18,0	5,3	Banques	0,0	-	
Cpte d'ordre et divers	69,7	8,2	26,1	Cpte d'ordre et divers	24,5	-60,2	229,2
Actionnaires	-11,4			Intérêts réserv.cap.gelés	-12,1	-24,2	-29,9
Clientèle	-12,3	-19,2	11,4	Ressources extérieures	-34,2	402,9	78,0
Valeurs immobil. nettes	19,2	-0,6	-6,3	Prov. pour pertes et charges	3,7	-7,8	-5,5
RESULTAT NET				Fonds réglementés	13,7	21,7	14,6
				Capital & réserves, subventions	2,9	5,5	2,4
				REPORT A NOUVEAU			-100,0
				RESULTAT NET	125,3	-32,6	-38,2
TOTAL ACTIF	1,9	3,8	6,5	TOTAL PASSIF	1,9	3,8	6,5
ENGAGEMENTS RECUS	0,0	1,3	33,9	ENGAGEMENTS DONNES			265,0

BILANS COMPARES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

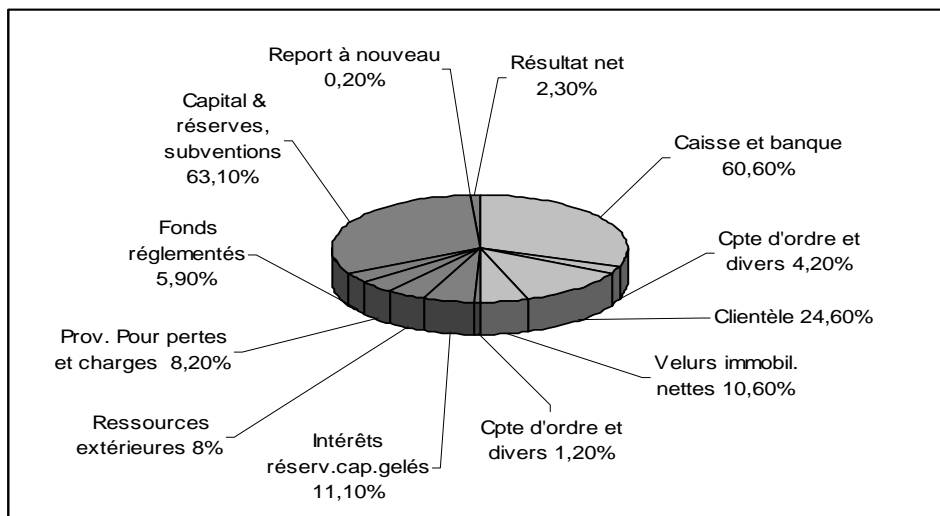
Exercice 2003



Exercice 2004



Exercice 2005



NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS.

Les états financiers au 31 décembre 2005 ont été arrêtés suivant les méthodes et pratiques comptables admises et adoptées par la Banque au cours des exercices antérieurs et résumées ci-après.

Note a : Les états financiers sont libellés en FCFA

Les opérations en devises sont comptabilisées pour leur contre-valeur en FCFA. Au 31 décembre 2005, les taux de change suivants ont été utilisés :

	2004	2005
1 Euro	655,957 FCFA	655,957 FCFA
1 Dollar US	482,00 FCFA	556,04 FCFA
1 Livre Sterling	930,00 FCFA	957,18 FCFA
1 Franc Suisse	425,00 FCFA	421,81 FCFA
1 Yen Japonais	4,70 FCFA	4,72 FCFA

Note b : Immobilisations et frais immobilisés

Les actifs immobilisés sont valorisés à leur prix de revient, et figurent au bilan pour le montant de leur coût réduit de l'amortissement à la date d'établissement du bilan. L'amortissement est calculé linéairement selon un taux annuel, fonction de la durée de vie comprise entre 3 et 40 ans.

	2004	2005
Frais et valeurs immobilisés bruts	391 287 436	0
Immobilisations corporelles brutes	6 982 888 338	7 168 590 132
Autres valeurs immobilisées brutes	799 786 644	1 130 137 289
Total brut	8 173 962 418	8 298 727 421
	2004	2005
Amortissements	(3 317 378 341)	(3 749 868 681)
Immobilisations nettes	4 856 584 077	4 548 858 740

Note c : Comptes de trésorerie

Les disponibilités de la Banque sont placées dans plusieurs banques de la zone BEAC et en Europe, le plus souvent sous forme de dépôts à terme. Au 31 décembre 2005 le poste Caisse et banques se décompose comme suit :

	2004	2005
Caisse	2 915 158	1 596 421
Comptes à vue	1 361 415 264	597 192 672
Comptes à terme	26 512 475 852	28 767 093 930
Total	27 876 806 274	29 365 883 023

Note d : Comptes de clientèle

Les prêts de la Banque sont consentis pour une durée maximale de 20 ans. Les prêts au personnel font également partie des comptes de la clientèle sous la rubrique ' Prêts au personnel '

Les avances pour études susceptibles de déboucher sur un financement de la Banque sont inscrites dans un compte séparé « Prêts à terme imprécisé ».

En valeur nette, les prêts se décomposent comme suit :

	2004	2005
Prêts performants	2 316 475 579	4 492 958 736
Prêts immobilisés	5 766 433 496	6 257 944 033
Prêts douteux	0	0
Prêts contentieux	3 023 912 918	1 581 287 470
Prêts au person.	203 145 771	265 253 325
Total	11 309 967 764	12 597 443 564

Les prêts performants sont ceux pour lesquels les soldes exigibles sont apurés dans un délai maximum de six mois.

Les prêts immobilisés sont des prêts aux Etats ou avalisés par eux et ceux garantis par des organismes publics sur lesquels des incidents de paiement sont enregistrés depuis six mois. Ce sont des prêts pour

lesquels le recouvrement final n'apparaît pas compromis.

Les prêts douteux sont des prêts privés sans aval ou garantie des Etats ni des organismes publics, ayant enregistré des incidents de paiement depuis six mois.

Les prêts contentieux sont des prêts douteux pour lesquels une procédure judiciaire a été engagée.

Note e : Actionnaires

Le compte 'Actionnaires sur le capital appelé' représente les montants non libérés sur le capital appelé. Le capital libérable ayant été totalement appelé, la structure du capital social se présente comme indiqué ci-après.

	2004	2005
Capital souscrit	56 590 000 000	56 590 000 000
Capital sujet à ap.	34 350 000 000	34 350 000 000
Capital appelé	22 240 000 000	22 240 000 000
Capital appelé et libéré	22 240 000 000	22 240 000 000

En 2005, à la suite du retrait de l'Allemagne de l'actionariat, la BDEAC assure le portage de 100 de ses propres actions correspondant à une valeur nominale de 1 000 000 000 FCFA dont 500 000 000 FCFA au titre du capital libéré.

Note f : Fonds propres

Les fonds propres de la Banque sont déterminés par la somme du capital libéré, des réserves, des fonds réglementés, des provisions à caractère général, des subventions effectivement versées, du report à nouveau et du résultat non réparti. Au 31 décembre 2005 ils totalisent un montant de 36 223 525 937 FCFA.

Les fonds réglementés totalisent un montant de 3 133 729 787 FCFA au 31 décembre 2005 et comprennent le Fonds de financement des études, le Fonds de bonification des intérêts, le Fonds général de prises de participation et le Fonds de couverture du risque de change.

Note g : Ressources extérieures

Elles sont constituées des emprunts (5 961 189 052 FCFA) et des dépôts à plus d'un an dont celui de la coopération suisse (587 124 309 FCFA).

Il convient de noter que le total des emprunts souscrits, des bons et obligations émis par la Banque ne doit pas excéder trois fois le montant de ses fonds propres, sans que l'encours de ces emprunts ne dépasse 80% du capital sujet à appel.

Note h : Limites imposées aux opérations

Le plafond d'engagement de la Banque dans un projet correspond à 10% de ses capitaux permanents (fonds propres et ressources extérieures).

La Banque ne peut pas intervenir dans un projet ou programme pour plus de 75% du coût de l'investissement projeté.

Le plafond d'engagement de la Banque sur un même emprunteur est limité à 45% des fonds propres.

Note i : Ressources spéciales

Les ressources spéciales sont constituées des fonds du guichet I du FODEC relatifs aux projets intégrateurs, et gérés par la BDEAC au titre de sa qualité d'Agent financier (Règlement 03/03-CEMAC-046-CM-09 du 09 janvier 2003). Elles sont rémunérées au taux d'intérêt sur les placements (TISP) de la BEAC.

Note j : Provisions pour pertes et charges

Elles comprennent les provisions pour risques généraux correspondant à 10 pour mille de l'encours des prêts, les provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle et des provisions pour pertes et charges stricto sensu.

Les provisions antérieurement constituées sur les prêts redevenus performants sont inscrites dans les fonds propres, dans une rubrique intitulée 'Provisions pour risques bancaires généraux' et assimilées par nature à une véritable réserve plutôt qu'à une provision destinée à faire face à des risques nettement identifiés.

	2004	2005
Provisions risques gnrx	140 153 626	140 386 288
Prov risques bancaires gnrx	3 155 771 790	3 155 771 790
Prov grosses réparations	0	0
Prov pour pertes et charges	399 616 559	245 000 000
Prov excep risques gnrx	9 410 686	0
Prov pertes de change	44 482 266	0
Total	3 749 434 927	3 541 158 078

Les provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle sont constatées sur l'ensemble des prêts en difficulté, à l'exception toutefois de ceux octroyés aux Etats ou avalisés par eux. Ces provisions sont comptabilisées dans les comptes de prêts en actif soustractif au 31 décembre 2005 pour un montant de 1 537 027 723 FCFA.

Au 31 décembre 2005, des provisions pour divers débiteurs (37 244 792) ont été également constituées et comptabilisées en actif soustractif.

L'engagement retraite a été évalué pour un montant de 310 956 579 FCFA au 31 décembre 2005. Au cours des prochains exercices, cet engagement sera systématiquement calculé et provisionné.

Note k : Pertes et gains de change

A la clôture de l'exercice les emprunts en devises sont évalués d'après les cours officiels connus au 31 décembre. Les pertes ou gains de change latents résultant de cette évaluation sont portés respectivement en écart de conversion actif ou passif. Quant aux différences de change constatées à l'occasion des remboursements, elles sont comptabilisées en pertes ou produits hors exploitation.

Note l : Intérêts réservés

Les intérêts réservés sont calculés sur les clients (publics ou privés) en défaut de paiement depuis six mois, et retirés du revenu de la Banque. Ils demeurent comptabilisés dans un compte d'ordre du passif jusqu'à leur encaissement éventuel.

Certains prêts en difficulté ont fait l'objet d'une restructuration positive qui a conduit à la consolidation de l'encours (principal et intérêts). Les intérêts antérieurement réservés sur de tels prêts sont alors reclassés en compte d'attente du passif, sous le libellé «Intérêts capitalisés». Une partie de ces intérêts sont dits gelés parce qu'ils ne portent pas intérêt.

Au 31 décembre 2005 la situation des intérêts réservés ou gelés se présente de la manière suivante :

Intérêts réservés ou gelés sur

- Prêts immobilisés : 2 646 787 778 FCFA

- Prêts contentieux : 925 562 720 FCFA

3 572 350 498 FCFA

ANNEXES

Annexe 1 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR CONSENSUEL DE TRANSPORT EN AFRIQUE CENTRALE (PDCT-AC)

Le Plan Directeur Consensuel de Transport en Afrique Centrale (PDCT-AC), dont la présentation et la description des objectifs ont été déjà faites dans le rapport annuel 2003, a été adopté par les Chefs d'Etats et de Gouvernements de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale par Décision N°016/CEEAC/CCEG/XI/04 du 27 janvier 2004, au terme de leur onzième sommet ordinaire tenu à Brazzaville (Congo).

A la même occasion, par Décision N°017/CEEAC/CCEG/XI/04, les Chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEEAC ont confirmé l'Engagement Ministériel de Yaoundé par la mise en place du Comité de Suivi de la mise en œuvre du PDCT-AC. Ce Comité est constitué de deux organes. D'une part il y'a le Comité Ministériel de Suivi (CMS) dont le Cameroun assure la Présidence, avec pour membres le Gabon, le Congo et la République Démocratique du Congo et d'autre part le Comité Opérationnel de Suivi (COS) dont la Présidence est assurée par la BDEAC avec pour membres la CEEAC, la CEMAC et le BSR-AC/CEA.

Après avoir pris ces deux mesures, les instances suprêmes de la Sous-région ont également demandé une priorisation des projets du PDCT-AC, qui servira de base pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du Plan. Pour la mise en œuvre de ce chantier, il a été nécessaire de définir des principes qui gouverneront la gestion di Plan, au regard de son contenu.

1. Principes et propriétés du PDCT-AC

Le PDCT-AC est consensuel car la liste des projets du Plan a été établie selon les critères proposés par une équipe technique composée de la CEEAC, de la CEMAC, de la BDEAC, du BSR-AC/CEA, de la Banque Mondiale et de l'union Européenne, à l'issue du forum sur les infrastructures. Il est flexible car les projets et les besoins qui y sont inscrits reflètent les priorités collectives en 2003 des Etats membres en matière de développement des infrastructures de transport. Il est également inclusif car il tient compte des projets d'infrastructures prioritaires du NEPAD qui y sont d'office inscrits. Il est par ailleurs évolutif de par ses mises à jour périodiques selon les nouveaux besoins et priorités des pays de la sous-région. Il est enfin multimodal de par la combinaison des différents modes de transport qui y sont promus.

2. Contenu du PDCT-AC

Les besoins collectifs de la sous-région en matière de développement des infrastructures de transport, recensés dans le PDCT-AC, se résument à 184 projets et études, répartis tel qu'il suit :

- 2 projets dans le transport aérien ;
- 33 projets dans le domaine ferroviaire, pour un linéaire total d'environ 9.000 km à réhabiliter ou à construire ;
- 121 projets dans le domaine routier, pour un linéaire total d'environ 26.000 km à réhabiliter ou à construire ;
- 28 projets dans le domaine des transports maritimes et par voies d'eau intérieures ;

La réalisation de ce vaste programme nécessitera une implication importante du secteur privé, ce qui conduira à une harmonisation des cadres réglementaires nationaux pour une meilleure promotion du partenariat Public/Privé.

3. Activités menées en 2005 et perspectives pour 2006

La première réunion du Comité Opérationnel de Suivi s'est tenue à Brazzaville le 30 janvier 2004 a permis d'identifier les stratégies à mettre en place en vue de promouvoir le PDCT-AC et de mobiliser les fonds y relatifs. Ainsi les projets de règlement intérieur du Comité de Suivi et de budget de fonctionnement ont été établis ainsi que les modalités de priorisation des projets du PDCT-AC.

Aux fins de disposer de l'appui politique nécessaire à l'accomplissement de sa mission susmentionnée, un protocole d'accord entre la BDEAC et la CEEAC pour l'intervention de la Banque dans les pays de la CEEAC non membres de la zone CEMAC a été signé à Brazzaville, le 12 août 2004. Il a par la suite été ratifié par le Conseil d'Administration de la Banque.

Le Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, à la demande de la CEEAC, a procédé au financement et à la supervision de cette étude de priorisation dès le mois de février 2005. Celle-ci s'est inspirée de la méthodologie et des critères utilisés par l'Union Européenne pour une étude similaire en Afrique australe pour la SADC. Sur la base des informations disponibles au moment de l'étude, une esquisse de liste de projets a été établie. Les critères utilisés à cette fin devant être adaptés à la situation de la Sous-région, cette liste devait être en conséquence discutée et révisée. Par ailleurs, le BSR-AC/CEA financé l'édition d'un ouvrage produit avec la collaboration des autres membres du Comité Opérationnel de Suivi. Son titre est "*Les infrastructures de transport et l'intégration régionale en Afrique Centrale*" et le premier tirage a été effectué à 2.000 exemplaires en septembre 2005.

La première réunion des experts en transport et travaux publics de l'Afrique Centrale chargés d'examiner le rapport sur la priorisation des projets du PDCT-AC s'est tenue à Libreville (Gabon), les 10 et 11 octobre 2005, sur financement du BSR-AC/CEA. Au terme de ces assises, les experts ont retenue une méthodologie pour la priorisation des projets du PDCT-AC, notamment les critères et le système de notation. Ces conclusions ont par la suite été réexaminées et reprecisées par le Comité Opérationnel de Suivi, lors de sa deuxième réunion tenue le 13 octobre 2005 à Libreville (Gabon).

Le 15 octobre 2005 à Libreville, S.E Seyni KATCHALA, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun, représentant le Ministre des Transports Publics de la République du Cameroun, Président du Comité Ministériel de Suivi (CMS) du PDCT-AC, a présidé la première réunion du Comité Ministériel de Suivi élargie à la Coordination Régionale pour la mise en œuvre du NEPAD en Afrique Centrale (CRNEPAD/AC). A la demande du pays hôte, la composition du Comité Ministériel de Suivi a été amendée par la désignation d'un Vice-Président, en l'Autorité représentant le Gabon au sein du Comité.

La méthodologie de priorisation retenue par les experts en transport et reprecisée par le Comité Opérationnel a été adoptée à cette occasion, de même que le Règlement Intérieur du Comité, le budget de fonctionnement et la feuille de route pour les activités du Comité de Suivi jusqu'au 31 décembre 2006. Celle-ci prévoit entre autres les activités suivantes :

15 octobre - 15 novembre 2005 :	Transmission, par les Etats, au BSR-AC des données complémentaires pour finalisation du rapport sur la priorisation des projets du PDCT-AC ;
16 novembre - 15 décembre 2005 :	Etablissement sur la base des critères et système de notation pour la priorisation des projets approuvés par le Comité, d'une liste des projets prioritaires du PDCT-AC ;
15 décembre 2005 - 20 janvier 2006 :	Mission technique de sensibilisation du Plan Directeur Consensuel des Transports de l'Afrique Centrale auprès des bailleurs des fonds ;
Mars - Avril 2006 :	Réunions de validation du rapport final de priorisation des projets du PDCT-AC (2 ^{ème} réunion des experts en transports et travaux publics d'Afrique Centrale, 3 ^{ème} réunion du Comité Opérationnel, 2 ^{ème} réunion du Comité Ministériel, Conférence des Ministres en charge des Infrastructures de Transport de l'Afrique Centrale) ;
Avril - Mai 2006 :	Missions circulaires de programmation des priorités du PDCT-AC en vue de l'élaboration d'un plan d'actions à moyen terme (horizon 2010) ;
Courant 2006 :	Réunion d'évaluation et travaux préliminaires sur le déploiement technique du GIS en Afrique Centrale. Réunion des points focaux du GIS ;
Fin Juillet 2006 :	Réunion préparatoire de la table ronde des bailleurs de fonds ;
Octobre - Novembre 2006 :	Réunion consultative de cofinancement.

Pour la mise en oeuvre de cette feuille de route, le budget de fonctionnement du Comité de Suivi pour l'année 2006 a été évalué à FCFA 281.657.000. Il prévoit les grands postes de dépense suivants :

- Missions de sensibilisation des bailleurs de fonds pour FCFA 73.292.000 ;
- Evaluation et travaux préliminaires sur le déploiement technique en Afrique Centrale du GIS, pour FCFA 22.000.000 ;
- Deuxième réunion des experts en transport et travaux publics pour l'examen du rapport sur la priorisation, pour FCFA 32.000.000 ;
- Missions circulaires dans les onze Etats en vue de l'élaboration du Plan d'Action à Moyen Terme, pour FCFA 36.690.000 ;

- Troisième réunion du Comité Opérationnel et deuxième réunion du Comité Ministériel de Suivi, pour FCFA 28.000.000 ;
- Deuxième Conférence des Ministres des Transports et Travaux Publics d'Afrique Centrale, pour FCFA 57.000.000 ;
- Première Conférence consultative de co-financement, pour FCFA 7.675.000 ;
- Réunion des points focaux du GIS, pour FCFA 25.000.000

Ce budget sera alimenté par des contributions des trois institutions sous-régionales (CEEAC, CEMAC et BDEAC), avec l'appui éventuel du BSR-AC/CEA, de l'Union Africaine et d'autres partenaires. Les engagements financiers déjà réalisés par le BSR-AC/CEA, depuis la première réunion du Comité Opérationnel de Suivi du 30 janvier 2004 à Brazzaville jusqu'à la tenue de la première réunion du Comité Ministériel de Suivi le 15 octobre 2005 à Libreville, sont estimés à USD 96.500.

Le règlement intérieur du Comité de Suivi a été signé par le Président du Comité Opérationnel et promulgué par le Président du Comité Ministériel de Suivi en date du 15 octobre 2005.

En ce qui concerne la mise en place du Système d'Information Géographique (GIS), une note conceptuelle a été établie et a permis de concevoir un questionnaire qui a, par la suite, été envoyé aux Etats. Sur la base des résultats de ce questionnaire et des informations disponibles, le BSR-AC/CEA a inséré sur des cartes numériques les données sur les routes de la sous-région et leurs types, les villes, les aéroports, les populations, les chemins de fer, les ports maritimes et les indicateurs économiques. La matrice du système ainsi établie a été présentée au Comité Ministériel de Suivi. En vue de la finalisation de cette matrice, les experts en transport et travaux publics d'Afrique Centrale ont été sensibilisés afin de transmettre des informations complémentaires.

Dans le cadre de la promotion du PDCT-AC, la BDEAC a engagé une action soutenue de sensibilisation de certains bailleurs de fonds avec lesquels elle a établi des cadres formels de coopération technique, afin de les impliquer dans le financement des activités du Plan. Quelques dispositions particulières de collaboration ont été arrêtées avec certains de ces partenaires. L'on peut citer, non limitativement :

- L'accord de principe de la MIGA à accompagner la mise en œuvre des aspects du PDCT-AC particulièrement attachés à l'investissement direct étranger (IDE), notamment par des appuis ciblés à la promotion d'un cadre réglementaire régional du Partenariat Public Privé ;
- La disponibilité de la BADEA à subventionner au titre de l'assistance technique, les études de faisabilité des projets intégrateurs du Plan Directeur qui sont identifiés par la BDEAC ;
- L'inclusion, par la BAD, de la BDEAC dans son Document de Stratégie d'Assistance à l'Intégration Régionale en Afrique Centrale (DSAIR), comme institution financière sous-régionale leader pour canaliser les ressources destinées à la promotion de l'intégration ;

- L'accord de principe de l'Union Européenne, à travers PRO-INVEST, à appuyer par des subventions les travaux relatifs au PDCT-AC et entrant dans le cadre du dialogue de politique Public/Privé. L'aide-mémoire du 22 février 2005, signé à Libreville entre la BDEAC, PRO-INVEST et la CEEAC retrace cet accord.

Ces plateformes établies avec les différentes institutions de financement restent à consolider par la présentation d'éléments pertinents pouvant amener ces bailleurs de fonds à se prononcer sur des programmes concrets de financement. Toutefois, cette approche de la Banque a été principalement orientée vers les multilatéraux dans le cadre des accords de collaboration existants. La Banque se propose d'élargir, à la fin 2005, la sensibilisation aux institutions bilatérales suivant une liste qu'elle recueillera auprès des Etats membres de la CEMAC/CEEAC.

PROJETS FINANCES

N°	TITRE DU PROJET	DATE D'OCTROI	MONTANT Millions FCFA	PAYS	SECTEUR
1	Poste de transformation électrique de BISSEGUE (SEEG)	25/11/78	600,0	Gabon	Energie
2	Usine de Clinker de Ntoum, Société des Ciments du Gabon	25/11/78	450,0	Gabon	Industrie
3	Construction de l'hôtel Maya-Maya à Brazzaville	25/11/78	300,0	Congo	Infrastructure rentable
4	Rempiètement des postes à quai n° 1 & 2 du Port de Douala (ONPC)	22/05/79	500,0	Régional/Cam.	Infrastructure de base
5	Assainissement et extension Cimenterie Domaniale de Loutété (CIDOLOU)	05/12/79	350,0	Congo	Industrie
6	Modernisation et extension réseau téléphonique Libreville (OPT/BGD)	05/12/79	500,0	Régional/Gabon	Télécommunications
7	Cimenteries du Cameroun - CIMECAM IV à Bonabéri et Figuil	05/12/79	350,0	Cameroun	Industrie
8	Acquisition d'un remorqueur pour le Port de Pointe Noire (ATC)	25/05/80	290,0	Régional/Congo	Transport
9	Extension des installations industrielles de la Sté de Laminage Douala (SOLADO)	25/05/80	350,0	Cameroun	Industrie
10	Modernisation et extension du réseau téléphone de Bangui (OCPT/SPART)	25/05/80	240,0	Régional/RCA	Télécommunications
11	Acquisition d'une unité de travaux routiers (SNCT)*	25/05/80	325,0	Régional/RCA	Infrastructure de base
12	Usine de montage de véhicules à Bangui (GACOA)	06/12/80	150,0	RCA	PMI
13	Extension de l'usine IMPRECO à Brazzaville *	06/12/80	120,0	Congo	Industrie
14	Renforcement et aménagement de l'Aéroport de Brazzaville	06/12/80	300,0	Régional/Congo	Infrastructure de base
15	Création d'une zone d'entreposage pour pays enclavés au Port de Douala (ONPC)	15/04/81	500,0	Régional/Cam.	Infrastructure de base
16	Construction d'un bac et de rampes d'accès bétonnées à Eboro	15/04/81	145,0	Régional/Gabon	Infrastructure de base
17	Installation d'une station terrienne de moyenne sensibilité à Bangui (SOCATI)	08/07/81	387,1	RCA	Télécommunications
18	Participation du Tchad à la construction du Siège de la BDEAC	08/07/81	432,5	Régional/Tchad	Divers
19	Menuiserie, scierie et exploitation forestière à Ngaoundéré (SOMENO)	04/12/81	250,0	Cameroun	PMI
20	Modernisation et extension des activités de PLACONGO à Pointe-Noire*	04/12/81	460,0	Congo	Industrie
21	Société Industrielle Centrafricaine de Produits Alimentaires et Dérivés (SICPAD)	04/12/81	150,0	RCA	Industrie
22	Société Gabonaise de Sidérurgie (SOGASIDER)*	09/06/82	600,0	Gabon	Industrie
23	Palmeraie de Bossongo	09/06/82	400,0	RCA	Agro-industrie
24	4ème projet routier Bossembélé-Bossangoa	04/12/82	500,0	RCA	Infrastructure de base
25	Modernisation et extension du réseau téléphonique de Bangui (OCPT-MERT)	04/12/82	500,0	RCA	Télécommunications
26	Polyculture industrielle de Nkolayop (PIN)	22/03/83	350,0	Gabon	PMEA (Agriculture)
27	Grandes Huileries Camerounaises*	22/03/83	800,0	Cameroun	Industrie
27bis	Grandes Huileries Camerounaises*	22/03/83	350,0	Cameroun	Industrie
28	Extension du Port de Ouessou	22/03/83	574,0	Congo	Infrastructure de base
29	Société Congolaise des Bois de Ouessou (SCBO)	22/03/83	800,0	Congo	Exploitation forestière
30	Fabrication de médicaments à partir de plantes locales (AFRICAPHARM)	23/07/83	250,0	Cameroun	PMI
31	Extension et modernisation de l'Armement Albert MANON	23/07/83	304,0	Gabon	PMEA (Pêche)
32	Société Agro-pastorale et Industrielle du Cameroun (SAPICAM)*	26/11/83	540,0	Cameroun	Agro-industrie
33	Faisceau hertzien Bangui (RCA -OCPT) - Impfondo (Congo-ONPT)*	26/11/83	255,0	Régional/Congo	Télécommunications
33bis	Faisceau hertzien Bangui (RCA -OCPT) - Impfondo (Congo-ONPT)*	26/11/83	720,0	Régional/RCA	Télécommunications
34	4 bacs, pontons, slip-way au Tchad	26/11/83	570,0	Régional/Tchad	Infrastructure de base
35	Extension et modernisation du réseau téléphonique de Libreville (OPT)	26/11/83	815,0	Gabon	Télécommunications
36	Extension réseaux de distribution d'électricité et d'eau à Port-Gentil (SEEG)	23/03/84	1 460,0	Gabon	Energie
37	Développement Rural intégré en Zone cotonnière : Hydraulique villageoise	23/03/84	921,0	RCA	Dévelop.rural de base
38	Production articles sanitaires à Pointe-Noire*	23/03/84	400,0	Congo	Industrie
39	Modernisation Société Nationale de Productions Animales SONAPA (ex CMPA)	04/07/84	500,0	Tchad	Dévelop.rural de base
40	Complexe sucrier de la OUAKA	04/07/84	1 000,0	RCA	Agro-industrie
41	2ème tranche IVè Projet Routier	04/07/84	300,0	RCA	Infrastructure de base
42	Société Congolaise de Bois (CIB)	04/07/84	600,0	Congo	Industrie
43	Société Total Centrafricaine de Gestion (TOCAGES)*	03/11/84	280,0	RCA	Energie
44	Société Industrielle et Commerciale de l'Afrique Centrale (DIANA-SICAC)	03/11/84	1 000,0	Cameroun	Industrie
45	Electrification de la région de l'Est du Cameroun*	16/03/85	1 200,0	Cameroun	Energie
46	Unité industrielle de fabrication de mousses et panneaux (POLYCAM)	16/03/85	315,0	Cameroun	PMI
47	Extension du Port de Brazzaville / Quai à conteneurs*	23/07/85	900,0	Congo	Infrastructure de base
48	2ème tranche du complexe agro-industriel de palmier à huile SANGHAPALM	23/07/85	2 000,0	Congo	Agro-industrie
49	Modernisation des usines CICAM de Douala et Garoua	23/07/85	1 000,0	Cameroun	Industrie
50	1ère Phase Projet Hévéaculture de Ntokou*	30/11/85	2 000,0	Congo	Agro-industrie
51	1ère Phase Projet Hévéaculture de Kango	30/11/85	1 200,0	Gabon	Agro-industrie
52	Installation de chambres froides à Brazzaville et à Pointe-Noire (SIFROID)	10/07/86	150,0	Congo	Infrastructure rentable
53	Unité de montage d'appareils mécanographiques à Douala (CAM-MECA)	10/07/86	290,0	Cameroun	PMI
54	Extension d'une manufacture de vêtements à Yaoundé (BLAZ-DESIGN)	10/07/86	245,0	Cameroun	PMI

N°	TITRE DU PROJET	DATE D'OCTROI	MONTANT Millions FCFA	PAYS	SECTEUR
55	Unité de production de formulaires pour informatique à Brazzaville (POLYGRAPH)	10/07/86	149,0	Congo	PMI
56	Réhabilitation du réseau d'électricité de la ville de BATA	10/07/86	360,0	Guinée Eq.	Energie
57	Centre de transit régional de tris et de colis postaux à Douala*	24/11/86	3 000,0	Cameroun	Infrastructure rentable
58	Poste automobile rurale*	24/11/86	1 000,0	Cameroun	Infrastructure rentable
59	Construction de 3 ponts dans la région de Bangui	24/11/86	315,0	RCA	Infrastructurede base
60	Fabrication de tissus de bonneterie à Nyen-Mbo (KANTEX)	20/03/87	350,0	Cameroun	PMI
61	Usine de peinture, vernis et dérivés à Douala (KAPEC) *	20/03/87	344,0	Cameroun	PMI
62	2ème phase Hévéaculture de Mitzig	20/03/87	1 703,0	Gabon	Agro-industrie
63	1ère Phase Hévéaculture de Bitam	20/03/87	2 148,0	Gabon	Agro-industrie
64	Lotissement de la 3ème tranche de Douala Nord (MAETUR)	30/07/87	3 000,0	Cameroun	Infrastructure rentable
65	Acquisition et réhabilitation d'une scierie à Owendo (AFRICAPACK)	23/11/87	150,0	Gabon	PMI
66	Elevage industriel de poules pondeuses à Yaoundé (C3A)*	25/03/88	545,0	Cameroun	PMEA (Elevage)
67	Renouvellement du parc d'autobus à Pointe-Noire (STPN)	25/03/88	975,0	Congo	Transport
68	Fabrication de ouate de cellulose à Douala*	25/03/88	500,0	Cameroun	PMI
69	Production de concentré de tomate dans le Noun à Foubot (SCAN)	27/07/88	800,0	Cameroun	Industrie
70	Fabrication de médicaments à partir de plantes locales (AFRICAPHARM II)	18/10/88	135,0	Cameroun	PMI
71	Manufacture de vêtements de sports et loisirs (CASWEM)	04/08/89	110,0	Cameroun	PMI
72	Polyculture industrielle de Nkolayop (PIN) - Prêt complémentaire*	08/08/89	150,0	Gabon	PMEA (Agriculture)
73	Modernisation et extension de POLYGRAPH-CONGO	09/08/89	150,0	Congo	PMI
74	Route Guelendeng-Bongor-Moundou*	21/07/89	3 150,0	Tchad	Infrastructure de base
75	Complexe sucrier de la OUAKA - Prêt complémentaire	21/07/89	900,0	RCA	Agro-industrie
76	Unité de production de solutés massifs injectables à Pointe-Noire (BIOCONGO*)	29/03/90	250,0	Congo	PMI
77	Modernisation des équipements de l'Office National d'Informatique de la RCA (ONI)	25/07/90	129,5	RCA	Infrastructure rentable
78	Extension des installations de production de médicaments à Douala (LDN)	25/07/90	200,0	Cameroun	PMI
79	Route Guelendeng-Bongor-Moundou - Prêt complémentaire*	25/07/90	540,0	Tchad	Infrastructure de base
80	Production de solutés injectables et de formes orales solides (SIPT)	25/07/90	700,0	Tchad	Industrie
81	Production d'eau minérale à Bangui (CATTIN)	25/07/90	600,0	RCA	PMI
82	Unité de transport de marchandises (EL CHICO)	21/03/91	140,0	RCA	PME (Transport)
83	Unité d'abattage, de découpe et de conditionnement de viande bovine (BAGARA)*	21/03/91	300,0	RCA	PMI
84	Modernisation du centre industriel de Brazzaville (AIR-AFRIQUE)	27/07/91	2 500,0	Régional	Infrastructure rentable
85	Développement Rural intégré en Zone cotonnière : Hydraulique villageoise Phase II*	27/07/91	1 365,0	RCA	Dévelop.rural de base
86	Production de solutés injectables et de formes orales solides (SIPT)-Prêt compl*	11/07/94	154,0	Tchad	Industrie
87	Construction des Infrastructures de Réparation de Navires et de Plate-formes Pétrolières (CNIC)	24/06/2003	1484,0	Régional	Infrastructures de base
88	PSE ASECNA 1 ^{ère} tranche (2000-2006)	02/04/04	6 000	Régional	Infrastructure rentable
89	Programme de réhabilitation et de modernisation de dix aéroports provinciaux	01/04/05	3 800 (2)	Gabon	Infrastructures de transports
90	Projet de refinancement de Commercial Bank of Tchad (CBT) en faveur de CST	01/04/05	2 500	Tchad	Finances
91	Projet de refinancement de Commercial Bank Cameroon (CBC) en faveur de Ingénierie Financière	01/04/05	1 000	Cameroun	Finances
92	Programme d'extension du réseau GSM de Celtel Tchad	17/11/05	4 000	Tchad	Télécommunications
93	Programme d'extension de 2000 ha des plantations d'HEVECAM 1 ^{ère} phase	17/11/2005	3 500	Cameroun	Agro industrie
94	Refinancement du Crédit du Sahel	03/08/ 2005	175	Cameroun	Micro finance
95	Projet de réhabilitation et d'équipement des usines Cotontchad	17/11/2005	4 378	Tchad	Agro industrie
	TOTAL GENERAL		84 888,1		

ETUDES FINANCEES

N°	Date	TITRE DE L'ETUDE	MONTANT millions FCFA	PAYS	SECTEUR
1	05/03/83	Pré-coopératives du Pool et des Plateaux	33,0	Congo	Dévelop. Rural
2	09/06/82	Carrière de Mani	16,0	Tchad	Mines
3	04/12/82	Hydraulique pastorale au Nord Cameroun	60,0	Cameroun	Dévelop. Rural
4	02/02/83	Faisceau Hertzien Bangui-Impfondo	35,5	RCA	Télécomm.
5	20/03/84	Hydraulique villageoise	22,5	RCA	Dévelop. Rural
6	18/10/84	Zone UDEAC/TCHAD du Port de Douala	37,5	RCA	Télécomm.
7	27/04/84	Sauvetage bovins trypanotolérants	28,3	RCA	Dévelop. Rural
8	11/04/84	Evaluation SONAPA (ex CMPA)	6,5	Tchad	Dévelop. Rural
9	19/08/85	Atelier de transform. De lait dans la Région de Bangui	14,5	RCA	Dévelop. Rural
10	21/09/85	Plantations villageoises de palmiers à huile	65,4	RCA	Dévelop. Rural
11	06/09/86	Groupement des forestiers de l'Estuaire	32,1	Gabon	Industrie
12	20/06/86	Séminaire de Développement Rural	13,2	Tchad	Dévelop. Rural
13	31/07/86	Assistance à la gestion SONAPA	45,5	Tchad	Dévelop. Rural
14	03/09/86	Projet de réhabilitation Casier A de Bongor	50,3	Tchad	Dévelop. Rural
15	03/09/86	Produits pêche Chari et Logone	28,7	RCA	Dévelop. Rural
16	15/09/86	Valorisation de la production bovine	62,5	RCA	Dévelop. Rural
17	29/10/86	Charbon de bois en RCA	13,5	RCA	Energie
18	12/11/86	Transformation de manioc en farine	7,0	Régional	Dévelop. Rural
19	30/11/88	Etude-Action installation exploitations agricoles	120,7	Congo	Dévelop. Rural
20	30/04/88	Etude-Action développement polders traditionnels	150,0	Tchad	Dévelop. Rural
21	30/03/89	Adaptation BDEAC financement petite exploitation	82,0	Régional	Dévelop. Rural
22	29/06/89	Actualisation faisabilité mini-laiterie	15,8	RCA	Dévelop. Rural
23	06/11/89	Mise en place Département du Contrôle	18,6	Régional	-
24	07/11/89	Ferme élevage porcin Essassa	2,9	Gabon	Dévelop. Rural
25	17/03/90	Marché poisson séché au Congo	5,8	Congo	Industrie
26	03/10/90	Etude-Action unités de transformation agro-alimentaires	12,5	RCA	Dévelop. Rural
27	10/04/91	Actualisation études produits pharmaceutiques UDEAC	40,0	Régional	Industrie
28	25/09/91	Projet pilote dévelop.petits ruminants Province de l'Est	2 2	Cameroun	Dévelop. Rural
29	20/07/92	Séminaire sur les études de marché	13,0	Régional	-
30	24/06/03	Etude sur les conditions économiques et sociales en Afrique Centrale pour 2004	18,0	Régional	Environnement économique
31	01/04/05	Actualisation de l'étude de faisabilité du projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele	230	Cameroun	Energie
32	17/11/05	Etude complémentaire de faisabilité de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele et pour l'assistance au Comité de suivi du Projet	329	Cameroun	Energie
33	Décision 2005	Etudes de faisabilité de l'huilerie d'Edou	58	Congo	Agro industrie
		TOTAL	1690 ,3		

Prises de participation

N°	Date	TITRE DE LA PRISE DE PARTICIPATION	MONTANT millions FCFA	PAYS	SECTEUR
1	21/07/89	Banque Tchadienne de Développement (BDT)	100,5	Tchad	Financier
2	24/06/03	Bourse de Valeurs Mobilières en Afrique Centrale (BVMAC)	200	Régional	Financier
3	01/04/05	Société Monétique de l'Afrique Centrale (SMAC)	300	Régional	Financier
		TOTAL	600,5		

QUATRIEME PARTIE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2005

Aux actionnaires de la
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES
ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
B.D.E.A.C
B.P 1177
Brazzaville
République du Congo

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 2 avril 2005, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Banque de développement des états de l'Afrique Centrale, tels qu'ils sont joints au présents rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables au Congo, dans le cadre du règlement CEMAC du 5 décembre 2001, de l'article 35 des statuts de la BDEAC et de l'article 711 de l'Acte Uniforme OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et des GIE.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont, au regard des règles et principes comptables définis par l'article 45 des statuts de la BDEAC et décrits dans les notes annexées aux états financiers annuels ci-après, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque à la fin de cet exercice.

2. VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en République du Congo, aux vérifications spécifiques prévues par les statuts de la Banque.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des documents transmis à l'Assemblée Générale des Actionnaires et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Brazzaville, le 13 mars 2006

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers

Deloitte Touche Tohmatsu

CINQUIEME PARTIE

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), réunie en séance le 29 mars 2006 à Yaoundé, République du Cameroun, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, et après délibération, approuve le Rapport du Conseil d'Administration, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), réunie en séance le 29 mars 2006 à Yaoundé, République du Cameroun, sur proposition du Conseil d'Administration, approuve le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2005 d'un montant de FCFA 659.964.473, et décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

Résultat net de l'exercice	FCFA 659.964.473
Affectation à la réserve statutaire (10 %)	FCFA 65.996.447
Affectation au Fonds de financement des études	FCFA 100.000.000
Affectation au Fonds de Bonification d'intérêts	FCFA 100.000.000
Affectation au Fonds de Prise de Participation	FCFA 300.000.000
Affectation aux réserves libres	FCFA 93.968.026

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), réunie en séance le 29 mars 2006 à Yaoundé, République du Cameroun, approuve les actes accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005 et donne quitus aux Administrateurs de leur gestion.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), réunie en séance le 29 mars 2006 à Yaoundé, République du Cameroun, approuve le rapport des Commissaires aux Comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2005 et leur donne quitus de leur mandat.